Les Echos

Les Echos WEEK-END
BUSINESS STORY / CULTURE / STYLE / ... ET MOI

VENDREDI 30 ET SAMEDI 31 AOÛT 2024

Les Echos WEEK-END **Augustin Trapenard,** le nouveau roi lire

PME La déconsommation met la filière du bricolage sous pression // P. 22

La Serbie rejoint le « club Rafale » et donne des gages à l'Europe

Ludovic Marin/AFP

- A l'occasion de la visite d'Emmanuel Macron en Serbie, Belgrade est devenu le huitième client à l'export de Dassault Aviation.
- Le carnet de commandes du Rafale atteint désormais 300 appareils, soit dix ans de production à flux tendu.

// PAGE 13

L'été contrasté du tourisme français

SERVICES En attendant septembre qui pourrait être porteur espèrent les professionnels, l'été 2024 s'est révélé compliqué en raison de multiples facteurs : météo, actualité politique, JO, pouvoir d'achat en berne. La saison a été favorable à la région Paca, alors que les professionnels du nord-ouest de la France font grise mine. Les JO ont donné un coup de fouet bienvenu à l'hôtellerie de la capitale, mais pas à sa restauration. D'une manière générale, cette dernière est la principale victime de la modération du vacancier-consommateur. Le lâcher-prise post-Covid est terminé. // PAGES 14-15

Pascal Pochard-Casabianca/AFP

analyses

L'économie russe à l'épreuve de la guerre

Par **Alice Barbier**

La récente chute du rouble est la dernière illustration d'un pays à l'économie et à la société immergées dans une immense incertitude depuis le début de la guerre en Ukraine. Jusqu'ici, la Banque de Russie avait réussi à encaisser le choc des sanctions contre la Russie, mais son action de gestionnaire efficace commence à trouver ses limites. Le pouvoir russe doit garantir des effectifs à l'armée tout en faisant tourner l'économie. Une équation de plus en plus délicate à résoudre. // PAGE 7

La France n'a pas besoin d'un coup de barre à gauche
Par **Eric Le Boucher**

Quelques leçons d'un été perdu
Par **Jacques Attali**

IA générative : qui veut gagner un an de liberté ?
Par **Sylvain Duranton**

// PAGES 8 ET 9

Une radioscopie de l'immigration en France

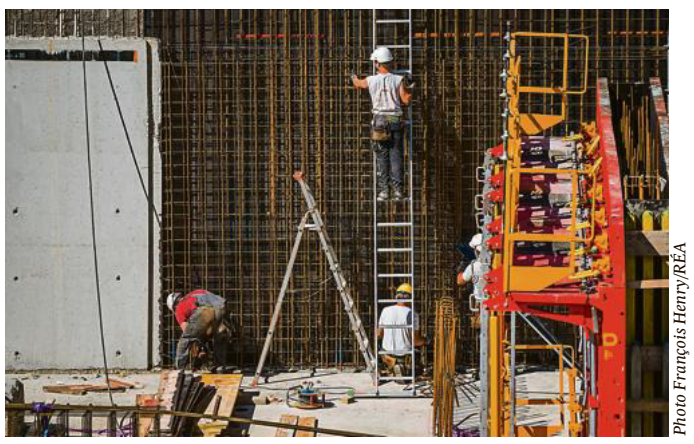

Photo François Henry/REA

La croissance des immigrés est plus soutenue que le reste de la population du fait d'une baisse de la natalité.

SOCIAL Les immigrés nés en Afrique et vivant en France, qui représentent près de la moitié des immigrés de l'Hexagone, connaissent un sentiment de déclassement plus fort que les autres populations et occupent des postes moins qualifiés, révèle une étude de l'Insee publiée jeudi. L'enquête a recensé 7,3 millions d'immigrés, soit 10,7 % de la population. En 2023, 48 % des immigrés venaient d'un pays d'Afrique, 32 % d'un pays d'Europe et 14 % d'Asie. Parmi les immigrés africains, six sur dix sont originaires du Maghreb, contre neuf sur dix en 1968, tandis que ceux originaires d'Afrique noire ont doublé depuis 2006. // PAGE 4

RETROUVEZ
L'ÉDITO ÉCONOMIQUE DE
ÉTIENNE LEFEBVRE
TOUS LES JOURS
À 7H10
Les Echos SUR RADIO CLASSIQUE
Et votre journée devient plus belle

M 00240 - 830 - F: 6,00

ISSN0153.4831 — 117e ANNÉE
NUMÉRO 24285 — 30 PAGES

Antilles-Réunion 4,70 €. **Belgique** 7,00 €.
Espagne 5,10 €. **Luxembourg** 7,20 €.
Maroc 44 DH. **Suisse** 11,6 FS. **Tunisie** 9,8 TND.

Budget 2025 : le projet d'Attal en fort recul sur la transition écologique

ÉCOLOGIE Selon nos informations, la « lettre plafond » envoyée par Matignon au ministère de la Transition écologique prévoit de fortes baisses de crédits sur les grands leviers de la décarbonation de la France, par rapport au budget 2024 : notamment sur MaPrimeRénov' (1 milliard), et sur le verdissement du parc automobile (500 millions). Même s'il ne s'agit que d'un travail technique appelé à être revu et discuté, ces coupes affichées sont un mauvais signal, car la lettre servira de base aux discussions. Une douche froide pour les acteurs économiques du secteur, qui réclament de la stabilité. // PAGE 2

L'Allemagne retient son souffle à la veille d'élections régionales clés

UNION EUROPÉENNE Rarement des élections régionales auront été autant attendues en Allemagne. La Thuringe et la Saxe, deux Länder de l'Est où se tiennent des scrutins dimanche, ne représentent que 7 % de la population du pays. Mais ces élections sont un test à l'échelle nationale. Quel résultat pour l'extrême droite et le nouveau parti populiste de Sahra Wagenknecht ? Le virage droitier de la CDU va-t-il convaincre les électeurs ? Les trois partis de la coalition au pouvoir à Berlin devraient en tout cas obtenir un score exécrable. Ces élections vont fragiliser un peu plus le système politique allemand et accentuer sa fragmentation. // PAGE 5

Les créanciers de l'Ukraine acceptent la restructuration de sa dette

OBLIGATIONS En pleine contre-attaques sur le territoire russe, l'Ukraine va pouvoir respirer financièrement. Kiev a reçu mercredi soir l'accord de ses créanciers pour restructurer ses 20 milliards de dollars (18 milliards d'euros) de dette obligataire. Ces derniers ont accepté à 97 % ce plan qui va permettre à l'Ukraine de retrouver d'indispensables marges de manœuvre. Concrètement, ils abandonneront jusqu'à 37 % de leurs créances et recevront de faibles intérêts dans un premier temps. Au total, l'Ukraine économisera ainsi 11,4 milliards de dollars au cours des trois prochaines années. // PAGE 24

Budget : le projet d'Attal prévoit des coupes pour la transition écologique

● La « lettre plafond » envoyée par Matignon au ministère, dans le cadre de son budget 2025 « provisoire », prévoit de nouvelles baisses de crédits sur les grands leviers de la Transition écologique.
● Aussi bien le dispositif MaPrimeRénov' que le verdissement du parc automobile sont concernés.

Le bonus écologique accordé aux acheteurs de voitures électriques neuves serait réduit et le leasing social limité. *Photo Getty Images*

ENVIRONNEMENT

Anne Feitz

Rien n'est évidemment définitif, puisque le projet de budget 2025 préparé par le Premier ministre démissionnaire Gabriel Attal devra être revu et corrigé par le nouveau chef de l'exécutif. Mais la « lettre plafond » envoyée il y a dix jours par Matignon au ministère de la Transition écologique, révélée en partie par le site spécialisé Contexte, n'augure rien de bon pour la trajectoire carbone de la France dans les années à venir.

MaPrimeRénov' et le bonus automobile : les principaux leviers envisagés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des secteurs les plus pollueurs sont sacrifiés. Au total, selon nos propres informations, ces enveloppes seraient amputées de 1,5 milliard d'euros (en crédits de paiement), par rapport au budget 2024. Elles avaient déjà subi un coup de rabot substantiel (de 1 milliard) lorsque Bercy avait annoncé 10 milliards d'euros d'économies en février.

L'enveloppe attribuée à MaPrimeRénov', prévue pour aider les particuliers à lancer la rénovation énergétique de leurs logements, serait diminuée d'environ 1 milliard d'euros – et donc maintenue à son niveau après le coup de rabot de février, à 3 milliards d'euros.

Non-consommation de l'enveloppe

En février, le gouvernement avait justifié la chute du budget des aides par la non-consommation de l'enveloppe en 2023 et au début de 2024. La réforme de MaPrimeRénov' engagée début 2024 pour favoriser les rénovations d'ampleur avait, il est vrai, fait plonger le nombre de dossiers, mais le rétropédalage opéré en mars avait inversé la tendance. Fin juillet, alors que 1 milliard seulement, sur les 3 prévus en 2024, avait été consommé, les professionnels observaient cependant un nouvel attentisme des propriétaires à engager des travaux, tant que la situation politique ne serait pas éclaircie.

L'autre grande coupe claire envisagée, qui risque de ralentir sérieusement la décarbonation de la mobilité, est celle de l'enveloppe consacrée au verdissement du parc automobile : elle tomberait de 1,5 à 1 milliard d'euros. Il s'agirait de réduire encore le bonus écologique (accordé aux acheteurs de voitures électriques neuves) ou de limiter le leasing social (permettant aux ménages modestes d'acquérir une voiture électrique à 100 euros par mois). Les crédits prévus sur les transports en commun seraient aussi sérieusement réduits. Le bonus avait déjà été raboté en début d'année, tandis que le succès du leasing social avait conduit le gouvernement à fermer le guichet dès février, après 50.000 commandes. L'une des mesures de campagne de Gabriel Attal, avant les législatives, consistait pourtant à doubler le nombre de dossiers correspondants en 2025.

Douche froide

Enfin le Fonds vert, destiné à aider les collectivités locales à engager leur transition écologique, serait, lui, légèrement augmenté (+300 millions en crédits engagés).

Outil jugé indispensable par de nombreux territoires, qui l'utilisent pour la rénovation thermique de leurs bâtiments ou pour changer leur éclairage public, il avait déjà été réduit de 2,5 à 2 milliards d'euros en février, lors des dernières coupes budgétaires. Mais le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, avait annoncé en grande pompe en avril qu'il serait sanctuarisé à ce niveau.

Même provisoire, cette lettre plafond risque d'avoir l'effet d'une douche froide sur les professionnels et les investisseurs, publics ou privés, qui ont besoin de stabilité pour engager les dépenses nécessaires à la transition écologique. Et ce, même si parallèlement les crédits prévus pour le développement des énergies vertes augmentent de 4,5 milliards d'euros : une hausse mécanique et non pilotable liée aux contrats d'achat de l'électricité renouvelable, compte tenu de la forte baisse des prix de l'énergie.

Au total, les crédits du ministère afficheraient ainsi une hausse de 2,8 milliards.

Stable en valeur absolue

« Cette lettre plafond ne veut pas dire grand-chose en elle-même : tout dépend en réalité du contenu précis des mesures envisagées, comme les barèmes du bonus automobile, par exemple. Par ailleurs, nombre des coupes envisagées n'ont aucune chance d'être adoptées au Parlement: les élus locaux ne voteront pas un Fonds vert réduit à zéro alors qu'ils ont planifié des investissements, veut croire un bon connaisseur du dossier. *Il n'empêche, c'est très mauvais pour la transition écologique, car cette lettre risque de servir de point de départ aux négociations lors des vraies discussions budgétaires. »*

Le gouvernement démissionnaire avait décidé que les crédits alloués dans ce budget 2025 seraient globalement stables, en valeur absolue.

Ce qui, compte tenu de l'inflation, revient à trouver environ 10 milliards d'économies l'an prochain, avait expliqué Matignon en présentant ces travaux. ■

Bercy s'inquiète de la dérive des comptes 2024

Thomas Cazenave a reçu jeudi les principaux responsables parlementaires du budget pour évoquer les bases du futur projet de loi de finances pour 2025.

Renaud Honoré

Il y a eu la « drôle de guerre » qui ne voulait pas commencer en 1939, voilà le « drôle de budget ». A quasiment un mois du dépôt du projet de loi de finances pour 2025, les parlementaires sont toujours dans le flou, sans aucun document de préparation du gouvernement. Une situation anormale, qui commence à fortement les agacer. Au point que Thomas Cazenave s'est senti obligé, jeudi, de faire un geste. Le ministre démissionnaire des Comptes publics a ainsi reçu les principaux acteurs parlementaires du grand jeu budgétaire : le rapporteur général du Budget, Charles de Courson (LIOT), et le président de la Commission des Finances Eric Coquerel (LFI) pour l'Assemblée nationale, ainsi que leurs homologues pour le Sénat, respectivement Jean-François Husson (LR) et Claude Raynal (PS).

Les élus sont repartis sans document dans leur besace. En particulier sans le « tiré à part », ce texte qui synthétise les enveloppes de crédits retenues par le Premier ministre démissionnaire Gabriel Attal pour construire la copie provisoire du budget 2025. Le gouvernement actuel n'a aucune envie de faire circuler une ébauche qui pourrait être corrigée par le prochain Premier ministre dans les prochains jours.

Les premières fuites sur les économies prévues – 600 millions supplémentaires pour le ministère du Travail et des coupes pour la Transition écologique – suscitent déjà de fortes frictions.

Ce séjour à Bercy n'aura toutefois pas été inutile. Les parlementaires auront pu avoir un aperçu de la situation budgétaire dont va hériter le futur chef de l'exécutif, et celle-ci n'est pas brillante. Certes, l'activité économique s'est plutôt bien tenue ces derniers mois, déjouant les prévisions les plus pessimistes. Ainsi, la croissance a été de 0,3 % au second trimestre, si bien que l'acquis pour l'année en cours est déjà de 1 %, soit précisément l'objectif que s'est fixé Bercy dans ses prévisions budgétaires pour l'ensemble de 2024. Celui-ci pourrait ainsi être légèrement dépassé.

Mais pour autant, cela n'éclaircit pas la situation des comptes publics. Selon nos informations, Bercy s'inquiète de signaux négatifs sur les recettes. Cela vaut aussi bien pour l'impôt sur le revenu que pour l'impôt sur les sociétés, tandis que les rentrées de TVA en juillet ne combleraient pas toutes les attentes. Potentiellement, cela pourrait représenter plusieurs milliards d'euros.

Crédits gelés

Les collectivités locales donnent également des sueurs froides aux experts du ministère de l'Economie. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 7 % sur les six premiers mois de 2024, quand l'objectif était de viser autour de +2 %. Pour autant le gouvernement est sans prise réelle sur le cours des événements, ayant renoncé pour l'heure à tout mécanisme de coercition.

Ces tendances sur les collectivités locales et les recettes s'ajoutent à des dépenses imprévues pour la Nouvelle-Calédonie et la tenue des élections législatives. Si bien que l'objectif révisé en baisse pour le déficit 2024 (–5,1 %) est loin d'être en vue. *« Il y a une vraie inquiétude »*, reconnaît une source ministérielle. Un premier plan d'économies de 10 milliards a déjà été réalisé en février. En avril, un second pour le même montant avait été annoncé, mais ce sera au prochain gouvernement de le concrétiser ou non.

Pour l'heure, Bercy a gelé 16,7 milliards de crédits pour 2024, et il faudra que le futur exécutif en supprime 6 à 7 milliards sur ce total pour tenir le plan de marche du plan d'économies. Des dispositifs pour taxer les rentes des énergéticiens (plus de 2 milliards) et les rachats d'actions (300 millions) sont également dans les tuyaux, prêts à être utilisés le cas échéant. ■

Nouvelle grève en vue pour les laboratoires de biologie médicale

SOCIAL

Les syndicats de biologistes appellent les laboratoires d'analyses à baisser le rideau à compter du 20 septembre contre les baisses de tarif que projette la CNAM.

Leïla de Comarmond

Les laboratoires d'analyses médicales vont-ils baisser le rideau dans trois semaines ? Leurs syndicats avaient protesté début août contre la baisse des tarifs que veut leur imposer l'Assurance Maladie. Après la fin de non-recevoir qui leur a été opposée par la CNAM, ils font monter la pression en cette rentrée. Dans un communiqué commun, ils menacent, si rien ne bouge, d'appeler la profession à faire grève du vendredi 20 septembre au lundi 23 septembre inclus, précisant que cette opération portes closes sera reconductible.

« Nous alertons également sur le fait que la CNAM ne prendra plus en charge les examens biologiques, courant décembre 2024, dès lors que l'enveloppe budgétaire dédiée à la biologie médicale sera consommée », ajoutent les syndicats. *« On va se retrouver dans un goulot d'étranglement puisque l'Assurance Maladie va nous demander de rembourser ces dépenses »*, explique Jean-Claude Azoulay, président du Syndicat national des médecins biologistes, évoquant avec ses homologues *« un "shut down" imposé de facto par la CNAM, avec fermeture totale des laboratoires, probablement vers la mi-décembre, lorsque cette enveloppe de biologie sera épuisée ».*

Envolée des dépenses de soins de ville

Le conflit porte sur l'application du protocole d'accord signé en juillet 2023 censé fixer les règles du jeu de la régulation du secteur par la Sécurité sociale pour trois ans, de 2024 à 2026. Après s'être mis plusieurs fois en grève à l'hiver 2022-2023 pour protester contre des ponctions financières décidées par l'exécutif, les biologistes avaient trouvé un accord avec l'Assurance Maladie. Il tablait sur une progression des dépenses de biologie de 0,4 % par an et impliquait des baisses de tarifs de 80 à 90 millions d'euros par an. Mais, confronté à une envolée des dépenses de soins de ville, l'organisme public souhaite dégager 120 millions d'euros d'ici à fin 2024, en s'appuyant sur la révision à la baisse des prix payés aux laboratoires privés pour un certain nombre d'actes. Les syndicats de biologistes dénoncent l'ampleur de l'effort qui leur est demandé. *« On est capable de gérer 2 % de rendu, pas 5 % »*, explique Jean-Claude Azoulay.

De son côté, la CNAM réaffirme : *« l'Assurance Maladie n'attend aucun effort supplémentaire par rapport aux éléments prévus dans le protocole et demande simplement le respect des termes du protocole signé l'année dernière »* et *« la biologie reste un acte rentable »*. Mais son directeur général a écrit jeudi aux syndicats une lettre qui ouvre la voie à une reprise du dialogue.

120
MILLIONS D'EUROS
Ce que l'Assurance Maladie souhaite dégager d'ici à fin 2024.

Dans ce courrier, Thomas Fatôme se défend de toute démarche *« unilatérale »*. Et il relativise le montant des économies demandées en expliquant qu'elles pourraient *« ne pas suffire à respecter le niveau de dépenses prévu par le protocole pour 2024 »*.

Surtout, il *« invite les biologistes à reprendre le dialogue* [...] *et à continuer à s'inscrire dans cette démarche contractuelle que l'Assurance Maladie continuera à soutenir ». « Je veux évidemment reprendre contact avec eux prochainement ; la semaine prochaine je leur proposerai qu'on se reparle »*, précise Thomas Fatôme aux « Echos », tout en insistant sur le fait qu'il *« n'est pas question de sortir de l'épure du protocole ».* ■

Macron sous pression pour nommer un Premier ministre

POLITIQUE

Le président de la République a achevé ses consultations.

Plusieurs de ses interlocuteurs lui ont fait part de l'urgence de nommer un Premier ministre.

Hans Lucas/via AFP

Si une nomination avant la fin de ce week-end est évoquée, l'Elysée se gardait jeudi soir de confirmer.

Grégoire Poussielgue

Et maintenant ? Avant de s'envoler pour la Serbie, où il devait conclure la vente de 12 Rafale, Emmanuel Macron a clos ses consultations avec les forces politiques, en vue de nommer un Premier ministre et de constituer un gouvernement. Jeudi, François Sauvadet, président de l'Association des départements de France, a été le dernier à voir le président. Il ne lui a pas caché l'urgence de débloquer la situation.

« Cela ne peut pas durer comme ça, il faut vraiment qu'on ait un Premier ministre et un gouvernement. Cela fait trois mois que nous n'avons pas d'interlocuteurs », a-t-il déclaré à la presse. Le président du département de la Côte d'Or l'assure : Emmanuel Macron ne lui a pas donné de calendrier sur la nomination du remplaçant de Gabriel Attal, ni dressé un profil type, mais, selon François Sauvadet, *« il a conscience de l'urgence et a convenu être arrivé au terme de cette séquence »*.

Depuis le 23 août, Emmanuel Macron a rencontré tous les partis politiques et groupes parlementaires, les représentants des élus locaux (outre François Sauvadet, il a vu Carole Delga et Renaud Muselier pour les régions et David Lisnard pour l'Association des maires de France) sans oublier des consultations avec ses alliés et autres personnalités politiques.

L'heure est au choix pour le chef de l'Etat, huit semaines après le second tour des élections législatives : au cours des derniers jours, son entourage n'a eu de cesse de répéter que la nomination d'un Premier ministre interviendrait *« rapidement »* après ces consultations, qui ont traîné en longueur. Gabriel Attal et son gouvernement assurent les affaires courantes depuis plus de 40 jours, un record sans cesse battu.

Impatience des Français

Faute d'avoir pu monter une coalition, l'Elysée a deux objectifs : ne pas voir le futur gouvernement se faire censurer immédiatement et obtenir le vote d'un budget, dont l'adoption sera le plat de résistance du nouveau locataire de Matignon. Selon plusieurs sources, la nomination pourrait intervenir avant la fin du week-end mais l'Elysée se gardait, jeudi en fin de journée, de confirmer le moindre calendrier.

Pressé par Laurent Wauquiez, le président du groupe Droite républicaine à l'Assemblée qu'il a vu à deux reprises, de nommer un Premier ministre, Emmanuel Macron est de plus en plus sous la pression de l'opinion. Selon un sondage Elabe pour BFMTV, une petite majorité (55 %) estime que c'est un « problème » de ne pas avoir un gouvernement de plein exercice. La hausse est de 5 points en un mois. L'opinion approuve le choix de ne pas nommer à Matignon Lucie Castets, la représentante du Nouveau Front populaire (NFP), mais les Français ne se font guère d'illusions. Selon un sondage Odoxa pour « Le Figaro », 74 % des personnes interrogées *« ne font pas confiance* [au président] *pour nommer un gouvernement qui corresponde à leurs attentes »*.

Faute d'avoir pu obtenir la nomination de Lucie Castets, Jean-Luc Mélenchon, le leader de LFI, dénie toute légitimité au prochain gouvernement. Il promet déjà une motion de censure – qui ne pourra être adoptée qu'avec les voix du RN – une procédure de destitution, qui n'a aucune chance d'aboutir au vu des équilibres politiques à l'Assemblée nationale et au Sénat où la droite et le centre sont majoritaires, et une mobilisation dans la rue, avec un premier round le 7 septembre.

Faute d'avoir pu embarquer la droite dans une coalition, ce qui aurait été, de toute façon, insuffisant, Emmanuel Macron cherche à fracturer le NFP. Le nom de Bernard Cazeneuve, dernier et éphémère Premier ministre de François Hollande, revient avec insistance pour occuper Matignon. S'il a démenti auprès de l'AFP avoir été en contact avec Emmanuel Macron, l'ancien maire de Cherbourg a aussi fait savoir qu'il *« ne se dérobera pas »*.

« La nomination de Bernard Cazeneuve ferait des dégâts dans les rangs parlementaires du PS et cela affaiblirait en effet mécaniquement notre coalition. Et aussi le PS en premier lieu, cela va de soi », a admis Jean-Luc Mélenchon dans une note de blog publiée jeudi. ■

A Marseille, la droite cherche son chef pour reprendre la mairie

EN ROUTE POUR LES MUNICIPALES

Avant le scrutin de 2026, « Les Echos » reviennent sur la situation politique des principales villes françaises après les législatives.

Le mauvais bilan et les divisions qui touchent la gauche municipale offrent des chances à l'opposition de ravir la majorité en 2026.

Paul Molga
— Correspondant à Marseille

La nouvelle carte politique née des législatives à Marseille a de quoi inquiéter le maire divers gauche de la ville, Benoît Payan. Plus divisée que jamais, la cité phocéenne apparaît aussi de plus en plus en colère : elle a confié ses voix à 5 députés des partis extrémistes cet été, encouragée par une profonde déception sur la gestion de la ville.

Un sondage Ipsos-Sopra-Steria de mi-mandat réalisé en décembre indiquait que près de deux tiers (64 %) des Marseillais jugent que la ville s'est dégradée depuis la prise de pouvoir du maire non élu. Le mécontentement culmine dans l'électorat du RN (87 %). Il monte aussi chez les Insoumis, malmenés dans les rangs de la coalition municipale, et l'envie à peine voilée du député fraîchement élu, Sébastien Delogu, de ravir son fauteuil au maire sortant.

Appel à l'union de la droite et du centre

L'opposition compte bien exploiter ce mécontentement et ces divisions pour l'emporter lors des prochaines municipales. Mais elle cherche encore son chef. Exit (pour l'instant) le président de la région Paca, Renaud Muselier, pourtant donné favori. Passé des Républicains à Renaissance, il dit non à la candidature, mais agit en coulisses pour réconcilier son ancien camp divisé par l'ambition des ego et unir la droite et le centre.

« Pour gagner à Marseille, il faut se rassembler comme je l'ai fait à la Région », martèle-t-il, rappelant comment il avait rallié les candidats écologistes au second tour du dernier scrutin pour faire barrage au Rassemblement national. Sous son impulsion, 77 élus ont acté en début d'année dans un manifeste la création du RPR Sud, un clin d'œil à son parti historique rebaptisé pour l'occasion « Rassemblement pour la région ». Cet appel à l'union des droites a trouvé un écho ce printemps avec la création du mouvement transpartisan « Une génération pour Marseille ».

Aucun briscard à la tête de ce nouveau parti, mais des trentenaires soucieux *« d'enrayer la spirale du déclin marseillais »* : Sandra Blanchard, une proche de la secrétaire d'Etat Sabrina Agresti-Roubache dont elle a été la directrice de campagne aux législatives, et Romain Simmarano, directeur de cabinet de Renaud Muselier.

> Le député RN Franck Allisio appelle la droite locale à le rejoindre en vue des municipales.

Autour d'eux, plus de 400 sympathisants et un bureau politique comptant de jeunes représentants des éléphants phocéens, de Martine Vassal (présidente Renaissance de la métropole et du département) à Laure-Agnès Caradec (présidente de la fédération départementale Les Républicains) en passant par l'Union des centristes et écologistes et les jeunes démocrates Modem.

« On espère voir surgir une nouvelle personnalité de cette union républicaine », confie un membre. Et pourquoi pas un médecin-maire comme Marseille en a eu un – Robert Vigouroux, entre 1986 et 1995 ? C'est l'ambition affichée du chirurgien cardiaque et conseiller départemental Frédéric Collart, qui veut *« soigner Marseille »*, malade, selon lui, de *« la politique à l'ancienne »* et d'un maire *« qui se défausse sur le passé ou sur les autres collectivités »*.

Dans une interview à « La Provence », il affirme vouloir *« changer la façon de faire de la politique »* à Marseille, en rassemblant *« une union la plus large possible, d'une partie de la gauche à la droite républicaine, autour d'un projet structurant »* sur la sécurité, la propreté et le logement.

Ce sont aussi les thèmes favoris du RN, dont le député Franck Allisio, patron du parti dans les Bouches-du-Rhône (qui a emporté 11 des 16 sièges de députés dont 3 à Marseille), veut *« remettre Marseille en ordre »*. Mais pas seul… Dans un tweet posté fin juillet sur X, il appelle la droite locale à le rejoindre en vue des municipales. *« Avec le RN et tous les Marseillais de bonne volonté, retrouvons Marseille française et provençale »*, invite cet ancien conseiller ministériel sous Nicolas Sarkozy. *« Nous avons une histoire politique et un projet commun »*, plaide-t-il à l'adresse de Martine Vassal et de son groupe d'opposition à la ville, Une volonté pour Marseille. L'intéressée a décliné l'invitation. *« Jamais il n'y aura la moindre alliance avec le RN que nous combattons »*, assure son entourage. ■

Plongeon dans une cohabitation new style

La situation ne ressemble à rien de ce que l'on avait connu. L'ex-majorité a perdu mais n'a pas contre elle de majorité franche. Comment se partage le pouvoir dans une cohabitation qui ne l'est pas vraiment ?

LE FAIT DU JOUR **POLITIQUE**
de **Cécile Cornudet**

Dessins Kim Roselier pour « Les Echos »

Emmanuel Macron n'a finalement pas pris le bain promis dans la Seine pour les JO, mais le pouvoir, lui, s'apprête à changer de rive, en passant de l'Elysée à Matignon (et à l'Assemblée). Cette traversée n'a pas été évidente non plus. Il aura fallu près de deux mois pour que le chef de l'Etat concède avoir perdu les élections provoquées par sa dissolution, et s'apprête à nommer un « opposant » à Matignon. Il ne veut pas détricoter son bilan, il a écarté la candidate du NFP Lucie Castets, il n'a jamais prononcé le mot de « cohabitation », mais ses proches à l'Elysée assurent que la bascule est faite : il laissera le pouvoir lui échapper.

« Lors de ses consultations, il a bien dit qu'il n'était là qu'en tant qu'arbitre, pas en tant que président qui va gouverner », rapporte un conseiller. *« J'ai perdu, donc mon rôle n'est ni de constituer un gouvernement et une majorité, ni de faire un contrat de gouvernement, il est de nommer un Premier ministre qui ne se fasse pas renverser, afin de garantir la stabilité »*, aurait-il, selon le même, détaillé à ses interlocuteurs.

« Les Français ont voulu un changement de politique, il faut donc incarner un changement de politique. »

Les phrases claquent comme l'évidence, même s'il s'agit d'abord de faire mentir la gauche qui l'accuse de « coup de force », voire de convaincre un Bernard Cazeneuve par exemple (le nom qui revient le plus) de larguer les amarres et de plonger lui aussi.

Bien sûr, les choses seront dans la réalité moins tranchantes. Ne serait-ce que parce que la Ve République se trouve dans une situation qu'elle n'a jamais connue. Deux scénarios avaient existé jusqu'alors : un pouvoir ayant une majorité, absolue ou relative, ou un pouvoir ayant contre lui une majorité franche. C'était la cohabitation.

Le 7 juillet a créé une situation d'entre deux : le pouvoir a perdu la majorité, mais il n'a pas de majorité franche contre lui.

Le Premier ministre d'opposition aura même comme composante première de sa majorité l'ex-majorité macroniste. La politique est fractionnée, le fait majoritaire n'existe plus. Dès lors, il faut inventer une cohabitation new style, à mi-chemin entre la coalition (dont nous n'avons pas la culture), et la cohabitation façon Mitterrand ou Chirac.

Le conseiller de l'Elysée tente de marier les deux mots, ce qui donne « coalitation ». Avoir un mot est un début. Tout le reste se construira au jour le jour entre un président qui n'a pas été Jupiter pour rien, mais veut sortir par le haut du chaos qu'il a créé, et un Premier ministre qui aura la plus difficile des Assemblées et la plus compliquée des situations budgétaires. Avec la nomination du Premier ministre, le plus dur commence.

ccornudet@lesechos.fr

en bref

AFP

Castets va quitter la mairie de Paris pour continuer à briguer Matignon

POLITIQUE La candidate du Nouveau Front populaire pour Matignon, Lucie Castets, a annoncé jeudi qu'elle va *« mettre fin à* [ses] *fonctions »* à la mairie de Paris, afin de continuer à incarner l'alliance des partis de gauche, par lesquels elle se *« sent toujours soutenue »*. *« Je vais mettre fin à mes fonctions de directrice des finances à la ville de Paris »*, a-t-elle déclaré sur BFMTV et RMC, précisant qu'elle *« ne démissionnera pas de la fonction publique »* mais qu'elle *« envisage de* [se] *mettre en disponibilité »*.

LesEchos SUR france inter

RETROUVEZ DOMINIQUE SEUX DANS « L'ÉDITO ÉCO »
À 7H45
DU LUNDI AU VENDREDI

Les origines des populations immigrées en France se diversifient

SOCIOLOGIE

En 2023, 7,3 millions d'immigrés vivaient en France, soit 10,7 % de la population, selon une étude de l'Insee publiée jeudi.

La moitié des immigrés viennent d'Afrique ; le regroupement familial est le premier motif évoqué.

Frédéric Schaeffer

Les tenants de la théorie du « grand remplacement » en sont pour leurs frais. En 2023, 7,3 millions d'immigrés, c'est-à-dire de personnes nées étrangères à l'étranger, vivaient en France, dont 34 % ont acquis la nationalité française (au sens statistique, un individu reste immigré même s'il devient Français), selon une étude de l'Insee publiée ce jeudi. Ces derniers représentent 10,7 % de la population, contre 6,5 % en 1968.

Assez stable durant les années 1970, 1980 et 1990, le nombre d'immigrés en France a progressé à partir du début des années 2000. Et ce pour plusieurs raisons. Ce mouvement « *ne concerne pas que la France et traduit une augmentation des mobilités entre les pays* », explique Sylvie Le Minez, cheffe de l'unité des études démographiques et sociales de l'Insee.

L'insécurité dans leur pays d'origine est l'une des raisons avancées par plus de la moitié des étrangers venus du Moyen-Orient pour émigrer en France.

Une tendance portée notamment par l'augmentation des étudiants étrangers et des crises géopolitiques entraînant l'arrivée de réfugiés « *dans plusieurs pays d'Europe* ». Début 2023, 81.000 immigrés originaires d'Ukraine vivent en France, soit 50.000 de plus qu'un an auparavant, relève l'Insee.

La croissance des immigrés est également plus soutenue que le reste de la population depuis le début des années 2000 du fait d'une baisse de la natalité conjuguée à l'augmentation des décès liée à l'arrivée à un âge avancé de la génération du baby-boom.

Autre phénomène, les origines des immigrés se diversifient. En 2023, 48 % des immigrés viennent d'Afrique, 32 % d'Europe, 14 % d'Asie et 6 % d'Amérique et d'Océanie. Si l'immigration africaine en France « *croît de façon continue depuis la Seconde Guerre mondiale* », les pays d'origine de ces immigrés évoluent : six immigrés africains sur dix sont originaires du Maghreb, contre neuf sur dix en 1968 au sortir de la décolonisation. Inversement, le nombre d'immigrés venant de pays d'Afrique noire a doublé depuis 2006, pour des motifs de regroupement familiaux, d'étude, de travail ou de conflits et instabilité politique dans le pays d'origine.

« *Les motifs de venue en France varient fortement d'une région à une autre* », souligne l'Insee. Le regroupement familial est un motif évoqué par près de la moitié (46 %) des immigrés en provenance d'Afrique. C'est également le premier motif évoqué par les immigrés d'Asie. Mais un quart de ces derniers mentionne également l'insécurité dans leur pays d'origine parmi les raisons les ayant amenés à émigrer en France, un motif qui est même avancé par plus de la moitié des étrangers venus du Moyen-Orient. Les immigrés nés en Europe évoquent eux en priorité le travail (37 %) et la famille (34 %).

Au-delà de ces grands chiffres, les notes de l'Insee s'intéressent également à des aspects précis de l'immigration en France.

● UN FORT SENTIMENT DE DÉCLASSEMENT CHEZ LES IMMIGRÉS D'AFRIQUE

Si le travail est le troisième motif invoqué par les immigrés africains, la migration constitue une rupture professionnelle et l'intégration n'est souvent pas à la hauteur des attentes. « *Les immigrés d'Afrique connaissent un sentiment de déclassement plus fort que les autres* », observe Odile Rouhban, chargée d'études à l'Insee. Un tiers (32 %) des immigrés africains en âge de travailler estiment que leur emploi est en dessous de leur niveau de compétences. Ce sentiment de déclassement n'est partagé « que » par 26 % des immigrés nés en Europe ou en Asie et est exprimé par un quart (24 %) des non-immigrés.

Ce sentiment traduit une réalité : si une majorité des immigrés africains ayant occupé un emploi avant leur arrivée en France ont retrouvé un emploi du même niveau de qualification, ils sont 26 % à occuper un travail moins qualifié qu'avant leur migration. « *Parmi ceux qui occupaient un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié avant la migration, 38 % travaillent comme ouvrier ou employé non qualifié et donc connaissent une mobilité descendante* », constate l'Insee.

Avoir un diplôme du supérieur ne prémunit pas contre un risque de mobilité professionnelle descendante puisque 36 % des immigrés africains dans cette situation sont diplômés du supérieur. La non-reconnaissance de certains diplômes obtenus à l'étranger et, potentiellement, le niveau de maîtrise de la langue française ou encore une discrimination qui concerne davantage les immigrés d'Afrique sont autant d'explications avancées par l'Insee. « *Ce sentiment plus répandu de déclassement parmi les immigrés africains ne s'explique pas uniquement par une durée moyenne de présence en France plus courte* », pointe l'étude. De fait, même après plus de quinze ans en France, 30 % des immigrés d'Afrique ont encore ce sentiment de déclassement.

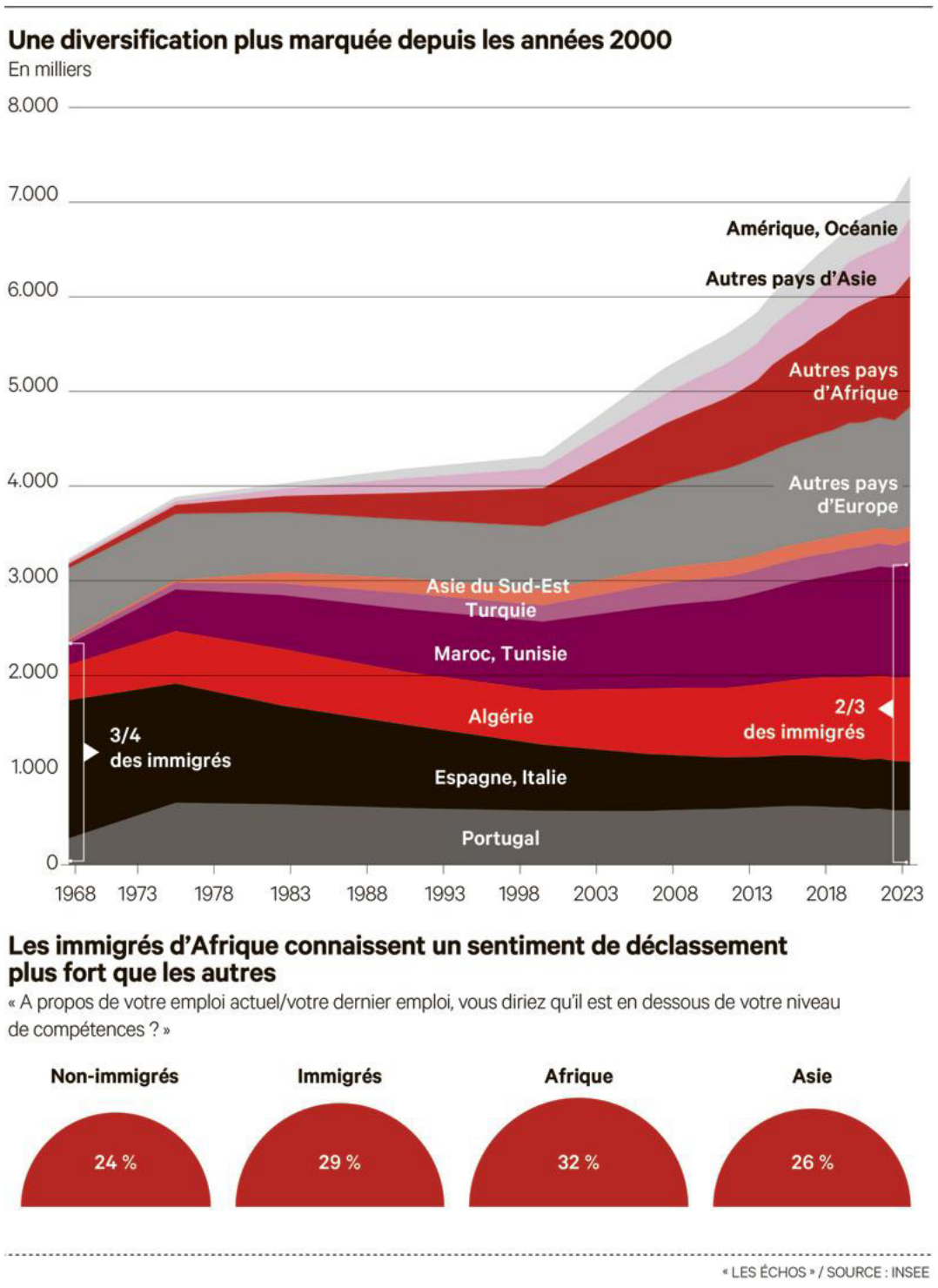

« LES ÉCHOS » / SOURCE : INSEE

● LA MAÎTRISE DU FRANÇAIS, UN DÉFI PLUS IMPORTANT POUR LES ASIATIQUES

Parmi l'ensemble des immigrés, ceux venus d'Asie (1 million vivent en France) maîtrisent le moins bien la langue française à leur arrivée. « *Six sur dix n'avaient même aucune maîtrise du français* », constate l'Insee. Cette faible maîtrise initiale s'explique par la moindre présence francophone en Asie du fait de l'histoire coloniale, et par une moindre proximité entre la langue française et les langues parlées en Asie. Ils ne sont que 14 % à avoir grandi dans un foyer où le français était parlé, contre 19 % des émigrés d'Europe et 46 % des immigrés d'Afrique.

Si cette moindre maîtrise du français peut freiner leur insertion sociale et professionnelle, « *les immigrés asiatiques font de grands progrès* », constate l'Insee, leur niveau s'améliorant « *avec l'ancienneté en France, ou avec le fait d'y avoir fait des études, ou d'avoir un conjoint né en France* ». Etre plus jeune joue également. De plus en plus d'immigrés originaires d'Asie viennent en France pour étudier, notamment près d'un immigré né en Chine sur deux. L'âge médian d'arrivée en France des immigrés chinois est de 24 ans et ces derniers sont de plus en plus diplômés.

● L'ENGOUEMENT DES IMMIGRÉS EUROPÉENS POUR LES RÉGIONS FRONTALIÈRES

Où s'installent les immigrés en France ? Les immigrés originaires de pays voisins de la France vivent plus fréquemment dans les régions frontalières et en Ile-de-France : près de quatre immigrés sur dix nés en Espagne résident en Occitanie ou en Nouvelle-Aquitaine, relève par exemple l'Insee. Et les immigrés nés en Italie résident également près de deux fois plus fréquemment en Auvergne-Rhône-Alpes ou Provence-Alpes-Côte d'Azur (38 %) que la population totale (20 %). Autre exemple, un tiers des immigrés allemands réside dans la région Grand Est.

Pour les immigrés nés dans des pays européens ne partageant pas de frontière commune avec la France, l'Ile-de-France est la région de résidence la plus fréquente, comme pour l'ensemble des immigrés. En 2023, 26 % des immigrés d'Europe résident dans cette région. « *Bien qu'ils habitent en France, une partie des immigrés originaires de pays voisins exercent un emploi à l'étranger, dans leur pays d'origine ou un autre pays, bénéficiant ainsi de la libre circulation au sein de l'espace Schengen* », note encore l'étude de l'Insee. ■

Plus de 2.000 enfants dorment à la rue, alerte l'Unicef

SOCIAL

L'Unicef France et la Fédération des acteurs de la solidarité soulignent l'« échec systématique des politiques de l'hébergement et du logement » et épinglent des politiques « de court terme ».

C'est un léger mieux statistique, mais une situation toujours « *inadmissible* ». Selon les données compilées par l'Unicef France et la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), au moins 2.043 enfants – dont 467 âgés de moins de 3 ans – sont restés dans la nuit du 19 au 20 août sans solution d'hébergement à la suite de la demande de leur famille au 115, le numéro d'urgence pour les personnes sans abri.

« *C'est inadmissible, on ne peut pas accepter qu'une société traite ses enfants de cette manière* », déclare à l'AFP Adeline Hazan, la représentante de l'agence onusienne en France. Elle dénonce une « *violation flagrante des principes de la Convention internationale des droits de l'enfant* » ratifiée par Paris. « *On est très, très inquiets de voir que, loin de s'améliorer, la situation empire d'année en année. C'est une tragédie quand on connaît les conséquences désastreuses tant en termes de santé mentale que d'éducation.* »

Un chiffre sous-évalué

Ces dernières données représentent un léger mieux par rapport aux 3.000 enfants qui avaient été recensés en octobre 2023, mais c'est un chiffre inédit en cette période de rentrée, en hausse de 3 % par rapport à août 2023, de 27 % par rapport à 2022 et de 120 % par rapport à 2020. Cette hausse « *illustre un échec systématique des politiques de l'hébergement et du logement* », affirment les deux organisations, qui épinglent des politiques « *de court terme* » et « *des orientations délétères* », de la « *loi antisquat à la baisse des APL* » (aides au logement), en passant par le « *détricotage de la loi SRU* », qui impose aux villes des quotas de logements sociaux.

« *Alarmant* », le chiffre de 2.000 est de surcroît largement sous-évalué, insistent Unicef France et la FAS. Le baromètre ne prend en effet pas en compte les personnes ayant renoncé à appeler le 115, les enfants vivant dans des bidonvilles ou en squats ou encore les mineurs non accompagnés.

— ***Les Echos*** *(avec AFP)*

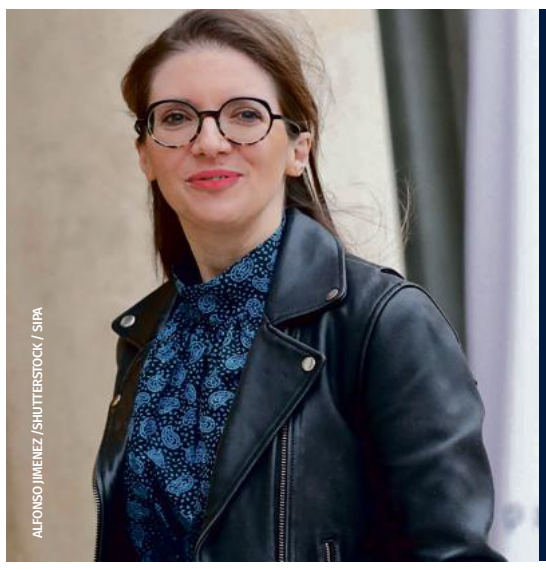
ALFONSO JIMENEZ / SHUTTERSTOCK / SIPA

Dimanche de 10h à 11h
Le Grand Rendez-Vous
En direct sur Europe 1 et CNEWS
Pierre de Vilno, Christophe Jakubyszyn et Mathieu Bock-Côté reçoivent
Aurore Bergé
Ministre démissionnaire chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les Discriminations.
Les Echos
CNEWS
Europe 1

En Allemagne, les élections régionales vont marquer un moment de bascule

● Les élections en Thuringe et en Saxe, ce dimanche, devraient sanctionner la coalition au pouvoir et consacrer la montée des extrêmes.
● Ces résultats vont fragiliser un peu plus le système politique allemand.

Le candidat de l'AfD dans le Land de Thuringe, Björn Höcke, est crédité de 30 % des intentions de vote. *Photo Markus Schreiber/AP/Sipa*

EUROPE

Emmanuel Grasland
— Correspondant à Berlin

Avec un peu plus de 6 millions d'habitants à elles deux, la Saxe et la Thuringe ne représentent que 7 % de la population allemande. Pourtant, les deux Länder de l'Est auront rarement été autant sillonnés par les journalistes étrangers. Il faut dire que les deux scrutins qui s'y dérouleront ce dimanche auront des conséquences lourdes sur la vie politique allemande.

D'abord, ces élections vont marquer une fragilisation et une fragmentation accrues du paysage politique. D'après les derniers sondages, le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) est crédité d'environ 30 % des intentions de vote en Thuringe et de 32 % en Saxe, alors que le pays vient d'être frappé par un attentat revendiqué par l'Etat islamique. L'Alliance Sahra Wagenknecht, une formation populiste d'extrême gauche créée en début d'année, obtient respectivement 20 et 15 % des intentions de vote. Autrement dit, un septième parti s'impose dans le jeu national !

Les partis au pouvoir marginalisés

Les trois partis au pouvoir vont être marginalisés. D'après les sondages, les libéraux ne seront pas représentés dans les parlements régionaux et les Verts et les sociodémocrates atteindront au mieux la barre des 5-6 %, tandis que les conservateurs, dans l'opposition, remporteraient 30 % des suffrages en Saxe et 21 % en Thuringe. Alors que toutes les autres formations ont exclu de s'associer avec l'extrême droite, trouver une majorité claire sera compliqué. Cela nécessitera des coalitions inédites, réunissant par exemple la droite à l'Alliance Sahra Wagenknecht.

« *Voilà 20 ans, une alliance entre les chrétiens-démocrates et les Verts était impensable en Allemagne. Aujourd'hui, ces élections risquent de faire passer au pays un cran de plus en la matière* », s'inquiète Frank Baasner, codirecteur du Forum pour l'avenir franco-allemand.

Des compromis inattendus

Sur le fond, cette évolution risque de fragiliser le système, car plus il y a de partenaires dans une alliance, plus les partis qui la composent sont forcés à des compromis inattendus. Dans ce cas, à quoi sert un vote, se demandent les électeurs. Elle risque aussi de freiner les initiatives, comme le montre le fonctionnement compliqué d'une coalition à trois à Berlin.

Ces élections vont aussi grignoter l'image d'une Allemagne perçue comme un îlot de stabilité. « *Pour moi, cette élection, c'est un combat contre la normalisation du fascisme* », a expliqué le ministre-président de Thuringe, Bodo Ramelow, lors d'un échange avec des journalistes étrangers.

Last but not least, les élections vont consacrer l'émergence de l'Alliance Sahra Wagenknecht, un nouveau parti, à la fois pro russe et anti-immigrés, basé sur la popularité d'une seule personne et conjuguant des idées d'extrême gauche et d'extrême droite. « *Nous avons ici affaire à une forme de centralisme démocratique, où l'opinion se forme de haut en bas. C'est quelque chose de totalement inhabituel dans la culture politique allemande* », souligne Tilman Mayer, politologue à l'université de Bonn. Ce parti a peu de structures et de militants. A ce jeu, le parallèle avec Emmanuel Macron est évident. Sauf que le président français avait réussi cette pirouette au centre, alors que Sahra Wagenknecht la mène, elle, aux extrêmes. La dirigeante va loin dans la personnalisation. Elle n'est candidate ni en Thuringe, ni en Saxe. Mais elle est sur toutes les affiches du parti.

Pour les partis en lice, ces élections régionales présentent aussi des enjeux spécifiques. Après son score décevant aux Européennes, il s'agit pour l'AfD d'atteindre le seuil des 33 %. Cette minorité de blocage lui permettrait d'empêcher le vote de certaines lois et de bloquer le renouvellement et l'élection des juges.

Pour les chrétiens-démocrates de la CDU, ces scrutins sont un test pour savoir si la stratégie de droitisation de Friedrich Merz s'avère efficace contre l'AfD. Une fois passé ce cap, le dirigeant devrait voir le chemin de la candidature à la chancellerie s'ouvrir devant lui. Le parti de Sahra Wagenknecht pourrait permettre à la droite de contourner l'AfD pour construire une majorité en Saxe, mais ce ne sera pas facile de travailler avec un parti pro russe.

Les socio-démocrates et les Verts sont, eux, engagés dans une stratégie de survie, afin de passer le seuil des 5 % et être représentés au Parlement. En Allemagne de l'Est, les positions des Verts sont souvent perçus comme des attaques contre le mode de vie des gens.

A l'issue du vote, les députés socio-démocrates se poseront plus que jamais la question de savoir s'ils ont un avenir avec Olaf Scholz ou pas. L'alternative serait le ministre de la Défense, Boris Pistorius, dont la popularité est forte. Lorsque viendra le temps des législatives en 2025, le dirigeant pourrait être une option, même si sa volonté de renforcer l'armée allemande ne fait pas l'unanimité. ■

Björn Höcke, le tribun sulfureux de l'extrême droite

Considéré comme extrémiste par les services de renseignements, le dirigeant brigue la présidence du Land de Thuringe lors des élections de dimanche.

En France, c'est un inconnu. Mais en Allemagne, il vient de faire la couverture du grand magazine « Der Spiegel » aux côtés de Donald Trump et Marine Le Pen sous le titre : « Comment le fascisme revient ». Björn Höcke, 52 ans, est la tête de liste du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) en Thuringe. Une petite région rurale d'Allemagne de l'Est, qui va élire son parlement ce dimanche. A l'échelle médiatique, c'est un peu comme si le patron du RN en Lorraine faisait le 20 heures de TF1.

Entré en politique en 2013, Björn Höcke ne fait pas partie du binôme qui dirige l'AfD au niveau national, mais il est tout aussi connu. Depuis dix ans, il n'a cessé de se faire remarquer par ses propos racistes, conspirationnistes ou révisionnistes. Considéré comme extrémiste par les services de renseignement allemands, il a qualifié le mémorial de l'Holocauste à Berlin de « *monument de la honte* » en 2017 et appelé à un « *virage à 180 degrés* » sur le devoir de mémoire vis-à-vis de la période nazie.

Son utilisation du slogan SA « Tout pour l'Allemagne », interdit outre-Rhin, lui a valu 30.000 euros d'amende. En début d'année, une pétition en ligne réclamant la suppression de ses droits civiques a été signée par 1,6 million de personnes.

Les ennemis de toujours

Autant dire que lorsque l'homme débarque en ville pour un meeting, la police est sur les dents. A Bad Langensalza par exemple, une petite bourgade de 17.000 habitants de Thuringe, les policiers surveillent toutes les personnes qui descendent du train. Un sac à dos trop gros, un air un peu louche, et c'est le contrôle. En centre-ville, des associations et l'église évangélique ont organisé une « contre-fête » sur la place du marché, tandis que des militants antifascistes manifestent à une centaine de mètres du meeting, derrière des barrières.

Sur scène, l'aura de Björn Höcke auprès des sympathisants est palpable. Il est frappant de voir comment ce tribun sulfureux jongle avec les concepts compliqués et les propos personnels. L'ancien prof d'histoire peut disserter sur ce que sont le fascisme et la liberté d'expression, pour en venir à assimiler la République fédérale et ses lois antinazies à une dictature semblable à la RDA. Né à l'ouest, il sait faire référence au vécu des Allemands de l'Est. Dans la région, l'AfD récolte 30 % d'intentions de vote.

> Björn Höcke a qualifié le mémorial de l'Holocauste à Berlin de « monument de la honte ».

Björn Höcke parle aussi de sa femme et de ses quatre enfants. Raconte que l'école a longtemps été un calvaire pour son fils aîné mais qu'il a récemment trouvé son bonheur. L'adolescent a débuté un apprentissage. Le dirigeant fait ensuite une petite pause oratoire, avant de lâcher : « *couvreur* ». « *Quand il rentre le soir, il me dit "Papa je suis fatigué mais je suis heureux"* », explique Björn Höcke. Tout le public applaudit bruyamment.

D'un côté, le tribun se met en scène comme un penseur, doté d'une vision pour sauver le pays. De l'autre, c'est un père de famille comme un autre. En Thuringe, des affiches le montrent cheveux au vent, roulant sur une mobylette est-allemande Simson, avec le slogan « oui à la jeunesse ».

Björn Höcke évoque aussi ses ennemis de toujours : les médias, les associations financées par l'Etat, la « *politique du genre* » dans les écoles, l'immigration et le multiculturalisme. Sur scène, il n'hésite pas à psychanalyser les antifascistes qui manifestent à proximité. Ils n'aiment pas leur pays et « *quand on ne s'aime pas soi-même, il faut aller voir un thérapeute* », dit-il.

Pour autant, son influence dans le parti s'est affaiblie ces derniers mois. Proche de Björn Höcke, la tête de liste AfD aux élections européennes, Maximilian Krah, a dû démissionner des instances dirigeantes du parti en mai, car ses propos selon lesquels un SS n'était pas « *automatiquement un criminel* » ont conduit à une rupture avec le RN.

« *Le scandale Maximilian Krah a été très mauvais pour Björn Höcke car il a été très réticent à se positionner. L'aile radicale n'a pas compris cette attitude* », explique Maik Fielitz, spécialiste de l'extrême droite à l'Institut pour la démocratie et la société civile d'Iéna. Radical dans ses discours mais très prudent tactiquement, Björn Höcke est une personnalité aux multiples visages. Et pas seulement sur scène. — ***E. G.***

A l'Est, la paix en Ukraine s'impose dans la campagne électorale

En Saxe et en Thuringe, les partis extrémistes font campagne sur le thème de la paix.

« La paix, c'est tout », annonce l'affiche de l'extrême droite en Thuringe. « Nous redonnons un foyer à la paix », réplique l'Alliance Sarah Wagenknecht, un parti populiste de gauche prorusse. « La paix nécessite du courage », martèle Die Linke, le parti d'extrême gauche au pouvoir en Thuringe. Alors que les habitants de Saxe et de Thuringe élisent leurs représentants aux parlements locaux ce dimanche, la paix s'est installée comme l'un des principaux thèmes de la campagne dans les deux Länder d'Allemagne de l'Est. Le thème revient souvent lors des échanges des candidats avec la population.

Si 45 % des Allemands soutiennent l'idée de participer à une intervention militaire si un membre de l'Otan est attaqué, le chiffre tombe à 30 % en Allemagne de l'Est. Dans cette partie du pays, 49 % des personnes interrogées préfèrent que le pays se tienne à l'écart d'un conflit, indique un récent rapport de l'Institut Allensbach sur les peurs des Allemands.

Antiaméricanisme latent

Comment expliquer cette attitude ? « *Ici, dès le départ, le soutien à l'Ukraine a été jugé de façon très critique, car on y voyait le risque d'être entraîné dans la guerre,* explique Maik Fielitz, de l'Institut pour la démocratie et la société civile d'Iéna. *Comme Berlin a exprimé très vite et très clairement son soutien à l'Ukraine, c'est aussi vu comme un moyen d'exprimer des critiques à l'égard du gouvernement.* »

Quand on a connu la dictature, on remet aussi beaucoup plus facilement en question l'Etat. Les Allemands de l'Est ne croyaient pas les médias du temps de la RDA. Ils ne les croient pas beaucoup plus aujourd'hui. « *Il y a aussi l'idée que l'Otan a provoqué la Russie et qu'avant ce conflit, l'économie allait bien et le pays disposait d'une énergie bon marché* », analyse Hans Vorländer, professeur à l'Institut des sciences politiques de Dresde. Et puis un antiaméricanisme latent, qui perdure. Seuls 26 % des Allemands de l'Est estiment que les Etats-Unis sont un partenaire fiable, contre 50 % à l'Ouest, indique l'étude Allensbach.

« *En RDA, on a répété pendant des années que les Américains sont, pour ainsi dire, l'ennemi par nature. Dans les familles, on continue à véhiculer l'idée qu'on ne veut rien avoir à faire avec eux, ce qui conduit à ce paradoxe étonnant d'une certaine sympathie pour la Russie* », explique Tilman Mayer, politologue à l'université de Bonn.

Une droite locale ambiguë

En Saxe, le ministre-président chrétien-démocrate (CDU), Michael Kretschmer, a donc décidé de s'adapter, quitte à faire le grand écart avec Berlin. Alors que la direction fédérale du parti a réclamé un soutien plus important pour Kiev, le dirigeant critique, lui, les livraisons d'armes à l'Ukraine. En Thuringe, la branche locale du parti a une position intermédiaire. Son dirigeant, Mario Voigt, est un atlantiste convaincu. Mais il plaide tout de même pour plus de diplomatie dans la gestion du conflit. Pour contrer les partis extrémistes, Mario Voigt n'hésite pas à annoncer que plusieurs millions d'Ukrainiens viendraient demain en Allemagne, si Kiev perd la guerre.

Il n'en reste pas moins que le thème est très porteur. En Thuringe, environ 50 % des personnes interrogées ont l'intention de voter pour l'AfD ou l'Alliance Sahra Wagenknecht, les deux partis qui s'opposent aux livraisons d'armes à Kiev. En Saxe, ils totalisent plus de 45 % d'intentions de vote. Issu du parti d'extrême gauche Die Linke, le ministre-président de Thuringe, Bodo Ramelow, estime lui qu'« *un pays envahi a le droit de se défendre* » mais il a convenu que cela pourrait lui coûter « *beaucoup de voix* ». — ***E. G.***

L'inflation allemande au plus bas depuis plus de trois ans

CONJONCTURE

L'indice des prix à la consommation est repassé sous le seuil des 2 % en août outre-Rhin ; l'inflation en Espagne est aussi en recul.

De bon augure pour une baisse des taux directeurs de la Banque centrale européenne dès le mois prochain, selon les économistes.

Richard Hiault

Il faut remonter au mois de mars 2021 pour voir un chiffre inférieur. En août, l'inflation est repartie à la baisse en Allemagne, en repassant sous la barre des 2 %. L'indice des prix à la consommation, selon une première estimation de l'office des statistiques Destatis, s'est élevé à 1,9 % sur un an. En juillet, l'indice était ressorti à 2,3 %.

L'indice harmonisé des prix, utilisé par la Banque centrale européenne (BCE) pour la conduite de sa politique monétaire s'est quant à lui établi tout juste à 2 %, niveau de référence des autorités monétaires européennes, après 2,6 % en juillet.

Ce résultat a quelque peu surpris les économistes qui s'attendaient à un recul, mais pas aussi prononcé. La baisse de 5,1 % des prix de l'énergie explique largement cette performance, alors que ceux de l'alimentation ont encore grimpé (+1,5 %) sur le mois après une hausse de 1,3 % en juillet.

L'indice des prix hors alimentation et énergie a peu reflué pour s'afficher en hausse de 2,8 % après 2,9 % le mois précédent. Les services à forte intensité de main-d'œuvre, dont les prix ont augmenté de 3,9 % en août, comme lors des trois mois précédents, freinent encore la baisse de l'inflation.

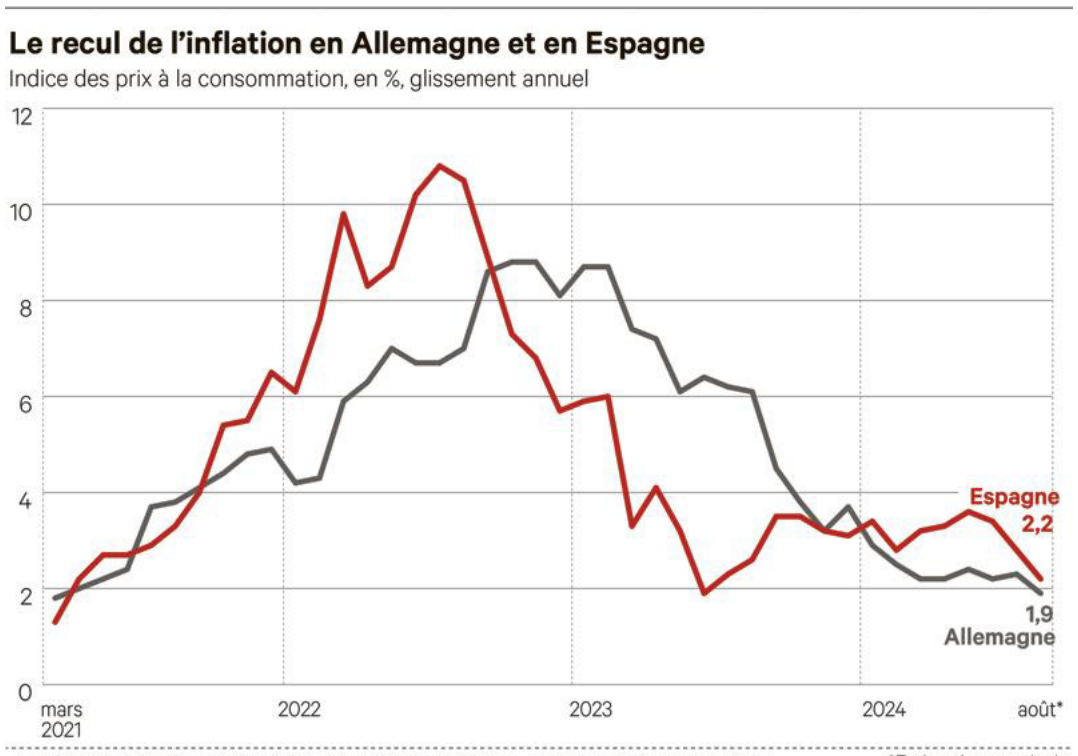

L'inflation espagnole recule

Destatis a également indiqué que les salaires réels en Allemagne ont augmenté en moyenne de 3,1 % d'avril à juin par rapport à la même période de l'année précédente, marquant ainsi une augmentation du pouvoir d'achat des salariés pour le cinquième trimestre consécutif. « *Les gens ont à nouveau plus d'argent dans leur porte-monnaie* », s'est félicité le chancelier allemand Olaf Scholz dans un message sur X.

Quelques heures plus tôt, les statistiques espagnoles ont montré également un recul des pressions inflationnistes. L'inflation harmonisée aux normes européennes a ralenti à 2,4 % sur un an au cours du mois d'août, soit son rythme le plus lent depuis un an. La baisse des prix des carburants et des denrées alimentaires sont à l'origine de ce résultat, a souligné l'Institut national de la statistique (INE). En revanche, l'inflation sous-jacente, qui exclut les prix volatils des aliments non transformés et de l'énergie, a progressé de 2,7 % en glissement annuel, contre 2,8 % le mois dernier, selon l'INE.

Si, le week-end dernier, l'économiste en chef de la BCE, Philip Lane, avait estimé qu'une politique monétaire restrictive demeurait nécessaire, il n'en a pas moins esquissé de futurs assouplissements.

A Francfort, ce jeudi, il a souligné le fait que la croissance des salaires dans la zone euro, facteur clé de l'inflation, ralentira fortement en 2025 et 2026. « *C'est de là que vient la confiance dans le retour à l'objectif* » d'inflation de la Banque centrale, a-t-il déclaré.

Dans l'attente des chiffres d'inflation de la France, de l'Italie et de la zone euro, publiés ce vendredi, les économistes prévoient d'ores et déjà une réduction des taux directeurs de la BCE le mois prochain. Chez Nomura, quatre économistes estiment que « *les préoccupations liées à l'inflation sont de plus en plus secondaires ; l'attention se porte désormais sur la croissance économique et le marché du travail* ».

> « Les préoccupations liées à l'inflation sont de plus en plus secondaires ; l'attention se porte désormais sur la croissance économique. »
> ÉCONOMISTES DE NOMURA

Les chiffres de l'inflation en Allemagne constituent « *une excellente nouvelle pour la BCE car ils montrent enfin les premiers signes d'une tendance désinflationniste plus large, qui va au-delà des prix de l'énergie. Ils devraient faciliter la décision de la BCE de réduire ses taux d'intérêt lors de sa réunion de septembre. L'affaiblissement des pressions inflationnistes et l'affaiblissement de la dynamique de croissance offrent un contexte macroéconomique presque parfait pour une nouvelle baisse des taux* », analyse pour sa part Carsten Brzeski, le chef économiste d'ING. ■

Israël redoute une campagne d'attentats suicides

PROCHE-ORIENT

L'armée israélienne a lancé mercredi la plus importante opération depuis vingt-deux ans en Cisjordanie.

L'Etat hébreu veut faire échec au projet du Hamas de mener une campagne d'attentats suicides en Israël.

Pascal Brunel
— Correspondant à Tel-Aviv

Israël vit dans la hantise de revivre le cauchemar d'attentats suicides dans les autobus, les cafés, les marchés, en pleine rue. Le Hamas a en effet annoncé son intention de lancer une campagne de terreur de cette nature. La menace a été prise au sérieux et a servi de prétexte au lancement à titre « *préventif* » d'une opération militaire en Cisjordanie, la plus importante depuis 22 ans lors la deuxième Intifada, le soulèvement palestinien.

Depuis le début de ces opérations terrestres et aériennes mercredi, au moins 12 Palestiniens du Hamas et du Jihad islamique, une organisation encore plus radicale, ont été tués dans trois camps de réfugiés situés dans la partie nord de la Cisjordanie, une région conquise par Israël lors de la guerre des Six jours en 1967.

La sonnette d'alarme a été déclenchée par une tentative avortée d'attentat suicide, le 13 août. Ce jour-là, un Palestinien a trouvé la mort à la suite de l'explosion prématurée d'une bombe qu'il transportait dans un sac derrière son dos à Tel-Aviv. Un passant a été blessé.

Opérations suicides

Le Hamas et le Jihad islamique avaient revendiqué cette tentative et prévenu que d'autres attentats du même genre allaient se multiplier. Khaled Mashaal, un haut responsable du Hamas, a également proclamé mercredi en Turquie que le mouvement islamique avait l'intention « *de revenir aux opérations* » suicides, alors que l'organisation islamique a subi d'énormes pertes dans la bande de Gaza depuis le début de la guerre le 7 octobre.

Sur les réseaux sociaux, le Hamas mène une campagne d'intimidation en publiant des photomontages où l'on voit des hommes le visage masqué par un keffieh avec des explosifs dissimulés dans le dos et des autobus éventrés par des explosions, le tout avec une légende en arabe et en hébreu : « *La terreur arrivera jusqu'à vous* », « *nos chahid* [martyrs en arabe, NDLR] *sont en chemin* ».

Les islamistes utilisent également des photos à la gloire de Yahya Ayyash, un Palestinien du Hamas surnommé « l'ingénieur », spécialisé dans la production de bombes conçues pour une série d'attentats suicide qui avaient fait une soixantaine de morts, avant qu'il soit tué en 1996 par les services secrets israéliens à l'aide d'un téléphone portable piégé.

Images d'horreur

Au total, les kamikazes palestiniens ont commis 450 attentats à la fin des années 1990 et au début des années 2000, qui ont coûté la vie à 527 Israéliens et fait 3.350 blessés, selon les chiffres officiels. Les images d'horreur provoquées par ces attaques sont restées gravées dans la mémoire des Israéliens.

« *Nous avons lancé nos opérations pour renforcer le sentiment de sécurité* », explique un porte-parole militaire. En réponse aux critiques émises notamment par Antonio Guterres, le secrétaire général des Nations unies, contre l'opération israélienne, l'ambassadeur israélien à l'ONU Danny Danon a répondu qu'Israël ne « *pouvait pas rester les bras croisés et attendre que des autobus explosent dans les centres-villes avant d'agir* ».

Israël Katz, le chef de la diplomatie, a pour sa part pointé l'Iran, qui fournirait des armes par la frontière entre Israël et la Jordanie aux islamistes en Cisjordanie. « *Nous devons faire face à cette menace par tous les moyens possibles, y compris dans certains cas d'intenses combats, en procédant à l'évacuation temporaire de la population d'un quartier à un autre dans des camps de réfugiés pour ne pas porter atteinte aux civils* [palestiniens] », a prévenu le ministre des Affaires étrangères.

Depuis le début de la guerre, l'armée israélienne n'a jamais contraint jusqu'à présent des habitants de localités ou de camps de réfugiés en Cisjordanie à quitter leur domicile, contrairement à Gaza où le nombre de personnes déplacées approche les 2 millions. « *C'est une guerre dans tous les sens du terme et nous devons la gagner* », a proclamé Israël Katz. ■

La Hongrie continue d'irriter ses partenaires européens

EUROPE

Depuis la « mission de paix » de Viktor Orban à Moscou et Pékin en juillet, Budapest a attaqué un texte européen sur le pluralisme, facilité l'entrée des Russes sur son territoire et critiqué l'« oligarchie bruxelloise ».

Karl De Meyer
— Bureau de Bruxelles

Les ministres des Affaires étrangères de l'UE ne se sont pas réunis jeudi à Budapest, comme c'était prévu au début de la présidence hongroise de l'Union européenne, mais à Bruxelles. Ainsi en a décidé fin juillet Josep Borrell, le chef de la diplomatie européenne, pour sanctionner les provocations du Premier ministre hongrois, Viktor Orban, quelques semaines auparavant.

Alors que son pays venait de prendre la présidence tournante de l'UE pour six mois, le dirigeant « illibéral » avait mené une mission diplomatique « *pour la paix en Ukraine* » à Moscou et à Pékin, où il avait rencontré Vladimir Poutine et Xi Jinping. Sans avertir ses partenaires européens ni préciser qu'il n'avait reçu aucun mandat de l'UE pour cette tournée surréaliste qui s'était achevée en Floride – chez Donald Trump.

Au cours de l'été, la Hongrie a continué d'irriter les capitales et les institutions de l'UE. Dès la mi-juillet, Budapest a déposé un recours contre le règlement européen destiné à garantir la protection des journalistes et la liberté des rédactions, publié au « Journal officiel » en avril dernier. La Hongrie, qui malmène l'Etat de droit depuis des années et a considérablement réduit le pluralisme à l'intérieur de ses frontières, conteste la base juridique choisie par la Commission pour ce texte en partie inspiré… par la situation en Hongrie.

Le gouvernement Orban a par ailleurs décidé d'assouplir les conditions d'entrée sur son territoire pour les travailleurs de plusieurs pays dont… la Russie et son alliée la Biélorussie. Dès le 29 juillet, Manfred Weber, président du groupe conservateur au Parlement européen, le premier de l'hémicycle, a alerté Charles Michel, président du Conseil européen, sur les dangers d'une telle mesure.

Menaces d'espionnage

Selon Manfred Weber, ces nouvelles règles peuvent créer « *des failles en matière d'espionnage* » et « *faciliter la circulation des Russes dans l'espace Schengen* ». La commissaire européenne aux Affaires intérieures, Ylva Johansson, a sommé la Hongrie de s'expliquer, brandissant la menace de sanctions. Le 21 juillet, le ministre de l'Intérieur hongrois, Sandor Pinter, a répondu à Bruxelles qu'il conserverait ce régime simplifié.

Le 27 juillet, lors d'un discours prononcé à l'université d'été de Balvanyos en Roumanie, Viktor Orban a détaillé sa vision pour l'avenir de l'Europe. S'il a fait référence au concept d'« autonomie stratégique » et appelé au renforcement de l'industrie européenne de défense, il a aussi réclamé la préservation des souverainetés nationales face à l'« *oligarchie libérale* » de Bruxelles. Pour finir, le Premier ministre a proposé à Ursula von der Leyen de reconduire pour cinq ans le commissaire hongrois sortant, Oliver Varhelyi, alors que celui-ci mène depuis des années un jeu trouble dans les Balkans.

Autant dire que la question hongroise n'a pas fini de parasiter le débat européen, y compris dans le dossier de l'assistance à l'Ukraine. Budapest conteste l'aide occidentale à Kiev et entrave le fonctionnement de la Facilité européenne pour la paix, véhicule de l'aide de l'UE à Kiev. Le pays envahi a déclenché début août une offensive dans la région de Koursk, en Russie, de manière à soulager le front oriental.

Le ministre ukrainien des Affaires étrangères, invité au Conseil informel de jeudi, a demandé à l'UE de faire pression sur les Etats-Unis pour qu'ils autorisent Kiev à utiliser leurs armes contre des installations critiques situées en profondeur sur le territoire russe. Dmytro Kouleba a également déploré les retards dans les livraisons d'armement promises à son pays.

Enfin, alors que Josep Borrell a réclamé jeudi de prendre des sanctions contre des ministres israéliens coupables, selon lui, de « *propager la haine* » contre les Palestiniens, le ministre hongrois des Affaires étrangères a jugé sa proposition « *dangereuse* ». Il n'était certes pas le seul à exprimer des réserves. ■

Hervé Pinel

L'économie russe à l'épreuve d'une guerre longue et incertaine

Le budget 2025 du pays sera présenté dans les prochaines semaines. Plus encore que les années précédentes, il portera la marque d'un dirigeant concentré vers un seul objectif : la guerre en Ukraine. Les prévisions et le pilotage économiques se heurtent à l'instabilité liée au conflit et aux sanctions, mais la consommation explose.

Alice Barbier
— Correspondante à Moscou

Dès l'incursion ukrainienne dans la région de Koursk au début de ce mois d'août, le rouble a reculé. Il cote encore ces derniers jours à environ 100 pour 1 euro, contre 85 en moyenne au début de l'été ; et encore, il ne s'agit que d'une faible partie émergée de l'iceberg mystérieux qu'est devenue l'économie russe.

Depuis le début de la guerre et la mise en place des sanctions financières, le taux du rouble est ainsi contrôlé et fixé par la banque centrale. Le 22 juillet dernier, cette dernière annonçait même suspendre la publication de ses statistiques sur le marché des devises de gré à gré. Motif officiel décliné sur son site Internet : limiter l'estimation de l'impact des sanctions. Reste que cette chute de la monnaie nationale est bien la dernière illustration en date d'un pays à l'économie et à la société entièrement immergées dans une immense incertitude depuis que Vladimir Poutine a lancé ses soldats à l'assaut de l'Ukraine.

Taux d'échange de la monnaie nationale mais aussi taux d'intérêt, inflation, salaires, cohésion et contrat social… dans toutes ces données et ces équations réside la même inconnue : ce qui se passe sur le champ de bataille. A charge notamment pour la présidente de la Banque de Russie de continuer à piloter le navire pour absorber de nouveaux chocs imprévus. Jusqu'ici, Elvira Nabioullina a réussi à faire encaisser le choc des sanctions à la Russie, mais son action de gestionnaire efficace commence à trouver ses limites. Les sanctions bancaires rendent les échanges de plus en plus compliqués, notamment avec la Chine. Le pouvoir russe ne cache pas son mécontentement à ce sujet.

Difficultés de recrutement

L'offensive ukrainienne à Koursk a eu aussi un autre effet : une nouvelle offre de recrutement lancée par l'antenne régionale du ministère de la Défense pour des « unités volontaires ». A l'appui de ce qui est vanté comme une démarche « patriotique » pour « défendre sa terre », deux avantages dans une longue liste sont surlignés sur le tract qui circule : des missions uniquement sur le territoire de la région, et un contrat de six mois. Ces conditions bien plus avantageuses – sur le papier en tout cas – que celles des soldats de l'armée régulière et des mobilisés soulignent en creux les difficultés de recrutement.

Tout l'été déjà, les régions russes ont multiplié les annonces de primes pour la signature d'un contrat avec l'armée. Le maire de Moscou, Sergueï Sobianine, a même promis 1.900.000 roubles, un peu moins de 19.000 euros au cours actuel, comme prime à l'engagement, ainsi qu'un bonus de 50.000 roubles mensuels (490 euros environ) ajoutés à la solde donnée par l'armée. Manière de démontrer sa loyauté au Kremlin, d'autant que des élections locales se tiennent le 8 septembre, mais signe aussi des tensions à l'œuvre en matière de main-d'œuvre.

Pour le pouvoir, un arbitrage entre deux nécessités devient de plus en plus délicat : garantir des effectifs à l'armée, tout en faisant tourner l'économie. C'est un dilemme qui n'est pas nouveau mais qui s'est accentué et devient un casse-tête à résoudre : jamais le niveau de chômage n'a été aussi bas en Russie, 2,4 % en juin selon les statistiques officielles, contre un peu plus de 7 % en 2022. C'est un record depuis l'Union soviétique.

En coulisses, c'est un bras de fer : les « technos » plaident pour donner de l'air à l'économie, quand les faucons avancent que la priorité en matière de main-d'œuvre doit rester dirigée vers le secteur militaire. Signe que cette préoccupation devient très sensible : les suggestions lancées dans le débat public sur ce sujet.

La semaine dernière, Elena Dybova, vice-présidente de la Chambre de commerce et d'industrie, a proposé d'interdire les nouveaux recrutements de coursiers et de chauffeurs de taxi en Russie – secteur déjà sous tension – et d'envoyer le personnel travaillant dans ces domaines dans les usines du secteur militaro-industriel. En juillet, Vladimir Poutine avait exigé que le gouvernement forme environ un million d'ouvriers d'ici à 2028 afin de résoudre le problème de la pénurie de personnel dans l'industrie.

Des services en surchauffe

Le secteur des services est, lui aussi, en pleine surchauffe. Un tour sur le très chic boulevard Nikitskaya à Moscou début juillet aurait pu faire croire que cette artère luxueuse de la capitale russe s'était soudainement mise à l'heure de Paris Plage : trampolines, espaces pétanques, défilés déguisés en musique… En réalité, le maire de la ville soignait ses administrés avec son opération « l'été à Moscou », en offrant des animations à ceux qui ne pouvaient plus autant qu'avant ou plus du tout quitter la ville ou le pays pour les vacances, en raison des sanctions occidentales, mais aussi du contrôle des capitaux décrété par la Russie.

Un déficit qui se creuse

Manière aussi de faire tourner l'économie d'une ville certes désertée par les touristes occidentaux, mais peuplée comme ailleurs en Russie d'habitants aux revenus dopés par l'économie de guerre, l'explosion des salaires dans le secteur de la défense ayant forcé les entreprises civiles à s'aligner pour garder leur personnel.

Rien ne semble freiner l'ardeur de consommation, même le taux d'intérêt record de la banque centrale à 18 %. Là aussi, le maître du Kremlin a demandé officiellement à ses technos en cette rentrée de trouver des solutions. Reste la facture à payer : un déficit de l'Etat qui se creuse, une hausse des impôts pour les plus fortunés en 2025. Et une économie qui investit encore moins qu'avant dans l'avenir, notamment dans les infrastructures. ■

LA **CHRONIQUE** *de* **Nicolas Goetzmann**

Quand la BCE condamne la zone euro à la stagnation

Selon les données publiées par la Banque centrale européenne, le « daily nominal effective exchange rate of the euro » (valeur de l'euro comparée à un panier de devises représentatif des échanges commerciaux de la zone) a enregistré son plus haut niveau historique le jeudi 22 août dernier, balayant définitivement ses sommets enregistrés lors de la grande crise financière de 2008.

Ce record a de quoi surprendre. Alors que la BCE avait choisi de procéder à sa première baisse de taux le 6 juin dernier, la Réserve fédérale des Etats-Unis ne fera de même que le 18 septembre prochain, ce qui marque un décalage qui aurait pu être défavorable à la valeur de la monnaie unique.

En baissant ses taux avant ceux de la Fed, la BCE s'inquiétait d'ailleurs de voir les investisseurs déserter l'euro au profit de monnaies délivrant un revenu plus élevé. Mais c'est l'inverse qui s'est produit.

Ce paradoxe est le résultat du « pivot » de la Réserve fédérale. Après la publication de statistiques défavorables sur le front de l'emploi, le rythme attendu des baisses de taux aux Etats-Unis s'est considérablement accéléré, ce qui a favorisé une baisse du dollar. Cette situation n'est pas sans conséquences pour la croissance de la zone euro, puisque le PIB européen ne trouvait son salut que par l'accroissement de sa balance commerciale. La hausse constatée de la monnaie unique met ainsi en péril le seul levier dont disposait encore la zone euro.

Croissance menée par les échanges extérieurs

Cette prise en tenaille révèle une nouvelle fois le problème fondamental européen qui est de faire reposer sa croissance sur ses échanges extérieurs tandis que sa demande intérieure, qui représente pourtant 95 % du PIB, est entravée par la politique monétaire de la BCE. Ce constat est sans appel à la lecture comparée des données actuelles entre Europe et Etats-Unis.

Depuis plusieurs mois, les discours de la Fed mettent en avant un agrégat permettant d'isoler le secteur privé domestique – le plus dépendant de la politique monétaire : le « Private Domestic Final Purchases » (PDFP) qui est la somme de la consommation et de l'investissement privés.

Aux Etats-Unis, cette mesure a subi un ralentissement progressif lui permettant d'atteindre un rythme annuel de 5.4 % en terme nominal, ce qui correspond très exactement au niveau des taux directeurs de la Fed, soit 5.33 %. En toute logique, la Fed se prépare désormais à baisser ses taux pour permettre à cette croissance de se stabiliser à un niveau élevé.

Niveau coercitif

Cette donnée n'existe pas pour la zone euro, mais elle reste disponible pour ses deux principales économies. Pour l'Allemagne, c'est une progression nominale de 1,4 % qui peut être constatée sur la dernière année, contre une hausse de 2,2 % pour la France. La mesure agrégée des deux pays révèle une progression de ce secteur domestique privé de 1,73 % (entre le deuxième trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2024) alors que les taux d'intérêt de la BCE sont fixés à un niveau coercitif de 3,75 %.

Quand le secteur privé américain subit un niveau de taux équivalent à son niveau de croissance, celui de la zone euro subit un environnement éminemment restrictif.

C'est cette lecture comparée des deux politiques monétaires qui démontre l'intensité du déséquilibre exercée par la BCE, et ce alors même que les résultats de ces dernières années lui sont également défavorables.

Depuis le dernier trimestre 2019, le secteur privé domestique allemand (PDFP, ajusté de l'inflation) a enregistré une baisse de 2,5 % contre une hausse de 2,4 % pour la France, pour un résultat de stagnation européenne. Du côté américain, cette même mesure a progressé de 11,3 %, ce qui explique le décrochage économique en cours.

Mois après mois, les signaux d'alarme s'accumulent et démontrent que la politique monétaire de la Banque centrale européenne condamne la zone euro à la stagnation.

Nicolas Goetzmann est chef économiste de la Financière de la Cité.

analyses

IA générative : qui veut gagner un an de liberté ?

La GenAI fait déjà économiser cinq heures par semaine à ses utilisateurs au travail. Mais les entreprises françaises doivent encore rattraper leur retard en formation.

LA **CHRONIQUE** *de* **Sylvain Duranton**

Tout le monde en parle, mais surtout tout le monde l'utilise ! Au-delà du buzz et des discours prophétiques entendus à l'envi à Davos, au Consumer Electronic Show de Las Vegas ou plus près de chez nous à VivaTech, l'IA générative (GenAI) arrive vraiment dans les entreprises en 2024. Une de nos récentes études, conduite auprès de plus de 13.000 personnes dans 15 pays, montre que 82 % des dirigeants, 56 % des managers et 43 % des employés utilisent la GenAI dans le cadre de leur travail. Les salariés sont déjà deux fois plus nombreux à utiliser ChatGPT ou d'autres modèles larges de langage (LLM) qu'en 2023.

Les économistes croisent le fer pour prédire l'impact de l'IA générative sur l'emploi, alternant les prévisions les plus alarmistes, avec des vagues de licenciements massives, et les visions résolument optimistes, avec l'entrée dans une ère d'innovations et de croissance nouvelle. Regardons ce qui se passe vraiment sur le terrain.

Cigales ou fourmis

Une fois n'est pas coutume : bonne nouvelle ! Plus de la moitié des utilisateurs de GenAI au travail déclarent y gagner au moins cinq heures par semaine, en expédiant les tâches les plus rébarbatives et répétitives de leur quotidien professionnel : tâches administratives, reporting, production de documents formatés (emails, comptes rendus, appels d'offres…).

Sur la durée d'une carrière, l'accumulation de ces cinq heures gagnées par semaine constitue plus d'une année de liberté ! Les salariés ne s'y trompent pas et se saisissent des outils. Fidèle à ses habitudes, la France se partage en deux camps. Celui des fourmis, qui produisent plus (41 %), prennent plus de temps pour la réflexion (38 %) ou s'appliquent plus pour améliorer la qualité de ce qu'elles produisent. Celui des cigales, qui rentrent plus tôt chez elles (35 %), passent plus de temps à échanger avec leurs collègues (30 %) ou investissent du temps dans leurs loisirs (24 %).

Cigales ou fourmis, qu'en disent les entreprises ? Elles sont disertes sur l'importance de la GenAI et du rôle primordial que gardera l'humain. Elles sont généreuses dans la mise à disposition d'outils pour leurs collaborateurs… mais coites sur le cadrage de leur utilisation. Les équipes dirigeantes savent que le sujet peut devenir explosif, car il porte en germe un nouveau contrat social dont les contours sont encore difficiles à cerner. Le précédent du télétravail, dont les conséquences sont loin d'être stabilisées, incite tous les acteurs à la prudence.

Prudence, oui, mais pas attentisme. Dans tous les secteurs, de nombreuses entreprises ont lancé d'ambitieux programmes de transformation fondés sur l'IA. Dans cette course, les pays du « Global South » avancent plus vite que ceux du « Global North » avec un enthousiasme plus marqué chez les dirigeants, les managers, les salariés et les citoyens au sens large.

> Les Français sont en moyenne plus utilisateurs de GenAI dans un cadre professionnel que les autres salariés du monde.

A l'inverse, en 2024, alors que la quatrième révolution industrielle accélère, la France « boude », comme elle « s'ennuyait » au début de l'année 1968… En effet, les Français sont en moyenne plus utilisateurs de GenAI dans un cadre professionnel que les autres salariés du monde, mais ils sont à la fois moins cigales et moins fourmis, moins nombreux à travailler plus ou mieux, et moins nombreux à travailler moins… Ils boudent, et s'inquiètent : ils sont plus nombreux à craindre que la GenAI ne fasse disparaître leur emploi que les salariés des autres pays.

Alors, une fois de plus, nous, Gaulois grincheux, refusons de nous adapter au monde moderne ? Pas si sûr. La balle est peut-être dans le camp des dirigeants. Les doléances des salariés sont simples : ils souhaitent être formés à la GenAI et être guidés dans son utilisation. A ce stade, les salariés français ont bénéficié de significativement moins de formation et d'encadrement sur le sujet que leurs homologues européens… Alors, aux armes dirigeants, il est temps de former vos bataillons.

Sylvain Duranton est directeur monde BCG X, l'entité tech de BCG.

LA **REVUE** DU JOUR

Que faire des hippopotames d'Escobar ?

LE PROPOS En 2040, 1.400 hippopotames pourraient occuper le bassin du Magdalena, le plus important fleuve de Colombie. C'est l'héritage de la ménagerie que le pourtant très cruel trafiquant de drogue Pablo Escobar s'était offert à 300 kilomètres au nord-ouest de Bogota.
Après sa mort, en 1993, les animaux furent recasés dans des zoos, sauf trois femelles et un mâle hippopotames, trop difficiles à transporter. Ils se sont échappés et reproduits au rythme d'un rejeton par maman tous les 18 mois.
Le magazine « Smithsonian », publié par l'institution américaine du même nom, qui regroupe entre autres 19 musées, leur consacre 12 pages d'enquête. Les hippos seraient déjà 200, pataugeant la journée dans l'eau, mais terrorisant les populations, une fois le soleil couché, à la recherche de bonnes herbes.

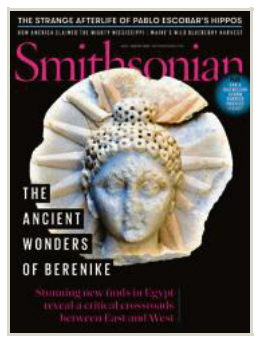

L'INTÉRÊT En quarante ans, la Colombie a beaucoup changé, acceptant de revoir son approche de la cause animale, inexistante à l'époque d'Escobar. Les autorités ont d'abord voulu donner ces charmantes bestioles, mais sans succès. Elles ont ensuite tenté de les abattre et ont dû, là également, renoncer, face à une bronca internationale. Aujourd'hui, elles stérilisent à tour de bras. En attendant, les hippos d'Escobar attirent le chaland. — ***Jacques Henno***

The Strange Afterlife of Pablo Escobar's Hippos
« The Smithsonian », août 2024, 122 pages, article gratuit en ligne.

Le président du groupe LFI à l'Assemblée nationale, Jean-Luc Mélenchon. PhotoLionel Bonaventure/AFP

Non, la France n'a pas besoin d'un coup de barre à gauche

Le mal français depuis trente ans ne vient pas d'une redistribution sociale insuffisante, mais d'une production insuffisante. Abandonner aujourd'hui la politique de l'offre replongerait le pays dans sa léthargie et les plus démunis n'y gagneraient rien, au contraire.

LA **CHRONIQUE** *d'* **Eric Le Boucher**

Un jour j'ai demandé au SDF de mon quartier avec qui je discute régulièrement de la vie et des chiens, pour qui il votait. Sa réponse ciselée d'intelligence me laisse encore pantois : « Je vote à droite en France, à gauche en Europe et à l'extrême gauche dans le monde. » Tout est dans cette distinction si lumineuse des trois espaces qui n'est jamais faite en France. C'est la confusion des trois qui engendre le désarroi intellectuel et l'impuissance politique dans lesquels se trouve ce pays. Reprenons à l'envers.

Oui, mondialement, le capitalisme devenu financier et la politique monétaire expansionniste ont gonflé les prix de l'immobilier et les patrimoines en Bourse. Ce capitalisme n'assure plus ni une croissance saine et solide, ni une répartition équitable de ses fruits. Les milliardaires du 1 % ont accumulé des fortunes immenses mais les classes moyennes, se sentant flouées, se détachent de la démocratie et votent pour les populistes (*).

En réalité, le bilan doit être nuancé, les inégalités mondiales ont plutôt tendance à se réduire, grâce à la Chine et maintenant à l'Inde. Mais persiste le sentiment d'injustice qui croît aussi vite que le carnet de commandes des super yachts.

Revenir à un capitalisme responsable

De son côté, l'Europe s'est construite sur la compétition entre les pays membres (Grand marché) et pas assez sur la coopération (faute de l'Europe sociale que voulait Delors). Là aussi, il faudrait nuancer, de nombreuses politiques fédérales « de gauche » (comme le Green Deal) sont adoptées. Mais persiste l'idée d'une Europe « ultralibérale ». A ces deux niveaux, un coup de barre « à gauche » serait nécessaire. Revenir à un capitalisme responsable, ôter sa couronne à l'actionnaire, rétablir un équilibre entre le travail et le profit, reconstruire un ordre international coopératif, seraient des politiques légitimes.

En Europe, harmoniser la fiscalité et accroître les politiques communes de recherche et d'innovation, seraient bienvenus pour donner une « puissance » à l'Union. Mais l'organisation en nations rivales bloque les initiatives, comme on le voit sur l'imposition minimale à 15 % des multinationales. La gauche, faute de partis mondiaux ou européens, faute de syndicats mondiaux ou européens, est impuissante.

Fausse peinture

Alors faut-il agir au niveau de la seule France ? La gauche française nous le fait croire, en confondant les espaces. Elle décrit une France misérable, une politique sociale sabrée, des services publics délabrés par « l'austérité », le tout par un pouvoir macronien au service du 1 %.

> Faut-il agir au niveau de la seule France ?
>
> La gauche française nous le fait croire, en confondant les espaces.

Cette fausse peinture est reproduite par les médias qui préfèrent plonger sur les pleurs et les peurs pour faire de l'audience que de regarder les rapports de l'Insee. En vérité, la France qui va plutôt bien, ne souffre certainement pas d'un manque global de « social ». Le niveau très élevé des prélèvements (43 % du PIB) et des dépenses sociales (32 %) permet de corriger les inégalités. Celles-ci n'augmentent pas.

Le pouvoir d'achat moyen, un très court moment écorné par l'inflation, a retrouvé sa tendance à la hausse. Les services publics n'ont jamais reçu autant d'argent que sous les présidences Macron. Le discours de la gauche sur *« une urgence »* sociale correspond à un diagnostic importé faux.

Le mal français depuis trente ans ne vient pas d'une redistribution sociale insuffisante mais d'une production insuffisante. Abandonner aujourd'hui la politique de l'offre alors qu'elle porte ses fruits (les créations d'emplois) replongerait le pays dans sa léthargie et les plus démunis n'y gagneront rien, au contraire.

La gauche qui réclame « une rupture » n'a en vérité rien « de gauche » sauf à penser, comme Jean-Luc Mélenchon, que son héros Nicolas Maduro, le dictateur vénézuélien qui a ruiné son pays, est « de gauche ». Etre de gauche au XXIe siècle consiste premièrement à reconnaître les faits.

Créer de « bons » emplois

Jean-Luc Mélenchon fait, hélas comme Donald Trump, exactement le contraire : il a gagné les élections, c'est faux ; la France est misérable, c'est faux ; Macron est le serviteur des riches, c'est faux ; il ne respecte pas la Constitution, c'est faux. Etre de gauche consiste deuxièmement à ne pas chausser, cossard, des lunettes du XIXe siècle. Les souffrances ne sont plus les mêmes, les solutions non plus. Le Labour britannique ne veut pas « protéger », mais construire « une plateforme » de droits *« qui permette aux gens de s'élever selon leurs propres mérites »*. Il copie l'économie de l'offre « à la Biden » parce que c'est la bonne politique pour remonter les salaires.

Oui mais voilà : faire cela en France, investir dans l'Etat, réindustrialiser, créer des « bons » emplois… c'est ce que fait Emmanuel Macron, le honni. Donc ça ne peut pas être de gauche. Eh bien si !

(*) The crisis of Democratic Capitalism, Martin Wolf, Allen Lane 2023.

Eric Le Boucher est éditorialiste aux « Echos »

opinions

Publiez vos contributions sur le Cercle des Echos : lesechos.fr/idees-debats/cercle

LE **POINT DE VUE**

de **Guillaume Prévost**

Education : que peut-on encore attendre de la politique ?

Au moment de fermer le ban d'un été éclatant, on ne peut qu'être frappé par le contraste entre l'enthousiasme d'une nation pour ses Jeux Olympiques et le marasme des manœuvres politiques nées d'une majorité introuvable. La leçon estivale est claire : c'est le pouvoir qui va mal, pas la France.

Pour tous ceux qui retrouvent le chemin d'une école, d'un centre de loisirs ou d'un foyer d'accueil, le bien commun fait cependant bien pâle figure face aux éclatantes performances de nos athlètes. Que peuvent donc encore bien espérer les éducateurs de la politique ?

D'abord un peu de calme probablement. Au terme de deux ans qui ont vu se succéder sans relâche quatre ministres, « école du futur », « pacte enseignant », « choc des savoirs » ou « écoles normales du XXIe siècle », la paralysie du pouvoir peut avoir quelque chose de rassurant. L'attentisme de l'administration permet en effet de retrouver d'indispensables marges de manœuvre pour adapter les emplois du temps ou concevoir des projets pédagogiques. L'atonie du pouvoir invite à réinvestir le sens de son métier, à mieux soutenir ses élèves, à entrer en relation avec les familles. La paralysie politique offre une rare parenthèse pour enseigner sans s'attacher à une nouvelle polémique sur les groupes de niveaux, l'uniforme ou les méthodes d'apprentissage.

Au fond, le marasme du pouvoir permet de réaliser à quel point nous nous sommes accoutumés à priver les éducateurs de leur jugement, de leur liberté d'action, de l'indispensable part d'initiative de l'adulte face à un enfant. Parmi les pays de l'OCDE, nos enseignants sont ceux qui se disent le plus souvent stressés par l'obligation de suivre l'évolution des directives. Avons-nous à ce point perdu le sens de l'action publique que l'impuissance politique permette de renouer avec l'action, la coopération et la responsabilité ? La situation est aussi une invitation à reconsidérer ce que nous attendons de la politique.

> Ce que l'éducation peut attendre du politique pour cette rentrée, c'est un peu de retenue.

Les dernières décennies ont montré que l'initiative politique n'apporte que confusion et désordre quand elle se substitue à l'action des personnes, quand elle prive les responsables de leurs prérogatives et de leur capacité d'initiative. En revanche, elle est indispensable pour fixer un cap, pour donner un cadre, pour assurer à chacun la sérénité du temps long, pour diffuser la confiance dans les institutions sans laquelle aucune initiative ne peut se déployer durablement.

C'est faute de cette exigence de subsidiarité que la politique perd prise avec le réel. Le spectacle de nos divisions doit guider une réflexion sur le juste niveau où les compromis pertinents sont le plus susceptibles d'émerger, où la décision est placée face à ses responsabilités, c'est-à-dire le plus près possible de ses effets concrets.

L'honneur de celui qui décide, c'est de se porter au service de ceux qu'il a l'immense responsabilité de diriger. Le politique répond aux besoins de l'administration, l'administration répond aux besoins des agents publics, les agents publics répondent aux besoins des citoyens. Pas l'inverse.

Au bilan, ce que l'éducation peut attendre du politique pour cette rentrée, c'est un peu de retenue.

Un véritable projet éducatif ne peut être qu'un projet de liberté. Il implique de permettre autant que de diriger, il doit créer les conditions d'une plus grande collaboration entre l'école et son environnement, entre l'Etat et les collectivités, entre le service public et la société civile. Il implique surtout de faire confiance : aux chefs d'établissement, aux enseignants, aux éducateurs, aux parents. Aux enfants surtout que la société n'a de cesse de rendre responsables de ses maux, des écrans au harcèlement.

En 2017, arrivant rue de Grenelle, Jean-Michel Blanquer faisait le juste constat d'une perte de confiance et la promesse de ne pas ajouter une nouvelle loi au fardeau de l'école. Deux ans plus tard était publiée la loi pour « une école de la confiance ». Qui s'étonne encore de la défiance ?

Guillaume Prévost est délégué général de Vers Le Haut.

LE **POINT DE VUE**

de **Frédéric Collet** *et* **Jean-François Pomerol**

Santé : digitaliser les diagnostics, la révolution qui tarde

La pathologie est une discipline méconnue des Français. Pourtant, sans pathologistes, pas de diagnostic. Chaque année en France, plus de 400.000 nouveaux cas de cancer sont diagnostiqués, et la pathologie est un passage quasi systématique pour chacun de ces diagnostics. Cette discipline permet non seulement de confirmer la présence d'un cancer, mais aussi de déterminer son type, son stade et toutes les informations cruciales pour élaborer un traitement adapté.

Elle est à l'aube d'une transformation digitale profonde qui tarde à arriver. Aujourd'hui, seulement 15 % de la filière est numérisée. Le reste des anatomopathologistes ne disposent pas d'outil leur permettant de passer du microscope à l'écran. Ce chiffre met en évidence l'ampleur du chemin restant à parcourir à l'heure où l'avènement de l'intelligence artificielle et de la data promet de révolutionner le diagnostic médical. Ils réduisent le délai de prise en charge, augmentent la précision, aident à la sélection du traitement le plus efficace. Et ce n'est encore qu'un début. Dans le même temps, la numérisation ouvre la voie à des opportunités majeures d'utilisation de la donnée pour la recherche de nouveaux biomarqueurs.

On compte en France environ 1.650 pathologistes. Pour plus de 68 millions d'habitants. Chaque pathologiste traite plusieurs milliers d'échantillons par an. Cette charge de travail colossale pourrait être allégée par l'utilisation des technologies digitales, dont l'IA. En analysant des milliers d'échantillons, elle peut aider le médecin et même détecter des anomalies pouvant échapper à l'œil humain.

Cela ouvre une nouvelle ère dans laquelle les pathologistes passeront moins de temps à traiter le plus simple, pour apporter plus de valeur et de précisions aux cas les plus complexes. La décision clinique finale revient toujours au pathologiste : l'IA et la data sont des outils de performance, seules solutions à l'accroissement sans précédent de maladies longues d'une population vieillissante.

> 85 % de la profession travaille encore sur microscope non digitalisé.

France Biotech vient de rendre les conclusions de la task force dédiée à la digitalisation du secteur. Pour la première fois, l'ensemble de la filière a structuré et réuni acteurs publics, privés et institutionnels, rassemblés pour faire des propositions concrètes et s'assurer de leur avancée. Leurs recommandations soulignent l'urgence d'une action coordonnée pour lever les obstacles actuels.

Avec 85 % de la profession qui travaille encore sur microscope non digitalisé, la France est à un tournant critique pour consolider sa position de leader parmi les nations ayant les meilleurs systèmes de santé. Il faut des technologies souveraines pour éviter un retard impossible à rattraper et une dépendance à d'autres nations pour diagnostiquer nos malades.

La filière alerte sur l'absolue nécessité d'être accompagnée financièrement dans la durée par les pouvoirs publics, tout comme les radiologues l'ont été en leur temps. Parmi les solutions simples : une commande publique intelligente qui pourrait donner un coup de pouce décisif aux entreprises qui développent ces solutions, l'accessibilité pour les professionnels aux données sécurisées, et une aide à l'équipement pour les pathologistes et les laboratoires, tout comme les médecins disposent d'un « forfait structure » pour se digitaliser.

Développer la recherche, améliorer la précision des diagnostics, réduire les délais, absorber la hausse des besoins de diagnostics et, en fin de compte, sauver des vies. La France a toutes les cartes en main pour devenir un leader mondial dans ce domaine, à condition de saisir cette opportunité et de mener une politique volontariste et visionnaire. C'est en investissant dans l'IA et en accompagnant la filière de la pathologie digitale que la France pourra rester une championne de l'excellence médicale.

Frédéric Collet est président de Filière IA et Cancers.
Jean-François Pomerol est PDG de Tribun Health et président de la task force France Biotech sur la pathologie digitale.

Dessin Mailys Glaize pour « Les Echos »

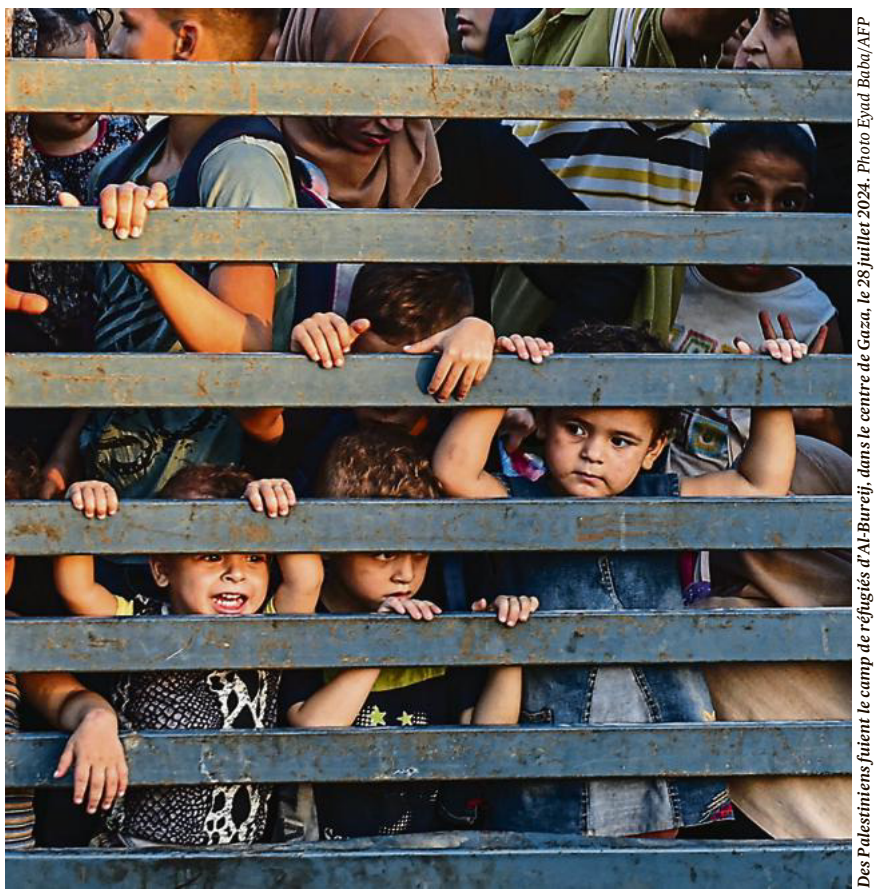

Des Palestiniens fuient le camp de réfugiés d'Al-Bureij, dans le centre de Gaza, le 28 juillet 2024. Photo Eyad Baba/AFP

Les leçons d'un été perdu

LA **CHRONIQUE** *de* **Jacques Attali**

L'été 2024 a connu son lot de bonnes surprises : des découvertes fabuleuses, en particulier thérapeutiques, trop souvent passées inaperçues ; une femme en position, pour la première fois, d'être élue présidente des Etats-Unis ; des Jeux Olympiques flamboyants et sereins ; une dictature renversée par un prix Nobel de la paix au Bangladesh. Et bien d'autres.

Il a connu aussi son lot de guerres, de massacres, de famines. Partout dans le monde (et pas seulement sous les dictatures féminicides de l'Afghanistan et de l'Iran), les femmes ont continué à être martyrisées par des hommes, dans le silence assourdissant de presque tous les autres hommes, y compris dans leurs propres pays.

Le climat a continué de se dégrader, sans que cela ne fasse plus les titres ; plus d'un milliard et demi d'humains ont passé cet été, comme les saisons précédentes, dans des bidonvilles insupportables, sans eau potable ni voirie ; plus de 150 millions d'autres sont restés sans abri, dont beaucoup sur les routes de l'exil.

Chaos universel

Des dictateurs se sont accrochés au pouvoir, malgré le verdict des urnes, comme au Venezuela ; la Russie a continué de tout faire pour broyer l'Ukraine, en jouant un jeu chaque jour plus dangereux. Les Chinois ont répété que le choix, pour les Taïwanais, n'est qu'entre la reddition et l'anéantissement. Netanyahou et le Hamas ont poursuivi leur mortel bras de fer, pour le plus grand malheur de leurs deux peuples. Enfin, Donald Trump a confirmé être encore en position de l'emporter en novembre prochain.

A-t-on réfléchi profondément, sérieusement, collégialement, cet été, quelque part dans le monde, à ce qu'il fallait faire pour éviter le chaos universel et l'effondrement planétaire que tout cela laisse craindre ? Sans doute pas : nous continuons à nous conduire comme si nous ne voyions rien.

Si on ne peut pas s'étonner qu'un voile épais entoure les projets des dictatures, comment comprendre que les démocraties n'aient pas davantage mis à profit cet été pour réévaluer, en toute transparence, leurs réponses à ces défis, pour en débattre ouvertement et se lancer enfin dans la mobilisation générale que les circonstances imposent.

Elles en avaient l'occasion : la plupart d'entre elles ont traversé, ou vont traverser avant la fin de l'année, des périodes électorales majeures. Toutes avaient donc le temps, et le devoir, d'organiser cet été de vastes ateliers de réflexions stratégiques et programmatiques.

Il n'en fut rien. Comme toujours, les politiques, en démocratie, ont procrastiné. (Et, si on veut bien faire un examen plus intime, beaucoup d'entre nous aussi avons procrastiné, dans notre vie professionnelle ou personnelle ; mais c'est un autre sujet.)

Postures et débats de personnes

En France, en particulier, pays perclus de problèmes : trop d'injustices, trop d'obstacles à la réussite des femmes et des jeunes issus de milieux défavorisés et de minorités, trop de bureaucratie, trop de strates administratives, trop de réglementations, trop d'impôts, pas assez d'ingénieur(e)s, de soignant(e)s, d'enseignant(e)s.

On aurait aimé que les partis politiques prennent le temps, cet été, de revisiter les programmes qu'ils avaient dû bâcler en une semaine avant des élections législatives improvisées, et de débattre, entre eux et avec tous les acteurs syndicaux et associatifs, des priorités du pays. Mais non.

On n'a eu que, comme depuis des années, des postures et des débats de personnes : le Rassemblement national a commencé une hibernation qui ne se terminera qu'avec la prochaine campagne présidentielle ; la France insoumise a continué à ne penser qu'au second tour de ces mêmes présidentielles, et à tout faire pour y affronter le ou la candidate de l'extrême droite ; les autres partis ne savent plus où ils sont, ballottés entre des adversaires vociférants et des alliés encombrants.

Après la nomination d'un Premier ministre, un nouveau gouvernement restera à réunir ; un programme cohérent restera à élaborer, à soumettre au Parlement et à mettre en œuvre. Par ce gouvernement et par ceux qui suivront d'ici aux prochaines présidentielles. Et après. Qui le prépare ?

La France est encore un très grand pays. Pas seulement parce qu'elle a su magnifiquement organiser des Jeux Olympiques et recevoir ceux qui venaient y participer et y assister ; surtout parce qu'elle est redevenue un pays de croissance et d'innovation, un pays d'accueil des talents et des investisseurs et qu'elle reste un des pays à l'avant-garde du plus grand projet géopolitique lancé dans le monde depuis 1945 : l'union pacifique des nations de l'Europe.

Aucun gouvernement en France ne réussira s'il ne prend pas appui sur ses réussites (attractivité économique et construction européenne) pour remédier à ses échecs (école, hôpital, bureaucratie, justice sociale). Cela exige bien plus que des noms et des postures.

Jacques Attali est écrivain et essayiste.

le grand entretien

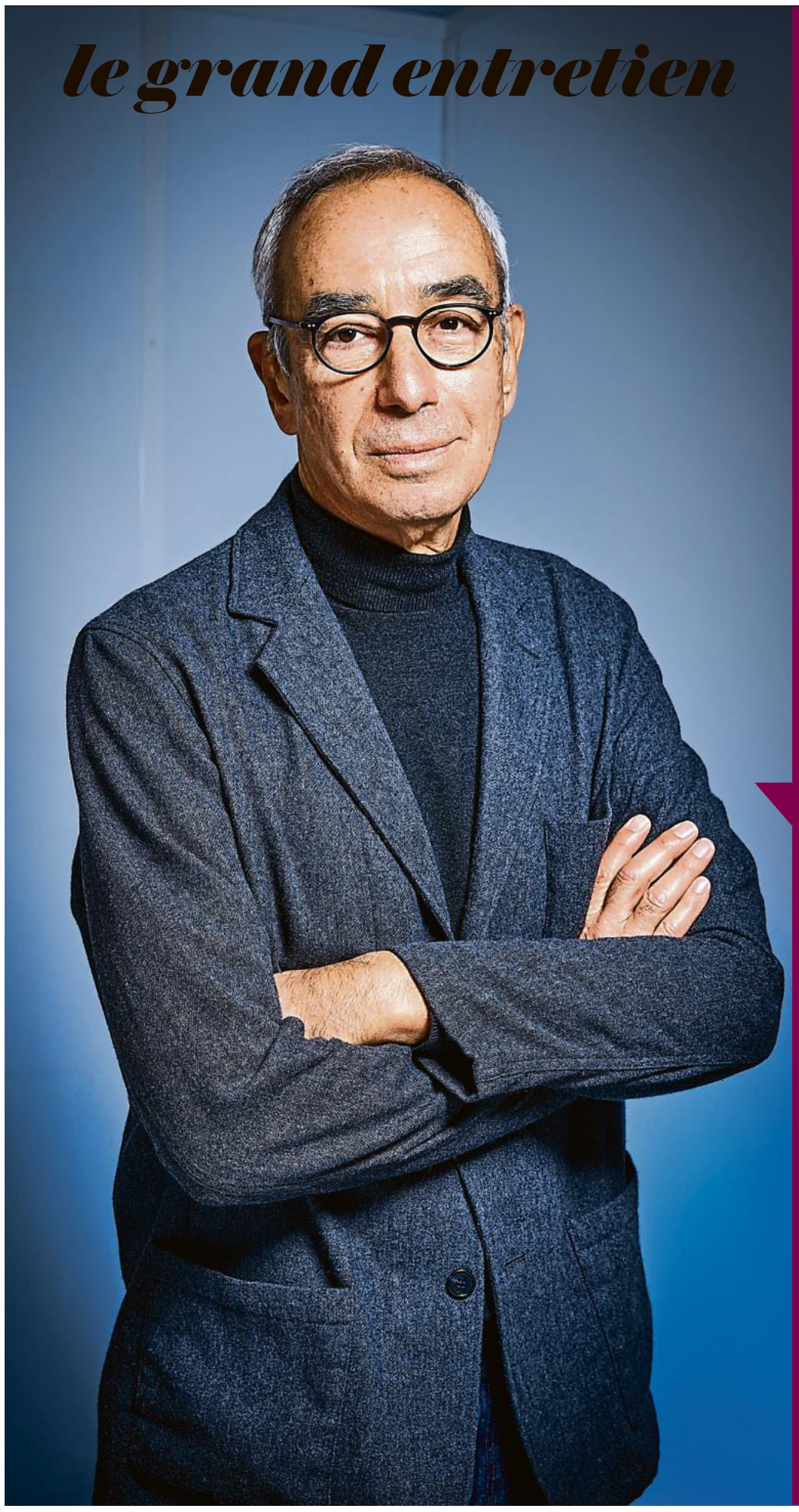

Bruno Levy/Challenges-RÉA

« Il sera difficile de la garder en l'état mais une réforme des retraites reste nécessaire »

JEAN PISANI-FERRY
Economiste, professeur à Sciences Po (Paris), à l'Institut Bruegel (Bruxelles) et au Peterson Institute for International Economics (Washington)

Propos recueillis par
Renaud Honoré, Frédéric Schaeffer
et ***Sébastien Dumoulin***

Quel message économique tirez-vous des élections législatives ?
Les Français n'ont pas donné au Nouveau Front populaire (NFP) mandat pour mettre en œuvre son programme, mais ils ont exprimé clairement un rejet du macronisme. Cela tient beaucoup à la réforme des retraites, extrêmement impopulaire. J'y vois aussi la demande d'une meilleure répartition des efforts, de davantage d'équité. Et la critique, justifiée, d'une gouvernance trop verticale, l'aspiration à davantage de discussion et de délibération.

La phase d'incertitude politique actuelle peut-elle peser sur l'économie ?
C'est un risque réel, même s'il est contrebalancé à court terme par l'effet JO. La crise politique intervient à un mauvais moment, marqué par un affaiblissement de la conjoncture, des périls internationaux, un doute sur la direction que doit prendre l'Union européenne… La France a besoin d'être gouvernée, avec un horizon qui ne se compte pas en mois. C'est également vrai pour la question budgétaire. Une longue phase d'ajustement, indispensable, s'engage. Il faut retrouver sans tarder une direction ferme.

Doit-on engager cet ajustement budgétaire dès 2025 ?
Oui. Je suis d'ailleurs frappé qu'aucune force politique n'appelle à une gestion budgétaire plus laxiste. Du Rassemblement national au NFP, tout le monde s'accorde sur la nécessité de redresser les comptes. La question est comment ? Le pari d'Emmanuel Macron de rétablir les finances publiques par la seule hausse de l'activité avait du sens, mais il a échoué. Il faut baisser les dépenses ou augmenter les recettes. Je penche pour une combinaison des deux – de l'ordre d'un tiers en recettes et deux tiers en dépenses. Mais pour cela, il faudrait une forme de gouvernement de coalition, autrement dit : que la gauche accepte que le programme du NFP n'est pas applicable tel quel, et que le bloc central lève son tabou sur les impôts.

Quels impôts peut-on augmenter ?
La grande question est celle de l'imposition des super-riches. Une mesure de ce type est politiquement et financièrement inévitable. Il ne s'agit pas de rétablir l'impôt de solidarité sur la fortune [ISF, abrogé en 2017, NDLR], qui était un mauvais impôt. On peut faire beaucoup plus intelligent. La proposition de l'économiste Gabriel Zucman est intéressante : faire payer une flat tax sur la richesse, au-delà d'un seuil très élevé, dont serait déductible l'impôt sur le revenu. Cela aurait l'avantage de corriger l'anomalie qui fait que les milliardaires paient proportionnellement moins d'impôts que les millionnaires, en France comme ailleurs. Cela supposerait un accord international, mais le G20 y travaille et il y a déjà des prises de position favorables de l'Espagne ou du Brésil par exemple. Ce ne sera pas immédiat, mais une dynamique est enclenchée.

Faut-il aussi taxer les superprofits ?
C'est difficile de faire les deux à la fois, taxer les entreprises et les détenteurs de capital. Je pense qu'il est toujours mieux de taxer les détenteurs du capital que d'imposer les entreprises. Quand une entreprise fait un superprofit, c'est davantage un problème de concurrence que de fiscalité.

Du côté des dépenses, où couper ?
La France dépense plus que les autres pays développés, pour des résultats qui ne sont pas meilleurs. Le futur gouvernement devrait immédiatement chercher à identifier ces inefficiences et à éliminer, plutôt que de recourir à la solution facile du rabot qui ne change rien à la structure des dépenses. Il faut investir dans la méthode, faute de quoi il faudra augmenter les recettes pour financer une sphère publique inefficiente avec un niveau de prélèvements complètement dissuasif. Le NFP veut faire 125 milliards d'euros de prélèvements supplémentaires, soit presque 5 points de PIB. Ce n'est pas faisable. Nous sommes déjà champions de la dépense publique, et la performance de nos services publics n'est pas à la hauteur.

> La France a besoin d'être gouvernée, avec un horizon qui ne se compte pas en mois. C'est également vrai pour la question budgétaire.

Est-ce que la France peut se permettre d'abroger la réforme des retraites ?
S'il y a un message sorti des élections, c'est non seulement que les Français n'ont pas soutenu la réforme des retraites, mais qu'ils gardent de la rancœur à l'égard de cette réforme perçue comme une manière d'essayer de faire des économies sur le dos des actifs. Le revirement d'Emmanuel Macron – qui expliquait il y a quelques années que le système n'avait pas de problème de financement mais un problème d'équité des règles, avant de dire le contraire pour justifier la réforme – y a grandement contribué. De ce fait, il sera difficile de garder cette réforme en l'état au vu du contexte politique. Mais n'oublions pas que c'est un enjeu à 15 ou 20 milliards d'euros ! Une réforme reste nécessaire. Une voie alternative serait sans doute à chercher du côté d'un allongement de la durée de cotisation en adoucissant le recul de l'âge de départ, même si un retour à 62 ans n'est pas possible. Cela nécessitera sans doute de jouer aussi sur une augmentation des cotisations de manière à conserver l'équilibre financier de la réforme.

La hausse du SMIC à 1.600 euros, comme le préconise le NFP, est-elle tenable ?
La question de la juste rémunération du travail est légitime, mais la solution n'est pas une réévaluation massive du SMIC. Une augmentation du SMIC de 14 %, à 1.600 euros, comme le propose le NFP, aurait des conséquences graves. Il faut préserver les dix années d'efforts qui ont permis à la France de redresser sa compétitivité prix. La solution ne doit pas résulter d'une décision politique mais d'une négociation – pourquoi pas dans un délai court – des partenaires sociaux sur les bas salaires. Elle devrait se faire sous la menace d'une hausse du SMIC s'ils n'arrivent pas à se mettre d'accord. Il faut mettre la balle dans le camp du patronat. La structure salariale française est très comprimée au voisinage du SMIC, et c'est là qu'il faut donner de la respiration en donnant aux salariés proches du SMIC de véritables perspectives d'évolution de carrières.

Les différentes mesures du NFP que nous venons d'évoquer font-elles peser un risque sur l'économie française ?
La combinaison d'une abrogation de la réforme des retraites, d'un SMIC à 1.600 euros et d'une hausse massive des impôts serait un choc économique que la France ne peut pas se permettre, d'autant que nos partenaires européens et les marchés obligataires sont déjà inquiets de l'incertitude politique actuelle.

A gauche, on dit s'inspirer de la politique de Biden, qui veut mettre l'économie sous « haute pression » pour doper la croissance. Le parallèle vous paraît-il pertinent ?
J'aime bien ce concept américain, réaffirmé il y a quelques jours par Jerome Powell, le président de la Fed. Il rappelle que la politique macroéconomique permet aussi de sortir les gens de la pauvreté. La zone euro devrait faire sienne cette approche. Mais il ne s'applique pas à la France.

D'abord, le niveau de la dépense publique aux Etats-Unis est environ inférieur de moitié. Ensuite, les Etats-Unis ne sont pas dans une union monétaire. Stimuler l'économie en dopant l'inflation comme l'a fait Biden réduirait à néant les dix ans d'effort que nous avons fait pour rétablir notre compétitivité prix. Il ne faut pas jeter aux orties la politique de l'offre.

La question de la compétitivité a disparu du débat public. Est-ce que cette question est derrière nous ?
La France a largement résorbé son problème d'écart de coût salarial par rapport à ses concurrents. Mais le problème de la compétitivité française s'est déplacé vers l'innovation, les compétences au travail, la dynamique des entreprises, etc. L'accent mis sur l'apprentissage et la formation depuis 2017 n'a pas résolu tous les problèmes.

Est-ce que toute l'Europe doit s'inquiéter pour sa compétitivité ?
Oui. Il y a un vrai risque de décrochage rapide par rapport aux Etats-Unis, où la productivité a augmenté beaucoup plus fortement ces dernières années. Une prise de conscience au niveau européen est nécessaire. Nos problèmes sont liés au coût de l'énergie, quand les Américains ont accès à une énergie fossile bon marché. La solution passe par une accélération de la décarbonation de l'économie. La question de l'innovation se pose aussi au niveau européen. Les premières pistes esquissées par Mario Draghi montrent que la solution passe par une plus grande intégration. On parle de l'union des marchés de capitaux depuis des années, mais va-t-on agir ?

Les derniers scrutins montrent une montée d'un ressentiment anti-écologique. Comment les politiques publiques doivent s'adapter ?
Pour l'Europe, la transition écologique est autant un enjeu de compétitivité qu'un enjeu climatique. Mais il ne faut pas cacher que cette transition a un coût pour les entreprises, pour l'investissement public et surtout pour les ménages, qu'il faut soutenir. Or à ce stade, les règles budgétaires européennes ne prennent absolument pas en compte ce coût. C'est difficile pour les politiques d'agir dans ces conditions. Je ne propose pas d'exclure tous les investissements verts des règles budgétaires, mais Bruxelles devrait créer des clauses d'exemption pour certains investissements répondant aux priorités de l'Union. ■

Son parcours

Economiste renommé, Jean Pisani-Ferry alterne depuis le début des années 1980 entre son travail d'enseignant-chercheur (aujourd'hui encore à Sciences Po) et les postes de conseiller du pouvoir. Au début des années 2000, il fonde et dirige Bruegel, un influent think tank européen. Commissaire général à la stratégie et à la prospective de 2013 à 2016, il est aussi connu pour avoir été l'inspirateur du programme économique du candidat Emmanuel Macron en 2017, avant de rapidement prendre ses distances avec le chef de l'Etat. En 2023, il rédige avec Selma Mahfouz, à la demande de Matignon, un rapport chiffrant le coût astronomique de la transition climatique pour la France.

Son actualité

Lors des législatives de juin dernier, Jean Pisani-Ferry a pris la plume (avec ses pairs Philippe Aghion et Alexandra Roulet) pour critiquer vertement le programme économique du NFP. Puis à nouveau pour mettre en garde, encore plus sévèrement, contre le danger d'une accession du RN au pouvoir. Ces deux écueils ont pour l'heure été évités, mais après deux mois sans gouvernement de plein exercice, Jean Pisani-Ferry estime indispensable l'établissement d'une coalition stable, impliquant que le camp présidentiel renonce à son dogme de ne pas augmenter les impôts et que le NFP renonce à appliquer l'intégralité de son programme.

« Maison d'architecte » par Alexis Bruchon pour « Les Echos »

L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

Irresponsable et coupable

On peut sans doute dans certains cas être responsable mais pas coupable. Mais lorsqu'on est totalement irresponsable n'est-on pas forcément coupable ? Accusé par la justice française d'avoir développé avec Telegram une plateforme de communication cryptée qui permet un peu trop souvent aux criminels du monde entier d'échanger à l'abri de tout regard pour préparer ou commettre leurs méfaits, Pavel Durov risque surtout 10 ans de prison pour avoir systématiquement refusé de collaborer avec les forces de police.

Les avocats de la liberté d'expression absolue et les adversaires des Etats Big Brothers crient au scandale en se faisant les champions d'une cause libertarienne. Ils oublient un peu vite que même si on se veut libéral et si l'on cherche à réduire les pouvoirs et le rôle de l'Etat, pour vivre en société, préserver nos libertés collectives et individuelles, il convient que nous nous fixions un minimum de règles communes et que nous confions à des arbitres indépendants le soin de les faire appliquer.

Par **David Barroux**

On peut attendre de Telegram qu'il accepte de répondre aux demandes de coopération de la justice.

Entre un régime chinois du contrôle et de la censure qui espionne en permanence tous ses citoyens et des Etats-Unis qui se drapent dans un Ier amendement qui permet en théorie de tout dire mais qui ont aussi armé la CIA, le FBI et la NSA pour qu'ils puissent placer sur écoute le monde entier, il peut exister une voie médiane européenne. Une troisième voie qui permette de trouver le juste équilibre entre liberté et respect de la vie privée mais aussi qui contrôle des géants du numérique qui devraient admettre que de grands pouvoirs impliquent de grandes responsabilités.

Un opérateur de télécommunications ne peut pas empêcher des criminels d'utiliser un téléphone. Un réseau social ne peut pas censurer a priori certains échanges. Si on ne peut exiger une obligation de résultats, on peut au moins attendre une obligation de moyens en exigeant des réseaux disposant d'une puissance de feu financière et technologique considérables qu'ils monitorent les contenus, se dotent des moyens d'agir contre les excès et acceptent de répondre aux demandes ponctuelles et justifiées de coopération des justices indépendantes.

A la lumière de l'affaire Telegram, les citoyens pourraient enfin eux aussi s'interroger sur les limites d'un anonymat qui permet à certains de dire et de faire n'importe quoi en se cachant derrière leur identité numérique. Ne devrait-on pas dans la vie numérique comme dans la « vraie vie » accepter d'être comptables de nos actes comme de nos paroles ?

Lire nos informations
Page 20

Les Echos

Anticipez l'évolution de votre secteur. Abonnez vos équipes au temps d'avance.

Découvrez nos offres Entreprises :

abo-entreprises.lesechos.fr

PARIS 2024 *jeux paralympiques*

LE NAGEUR UGO DIDIER REMPORTE LA PREMIÈRE MÉDAILLE D'OR FRANÇAISE Ugo Didier a décroché, jeudi après-midi, la première médaille d'or française des Jeux Paralympiques, sur le 400 m nage libre en catégorie S9. Dans une ambiance survoltée à la piscine de la Défense Arena, le para-nageur de 22 ans, né avec une malformation aux jambes, a bouclé la distance en 4 min 12 sec 55, terminant juste devant l'Italien Simone Barlaam et l'Australien Brenden Hall. Ugo Didier faisait partie des favoris pour une médaille au sein d'une équipe de France de para-natation ambitieuse, portée également par un autre nageur de 22 ans, Alex Portal. *Photo Franck Fife/AFP*

LA **PERSONNALITÉ**

Yannick Noah, un capitaine en or

TENNIS-FAUTEUIL – « *Je ne l'ai pas pris comme un défi, mais plus comme un cadeau* ». A 64 ans, Yannick Noah est toujours aussi enthousiaste à l'idée de transmettre son expérience. Pour ces Jeux Paralympiques, l'ancien tennisman a endossé le costume de capitaine de l'équipe de France masculine de tennis-fauteuil, dont la compétition débute ce vendredi à Roland Garros, théâtre de son inoubliable victoire en 1983. Le Franco-Camerounais a ainsi répondu positivement à la proposition de son ami Stéphane Houdet, icône du para-fauteuil français et actuel n°7 mondial. Il faut dire que Yannick Noah a fait ses preuves dans ce rôle. C'est sous sa houlette que l'équipe de France de tennis a remporté trois Coupe Davis (1991, 1996, 2017) et une Fed Cup (1997). Son objectif : « *Mettre les joueurs dans les meilleures conditions et essayer de leur apporter des conseils précieux* ». Et les joueuses comptent aussi profiter de son aura. « *Sa présence est inspirante. Et il met un formidable coup de projecteur sur notre sport* », s'est félicitée Pauline Déroulède, la numéro un française, auprès d'Eurosport.

LE **PALMARÈS**

PARA-CYCLISME – La para-cycliste sur piste Marie Patouillet a décroché la première médaille de la délégation française aux Jeux 2024, en argent, sur le 500 mètres contre-la-montre catégorie C4 et C5. Elle a seulement été devancée par la Néerlandaise Caroline Groot.

PARA-NATATION – Le phénomène brésilien Gabriel dos Santos Araujo a remporté le titre sur 100 m dos, dans la catégorie S2. Star dans son pays, le nageur de 22 ans est en quête du triplé à Paris, après avoir remporté deux médailles d'or et une d'argent à Tokyo il y a trois ans.

GOALBALL – Pour son entrée en lice, l'équipe de France masculine a subi la loi du Brésil (défaite 8 buts à 5). Les Bleues, elles, se sont lourdement inclinées face au Canada (10-0).

LA MÉTÉO

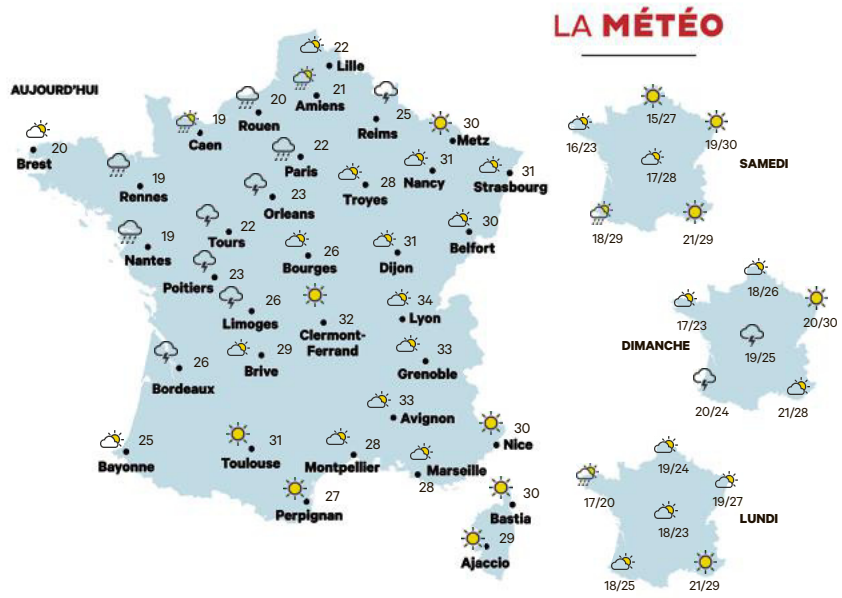

AILLEURS	CE JOUR	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI
AMSTERDAM	13/22	15/22	17/26	19/25	18/22
ATHÈNES	23/30	23/27	22/28	22/30	24/29
BERLIN	19/27	15/24	15/24	16/26	18/28
BRUXELLES	15/21	15/25	17/27	19/25	17/23
DUBAI	29/38	30/42	30/40	30/38	29/40
FRANCFORT	20/30	19/31	20/31	20/29	19/28
HONGKONG	27/32	27/32	27/32	27/34	27/32
ISTANBUL	22/26	22/27	21/27	21/27	21/29
LONDRES	12/23	15/21	16/24	18/20	16/21
MADRID	19/30	20/31	19/31	19/32	19/30
MILAN	21/33	23/33	24/32	23/30	21/30
MOSCOU	14/26	13/27	17/30	16/27	14/27
NEW YORK	19/22	20/26	22/27	20/25	16/24
RIO DE JANEIRO	14/29	15/29	16/32	20/30	19/31
SAN FRANCISCO	14/24	13/23	13/22	13/23	13/29
SHANGHAI	25/34	25/34	25/35	25/35	25/31
SINGAPOUR	26/31	26/32	26/31	26/31	26/30
SYDNEY	13/23	14/29	16/23	13/26	17/23
TOKYO	25/27	26/30	26/30	27/29	25/26
TORONTO	15/26	20/24	17/23	11/19	10/21
ZURICH	17/30	17/29	19/29	18/27	18/27

avec la chaîne météo
LA MEILLEURE INFO MÉTÉO
TV Web Appli

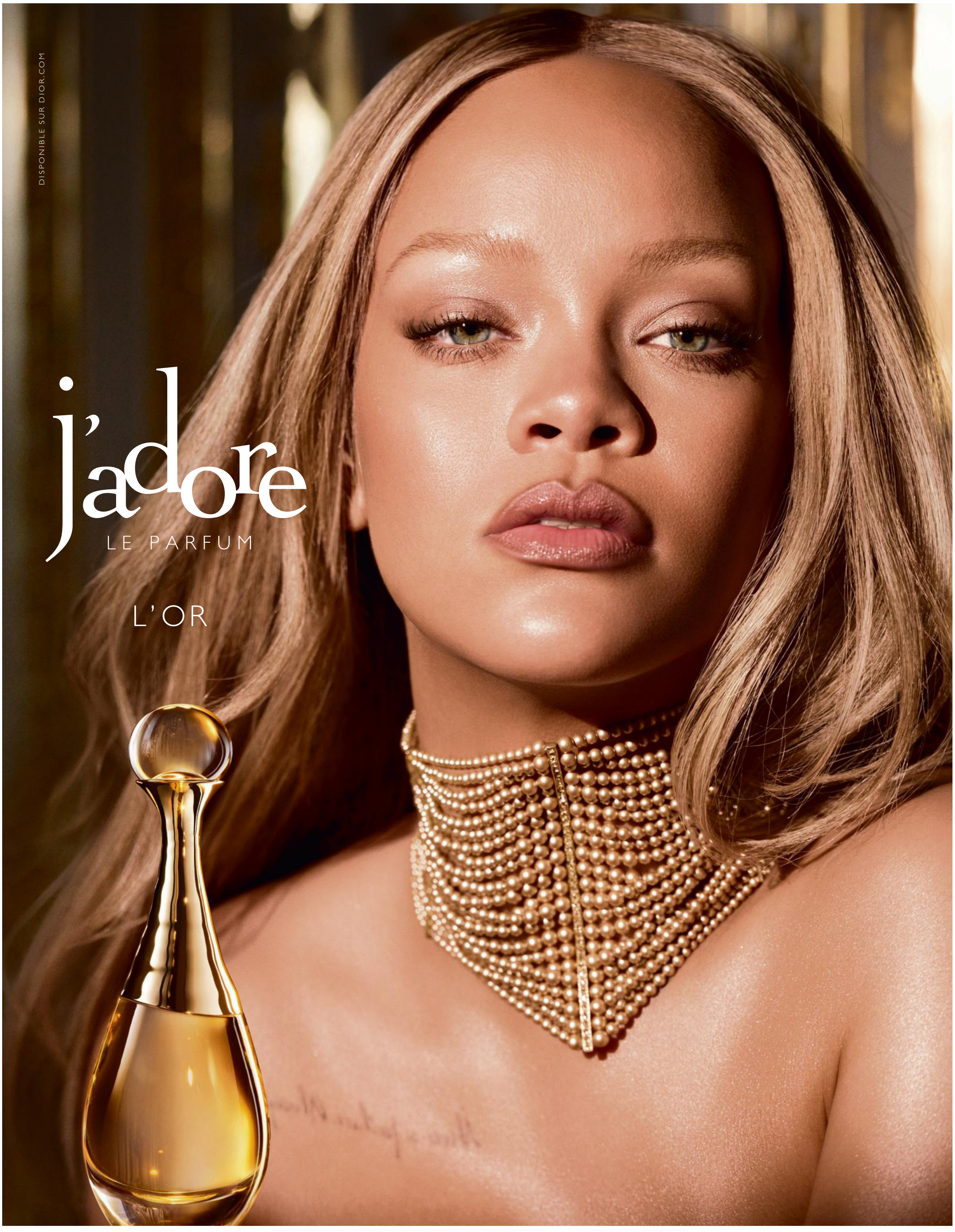

DIOR

Les Echos
Entreprises & Marchés

CAC 40	DOW JONES	EURO/DOLLAR	ONCE D'OR	PÉTROLE (BRENT)
7.640,95 points	41.486,69 points	1,1084 $	2.518,1 $	79,87 $
0,8351 %	0,9619 %	-0,3237 %	0,5129 %	1,7971 %

Vendredi 30 et samedi 31 août 2024
www.lesechos.fr

DEVISES | EUR/GBP 0,8409 | EUR/JPY 160,74 | EUR/CHF 0,9384 | GBP/USD 1,3181 | USD/JPY 145,014 | USD/CHF 0,8467 TAUX | €STER 3,666 | EURIBOR 3 MOIS 3,505 | OAT 10 ANS 2,9536 | T-BONDS 10 ANS 3,8521

Ce qui se joue pour Dassault derrière le contrat Rafale en Serbie

Belgrade a officialisé jeudi soir une commande de 12 Rafale à l'occasion de la visite d'Emmanuel Macron en Serbie.

Ugo Amez/Sipa

AÉRIEN

Bruno Trévidic

L'envie de Rafale est visiblement contagieuse. Trois ans après la commande de 12 avions de combat Dassault par la Croatie, son voisin et principal rival régional, la Serbie, elle aussi, s'équipe de 12 Rafale au standard F4. L'accord, en négociations depuis avril dernier, a été officialisé jeudi soir, à l'occasion de la visite dans le pays d'Emmanuel Macron, accompagné notamment du PDG de Dassault Aviation, Eric Trappier. Ce contrat fait de la Serbie le huitième client à l'export de Dassault et le troisième en Europe, après la Grèce et la Croatie, à se doter du Rafale.

Pour la Serbie, comme pour la Croatie, cette commande s'inscrit dans un effort budgétaire de modernisation des forces armées, visant à remplacer des armements de l'ère soviétique. A savoir, dans le cas présent, 14 MiG-29 et 17 Soko J-22 Orao de l'ex-Yougoslavie, dont les plus « jeunes » comptent une bonne trentaine d'années. A la commande de Rafale devraient s'ajouter l'achat de batteries antimissiles Mistral, fabriquées par MBDA, et des radars Thales. La valeur de l'ensemble de ces contrats pour l'industrie de l'armement française atteindrait 3 milliards d'euros, dont 1,2 milliard pour les 12 Rafale.

De quoi remettre à niveau la défense aérienne serbe et faire jeu égal avec la Croatie, principal soutien régional du Kosovo, dont Belgrade n'a jamais reconnu l'indépendance, souligne-t-on dans la presse locale. Mais il s'agit aussi, pour la Serbie, de confirmer son ancrage à l'Ouest, tout en s'efforçant de maintenir de bonnes relations avec le grand frère slave traditionnel, la Russie.

La Serbie est effet candidate à l'adhésion à l'Union européenne mais n'a pas demandé à intégrer l'Otan et refuse toujours d'appliquer les sanctions européennes contre la Russie. Air Serbia est ainsi la seule compagnie européenne qui continue de desservir Moscou, ce qui lui a d'ailleurs beaucoup profité. Et avant de s'adresser aux industriels de l'armement français, la Serbie avait également passé commande d'hélicoptères de combat et de batteries de défense antiaériennes à la Russie et à la Chine.

Un défi industriel pour Dassault Aviation

Pour Dassault Aviation, ce nouveau succès à l'export est d'autant plus satisfaisant que la Serbie ne comptait donc pas vraiment parmi ses clients traditionnels. L'armée serbe s'était seulement distinguée en portant à son tableau de chasse un Mirage 2000 de l'Armée de l'air, en août 1995, lors du conflit de l'ex-Yougoslavie. Avec ce nouveau contrat, le carnet de commandes du Rafale comptera plus de 200 appareils à livrer – soit l'équivalent de dix années de production –, dont 169 à l'export. Un succès auquel l'avionneur français a d'ailleurs du mal à faire face du fait des difficultés de production des sous-traitants de l'aéronautique, qui pénalise également Airbus. En 2023, Dassault Aviation n'avait pu livrer que 13 Rafale (11 à l'armée française et deux à la Grèce), au lieu des 15 prévus. Après avoir réorganisé la gestion de sa « supply chain » en début d'année, l'avionneur avait même annoncé en juin sa décision de donner la priorité à la production des avions de combat au détriment de ses jets d'affaires Falcon, à la demande expresse du président de la République.

Cette nouvelle répartition de la charge de travail à 65 % pour le Rafale et 35 % pour les Falcon devrait permettre de tenir l'objectif de 20 livraisons d'avions de combat en 2024. Les embauches massives réalisées depuis fin 2020, avec le recrutement de plus de 2.500 contrats à durée indéterminée sur un effectif total d'environ 10.000 salariés, ajoutées à une explosion du nombre d'heures supplémentaires depuis 2023, devraient également améliorer la situation.

Cependant, même si Eric Trappier s'est voulu rassurant lors de la présentation des résultats semestriels fin juillet, les difficultés des sous-traitants de l'aéronautique semblent devoir durer encore deux ou trois ans, de l'avis des responsables du secteur. De quoi compliquer la tâche de Dassault Aviation, qui prévoyait de porter la production du Rafale de deux à trois appareils par mois d'ici la fin de l'année. En décembre dernier, le PDG du groupe expliquait que trente-six mois de préparatifs avec les sous-traitants sont nécessaires pour augmenter la production de Rafale d'un appareil par mois. Ce qui ferait 33 appareils en 2025.

Ce rythme de trois Rafale par mois serait le niveau nécessaire pour faire face aux dix années de production du carnet de commandes, tout en conservant la possibilité de prendre des commandes supplémentaires, alors que d'autres très gros contrats se profilent déjà à l'horizon, principalement en Inde. Delhi a déjà passé commande de 36 Rafale. Mais le meilleur reste peut-être à venir. Lors de sa dernière visite en France, le Premier ministre indien, Narendra Modi, a confirmé que la version marine du Rafale, capable d'apponter sur les porte-avions, avait été préférée au F-18 américain pour une commande de 26 appareils.

Cependant, le gros lot potentiel reste l'appel d'offres en cours de l'armée de l'air indienne pour 110 à 114 avions de combat. Un contrat du siècle pour lequel Dassault Aviation et l'Etat français travaillent de concert depuis de longues années et qui a conduit l'avionneur à multiplier les partenariats avec des industriels indiens. Avec en ligne de mire une possible première chaîne d'assemblage de Rafale hors de France, en Inde. ■

Lewis Hamilton, Beyoncé, Rihanna... les stars investissent dans le luxe

LUXE Pernod Ricard vient d'annoncer qu'il entrait au capital d'Almave, une marque de spiritueux super premium sans alcool cofondée par Lewis Hamilton, le champion de Formule 1, et deux autres partenaires. C'est le dernier exemple en date des nouvelles collaborations entre des vedettes et des marques de luxe. Les Kardashian-Jenner sont à la tête d'une kyrielle de marques. L'an passé, Leonardo DiCaprio a investi dans une maison horlogère suisse. Brad Pitt a, de son côté, donné ses lettres de noblesse aux rosés provençaux. // PAGE 16

10.000 coureurs attendus sur les cours de l'Ultra-Trail du Mont Blanc

SPORT Ce vendredi, à 18 heures, à Chamonix (Haute-Savoie), le départ de l'épreuve phare de l'Ultra-Trail du Mont Blanc (UTMB) sera donné avec au programme 176 km et près de 10.000 mètres de dénivelé positif. Ce rendez-vous, qui comprenait plusieurs autres épreuves dans la semaine, rencontre un succès croissant mais crée aussi la controverse parmi la communauté des coureurs d'élite dont le célèbre Kilian Jornet. Les organisateurs, eux, poursuivent le développement du circuit qui compte dorénavant 43 rendez-vous dans 24 pays. // PAGE 19

LES ENTREPRISES CITÉES

Amazon 20
Amplitude Surgical 23
Animoca Brands 24
BNP Paribas 26
Bonduelle 18
Bouygues Telecom 21
BWH Hotels 14
Castorama 22
Crédit Agricole 26
Dassault Systèmes 30
Dewalt Stanley
Black & Decker 22
Diageo 16
Free 21
Goldman Sachs 26
Google 20
Gramercy 25
Hoka 19
ID Genève 16
Leroy Merlin 22
Logis Hotels 14
LVMH 16
Meta 20
Microsoft 20
Mirana Ventures 24
Nestlé 17
Netflix 21
Nvidia 20, 30
Orange 21
Pantera 24
Pernod Ricard 16, 30
PVG 23
SFR 21
SpaceX 18
STMicroelectronics 30
Taylor Farms 18
Telegram 20, 24
Teleperformance 30
Téréva 22
Voyageurs du Monde 14

AVIS **FINANCIERS**

Pernod Ricard 15

FNAC Darty va lancer lundi son OPA sur l'italien Unieuro

DISTRIBUTION

Philippe Bertrand

Le conseil d'administration d'Unieuro n'a pas donné son accord, mais la FNAC maintient son offre. Les administrateurs du groupe italien de distribution de produits électroniques et électroménagers n'ont pas dégagé de majorité pour accepter le montant de l'offre publique d'achat (OPA) de son homologue français qui valorise le titre d'Unieuro coté à Milan à 12 euros et l'ensemble de la société à 249 millions.

Les avis ont été partagés. Cinq administrateurs ont jugé l'offre insuffisante, cinq administrateurs l'ont estimée « *appropriée* » et un administrateur s'est abstenu, a détaillé Unieuro dans un communiqué. Certains administrateurs ont soulevé des doutes sur certaines informations fournies par FNAC Darty concernant « *les raisons de l'offre et les plans futurs* ». « *Cela signifie que certains aimeraient une proposition plus élevée mais qu'il n'y a pas d'opposition frontale. Les administrateurs s'en remettent aux actionnaires* », décrypte une source proche du dossier. Ces derniers se voient offrir une prime de 42 % par rapport au cours d'Unieuro du 15 juillet.

Considérant que le jeu est jouable, prenant en compte le fait que les analystes (Equita, Mediobanca, Banca di Credito Finanziario) jugent le prix équitable – ce que tend à prouver le fait que le cours d'Unieuro s'est aligné à son niveau –, les dirigeants du groupe aux deux enseignes et leurs associés dans l'affaire ont confirmé leur offre jeudi soir. L'OPA sera ouverte lundi 2 septembre jusqu'au 25 octobre.

FNAC Darty, qui détient déjà 4,4 % du capital d'Unieuro, a annoncé à la mi-juillet vouloir acheter la chaîne italienne aux 500 magasins d'électrodomestique avec le soutien de son premier actionnaire Daniel Kretinsky. Le groupe français envisage de créer une société d'investissement commune pour réaliser l'opération dans laquelle le milliardaire tchèque détiendra 49 % via un véhicule nommé « Ruby Equity Investment ».

Nouvelles ambitions internationales

L'offre d'achat est précisément composée pour chaque action Unieuro de 9 euros payés en numéraire – dont les deux tiers apportés par les sociétés contrôlées par Daniel Kretinsky – et de 0,10 action FNAC Darty nouvellement créée, « *sur la base du cours de clôture* » du 15 juillet, à 30,20 euros. Le groupe prévoit d'émettre environ 2 millions de titres pour l'apport en actions.

La Consob, l'autorité italienne des marchés financiers, a donné le 26 août son feu vert à l'opération. Si elle aboutissait, il resterait à obtenir l'autorisation des instances chargées de la concurrence. Unieuro contrôle 17 % du marché italien avec une présence concentrée dans le nord et le centre du pays, les zones les plus riches.

En cas de succès, FNAC Darty reprendrait pied dans un pays dans lequel Darty a été présent jusqu'en 2012. Cette année-là, l'enseigne avait cédé ses 20 magasins au groupe local DPS. De 2005, l'année d'arrivée, à 2012, la filiale italienne avait accumulé 82 millions d'euros de pertes en raison d'une taille critique trop petite. Au même moment, l'enseigne, alors propriété du conglomérat britannique Kesa, quittait le Royaume-Uni. Un an plus tard, elle vendait ses 43 magasins espagnols pour se concentrer, selon la volonté du fonds d'investissement Knight Vinke devenu propriétaire, sur la France, la Belgique et les Pays-Bas. En 2020, après le rachat de Darty par la FNAC, le groupe quittait la Hollande où il exploitait 62 points de vente sous la marque BBC. Le rachat d'Unieuro marquerait ainsi le retour des ambitions internationales du distributeur français. ■

Tourisme en France : les gagnants et les perdants d'une saison estivale contrastée

- En attendant septembre, annoncé porteur, l'été 2024 est bigarré pour le tourisme français.
- La saison a été déterminée par une conjonction de facteurs : météo, actualité politique, JO, pouvoir d'achat en berne.
- Elle a été favorable à la région PACA, alors que les professionnels du nord-ouest de la France font grise mine.

TOURISME

Christophe Palierse

Valentine Vermeil

L'effet météo calamiteux sur une bonne partie de la métropole a permis à la région PACA de faire un retour fracassant cet été. Ci-dessus, la plage des Catlans, à Marseille.

Saison estivale de tous les contrastes pour le tourisme français. En cette fin août, certains professionnels se frottent déjà les mains avec satisfaction mais d'autres comptent encore sur septembre, globalement placé sous les meilleurs auspices, pour sauver la saison. Des fortunes diverses qui s'expliquent par un contexte hors normes. Une situation qui tranche après plusieurs saisons estivales de sortie de crise sanitaire qui ont vu l'activité et le moral des opérateurs au beau fixe.

Cet été, la destination France et la filière, extrêmement segmentée et diversifiée, ont été fracturées par une météo souvent pluvieuse pour une bonne partie du territoire métropolitain jusqu'à la fin juillet, avec pour symbole ces trombes d'eau tombant lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, mais aussi par ces mêmes JO organisés au pic de la saison et par un contexte politique décoiffant avec une dissolution surprise. « *Il y a eu une cassure immédiate de la courbe des réservations des Français que je n'explique pas de manière rationnelle* », témoigne, à propos des campings – premier mode d'hébergement touristique collectif en France –, le président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHP), Nicolas Dayot. Par ailleurs, complète un autre expert du tourisme, « *le démarrage tardif de la saison s'explique aussi par l'Euro de football en Allemagne. Des Français sont restés chez eux pour voir les matchs* ».

Juillet versus août

Résultat, juillet a été généralement médiocre voire mauvais, tandis qu'août a donné lieu à un renversement de tendance bienvenu, alimenté par des ventes de dernière minute. « *En juillet, le nombre de nuitées était en retrait de 9 %, les Français faisant défaut contrairement aux visiteurs étrangers. A la fin août, nous étions sur un cumul de –4 % pour l'ensemble de la saison* », indique notamment Nicolas Dayot. « *Septembre s'annonce meilleur que l'an passé mais on aura du mal à rattraper notre retard. En avril, on était sur une hausse de 6 %. Notre avance a fondu comme neige au soleil tout au long d'un printemps et d'un début d'été pluvieux* », ajoute-t-il.

Ce contraste entre juillet et août est tangible aussi dans l'hôtellerie au vu des statistiques du groupe d'études et de conseil MKG Consulting : en juillet, le taux d'occupation, toutes catégories hôtelières confondues, était en retrait de 1,6 point tandis qu'il a augmenté de 1,5 point sur les dix-neuf premiers jours d'août. La désaffection de Paris avant les JO a pesé lourd. Les hôteliers français ont néanmoins dopé leur chiffre d'affaires en tirant leurs prix vers le haut…

Ce grand écart entre juillet et août est également observé quand on se penche sur des niches de marché. Ainsi, le pôle aventure du groupe Voyageurs du Monde – Terres d'Aventure, Nomade Aventure, Allibert Trekking… -, est « *à zéro en nombre de départs en France sur juillet-août, avec une baisse de 10 % en juillet et une progression de 10 % en août* », précise son responsable et codirecteur général adjoint du voyagiste, Lionel Habasque. « *La saison sera bonne car notre croissance était de 25 % en juin et la tendance pour septembre est comprise entre 5 et 10 %* », tient-il à souligner. Une bonne nouvelle pour le numéro un de la « rando », la France étant sa première destination (12 % de sa clientèle).

D'une manière générale, le nombre de nuitées des Français diminuerait de 6 % sur la période 29 juin-18 août, selon ADN Tourisme, la fédération nationale des organismes institutionnels de tourisme.

Nord - Nord-Ouest - Atlantique contre Sud

L'effet météo calamiteux sur une bonne partie de la métropole a, sans surprise, guidé la fréquentation des régions. La Normandie – en dépit du 80e anniversaire du « D-Day » –, la Bretagne et l'arc atlantique, qui avaient tiré leur épingle du jeu en sortie de la crise du Covid et notamment en 2022 pour cause de canicule, ont été délaissés, tandis que PACA fait un retour fracassant.

Pour les campings, le nombre de nuitées progresse de 14 % en cumul à la fin août pour PACA, tandis qu'il régresse de 15 % en Normandie, de 8 % en Bretagne, de 7 % en Vendée – premier département en nombre d'emplacements (plus de 52.000) –, ou encore de 13 % en Nouvelle-Aquitaine. « *Il y avait des mobil-homes vides à l'Ile de Ré lors de la seconde quinzaine de juillet* », rapporte le président de la FNHP. Ce dernier relève aussi le succès de l'Ardèche (+7 %), une illustration de la fréquentation européenne, surtout en juillet.

L'hôtellerie a également profité de l'engouement pour la Côte d'Azur. MKG fait état d'une progression du taux d'occupation moyen de 3,9 points pour la « Méditerranée occidentale » en juillet et de 3,5 points pour les dix-neuf premiers jours d'août. « *Au fond, c'est une forme de retour à la normale pour PACA qui va de pair avec le succès de destinations sud-européennes comme la Grèce. C'est la garantie soleil* », souligne le dirigeant du groupe de conseil, Vanguelis Panayotis.

A noter, par ailleurs, une fréquentation très contradictoire de la montagne selon les acteurs. Alors qu'elle serait en berne selon MKG,

> Si leur organisation a pu perturber le début et le déroulement de la saison estivale, les Jeux Olympiques ont dynamisé l'activité touristique des villes mobilisées par l'événement parce qu'accueillant des compétitions ou des délégations.

Karim Soleilhavoup, le directeur général de Logis Hotels, annonce « *une croissance pour tous les massifs* » sur lesquels le groupement d'hôteliers-restaurateurs indépendants est présent.

Si leur organisation a pu perturber le début et le déroulement de la saison estivale, les Jeux Olympiques ont dynamisé l'activité touristique des villes mobilisées par l'événement parce qu'accueillant des compétitions ou des délégations.

Se livrant à une étude d'impact, MKG chiffre ainsi à 357 millions d'euros « le gain global » pour l'hébergement, la quinzaine olympique ayant permis d'effacer « *les pertes importantes d'activité* » avant JO, en particulier à Paris. Dans la capitale, le taux d'occupation a bondi de 10 points, alors qu'il chutait de 20 points à la mi-juillet, et le prix moyen de la nuitée a crû de 118 %. A Châteauroux et Lille, les chiffres d'affaires ont été quasiment multipliés par 4, la hausse étant de 50 % pour Aix-Marseille.

« *Paris a fait office de locomotive* », constate, de son côté, le directeur général de la branche française de BWH Hotels (Best Western, BW Premier Collection, SureStay…), Olivier Cohn. Ainsi, détaille-t-il, l'augmentation du chiffre d'affaires de l'opérateur à Paris s'élève à 23 % pour juillet-août, sachant qu'elle atteint 8,7 % en moyenne pour l'ensemble de son réseau. Olivier Cohn confirme aussi le carton plein de Châteauroux : sur la région Centre-Val de Loire, la hausse des revenus de BWH Hotels France est de 8 % hors Châteauroux et de 30 % en intégrant les performances de la préfecture de l'Indre, laquelle a accueilli les compétitions de tir de Paris 2024.

Des vacanciers-consommateurs qui dépensent moins

Si la sortie de la crise Covid avait donné lieu à un lâcher-prise généralisé, d'autant que l'épargne des Français avait gonflé pendant les confinements, l'heure est clairement à la modération cet été. ADN Tourisme qualifie même de « point d'alerte » l'évolution de la consommation touristique. « *Les gens dépensent peu sur site* », selon les professionnels, la restauration étant la première variable d'ajustement.

« *Nos études d'avant-saison montraient que le budget moyen des Français baisserait de 6 % cet été. On le constate désormais dans leur consommation. La crêpe, la petite glace, ça marche encore. En revanche, tout ce qui est cher ou pas forcément utile ne se vend pas. Les moules-frites à 21 euros, cela ne passe plus. Par ailleurs, les commerces de textiles et les ventes de souvenirs sont pénalisés dans les stations* », commente notamment le directeur général du cabinet spécialisé Protourisme, Didier Arino. Qui ajoute : « *il y a un problème de pouvoir d'achat mais pas pour tout le monde. Ceux qui en avaient les moyens sont partis à l'étranger* ».

« *Si les établissements 4 et 5 étoiles alimentent toujours la croissance de l'activité des campings, on a du mal cette année à louer les hébergements premium contrairement à ceux considérés comme plus économiques, y compris sur un même site haut de gamme. D'ailleurs, le nombre de nuitées en cumul à la fin août recule de 5 % pour les mobil-homes et les chalets, à comparer à un retrait de 2 % pour les emplacements nus* », observe, de son côté, le président de la FNHP.

> « Il y a un problème de pouvoir d'achat mais pas pour tout le monde. Ceux qui en avaient les moyens sont partis à l'étranger. »
>
> **DIDIER ARINO**
> Directeur général du cabinet spécialisé Protourisme

La prime au bon rapport qualité-prix

En dépit d'une conjonction de facteurs perturbateurs, un certain nombre d'opérateurs n'en réalisent pas moins une belle saison estivale 2024, en particulier grâce aux formules « tout compris ». « *Quand on a un bon rapport qualité-prix, ça fonctionne* », résume Didier Arino. Ce poil à gratter du tourisme français n'hésite pas d'ailleurs à saluer « *ces opérateurs qui travaillent bien* » et de citer Club Med en particulier. De fait, le taux d'occupation de ses villages de vacances est « *proche des 90 % en France* », selon sa direction. Ses villages alpins ont notamment bien tourné.

Même constat chez Belambra, le numéro un en France, ou chez Villages Clubs du Soleil, d'autant que l'été est également globalement favorable aux clubs. « *Le "all inclusive" est une formule qui permet de maîtriser complètement sa dépense* », rappelle le président de Belambra, Alexis Gardy. Pour sa part, Karim Soleilhavoup explique « *le sixième été consécutif de croissance* » de Logis Hotels par la combinaison d'une « *hôtellerie d'expérience* » et d'« *une stratégie d'accessibilité du produit* ». ■

La destination Corse, en perte de vitesse, se remet en question

Après un rendez-vous manqué avec les vacanciers sur l'avant-saison et un recul du trafic aérien de 10 % en juillet, les professionnels corses ont subi une saison concentrée sur quelques semaines en août.

Julie Quilici-Orlandi
— Correspondante à Bastia

Alors que le mois d'août se referme et que le chassé-croisé des vacanciers est passé, les professionnels corses du tourisme dressent les premiers bilans : l'été aura duré quelques semaines tout au plus.

Sur l'île, le trafic aérien a dévissé de 10 % en juillet – accentué par la diminution des lignes low cost –, tandis que le maritime est resté stable. Quelque 1,4 million de passagers ont transité sur l'île au cours du premier mois de la haute saison où déjà tous les signaux auguraient *« un été compliqué »*.

En août, le trafic l'aérien serait remonté pour retrouver sensiblement les chiffres de 2023. *« Mais en tourisme, on ne rattrape pas un mois de juillet par un mois d'août »*, assure Gérard Tapias, le président de la Fédération corse de l'hôtellerie en plein air qui regroupe 70 établissements.

Impasse sur certaines dépenses

Sur le port de Saint-Florent, Pascal Benvenuti, responsable du restaurant « L'Europe », constate que la baisse de fréquentation a été ressentie surtout sur les services du midi. *« Mais également une diminution du ticket moyen le soir. Avec toutes ces baisses cumulées, on ne sait plus sur quel pied danser »*, confie ce professionnel à l'établissement ouvert à l'année. Selon lui, *« tous les secteurs d'activité sont concernés, car les vacanciers semblent avoir priorisé leurs dépenses »*.

A la pointe de l'île, dans le Cap Corse, la situation n'est pas plus florissante. Hyacinthe Gennari, à la tête de l'hôtel U Ricordu à Macinaggio, a vu la majorité de son activité se concentrer sur le seul mois d'août. *« Nous avons accueilli essentiellement des Italiens. Quant à juillet, le taux d'occupation a chuté de 50 %. Les clients nous disent que c'est cher de venir en Corse. »*

Avec Corté et Porto, le Cap Corse est l'une des microrégions les plus touchées par le recul touristique. Une situation que n'explique pas Karina Goffi, la présidente régionale de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie. *« C'est une saison compliquée. Et avec les réservations de dernière minute, cela devient difficile d'avoir de la visibilité sur la saison. »*

Et pourtant dès le mois de mai, lors d'une réunion inédite de l'ensemble des acteurs du tourisme à Bastia, des inquiétudes sur la saison s'étaient exprimées. D'emblée, la question des transports avait été posée. Trois mois plus tard, rien a changé. *« Globalement, cette saison, on paie le prix de la cherté du transport et d'une destination qui n'est plus concurrentielle »*, souligne Jean Dominici, le président de la chambre de commerce et d'industrie de la Corse. Selon l'Insee, entre 2022 et 2023, la Corse avait déjà perdu 8,1 % de vacanciers.

> « Globalement, cette saison, on paie le prix de la cherté du transport et d'une destination qui n'est plus concurrentielle. »
> **JEAN DOMINICI**
> Président de la chambre de commerce et d'industrie de la Corse

Une analyse partagée par Jean-Christophe Angelini, le maire de Porto-Vecchio, l'une des cités balnéaires les plus prisées de l'île. Il reconnaît une *« petite désaffection »* pour la destination, qu'il impute aussi au contexte conjoncturel externe : dissolution de l'Assemblée nationale et JO à Paris.

D'aucuns n'ignorent pas non plus que face à l'Italie, l'Espagne et le Portugal, la concurrence est sévère. Une question de pouvoir d'achat, mais pas seulement. *« Parce que venir en Corse, c'est compliqué. Il y a un manque de fluidité dans nos transports. »* De quoi laisser dire à Jean-Pierre Pinelli, propriétaire de l'hôtel de luxe La Villa à Calvi (Haute-Corse), que la *« saison 2024 est empreinte de maladresses dues à des désorganisations »*.

Dans le viseur de nombreux professionnels corses se retrouve la politique touristique de l'île. *« Il faut se remettre en question et ne pas se tromper,* confie Karina Goffi. *Car le jour où la destination Corse sortira des radars, ça sera trop tard. »* ■

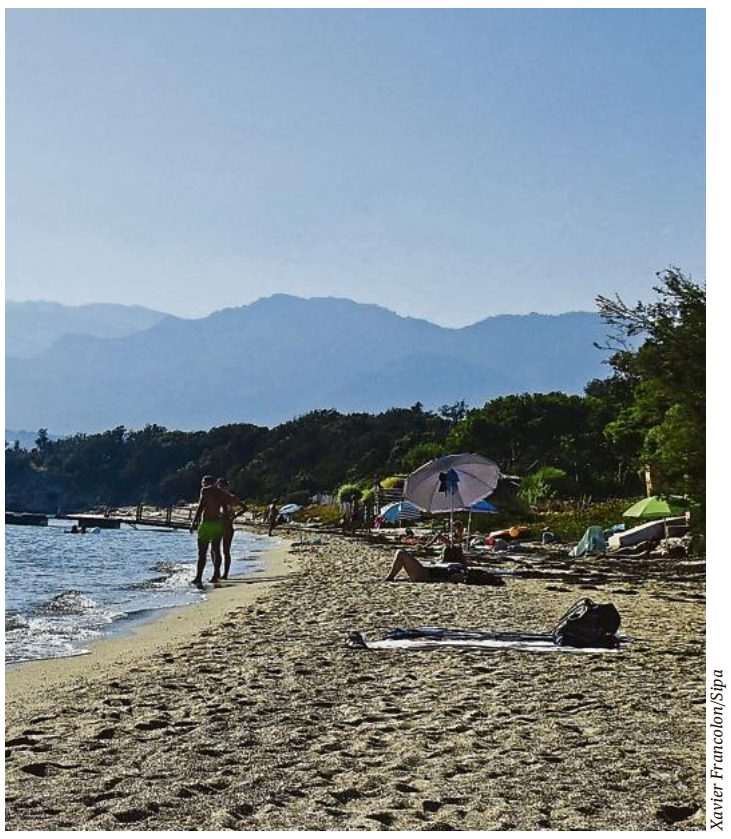

Xavier Francolon/Sipa

Même à Porto-Vecchio, l'une des cités balnéaires les plus prisées de l'île, une « petite désaffection » est ressentie, selon le maire de la commune. Ci-dessus, la plage de Cala Rossa.

Un été décevant pour la restauration

Les facteurs défavorables se sont accumulés pour les établissements. Les professionnels parisiens espèrent un effet à long terme des Jeux.

Clotilde Briard

A quoi va ressembler la fin de l'été ? C'est la question que se posent, parfois avec inquiétude, tous les professionnels de la restauration. Car les beaux jours n'ont pas été, jusqu'à présent, à la hauteur des attentes.

« Juin et juillet ont été décevants pour la restauration commerciale. Si le ralentissement de l'inflation, la belle performance de la France, arrivée en demie finale, à l'Euro de football et le relais de la flamme olympique dans l'Hexagone avaient pu laisser espérer un beau dynamisme, il n'en est rien », observe Maria Bertoch, experte foodservice chez Circana.

Durant ces deux mois, la fréquentation ainsi que les dépenses hors cantines et distribution automatique ont reculé de 1 %, selon le panel consommateur CREST de Circana, qui couvre les touristes français mais non les étrangers. Alors qu'en 2023, à cette même période, le chiffre d'affaires progressait de 11 %. La restauration à table est plus pénalisée que les fast-foods.

Difficile saison à Paris

Les facteurs défavorables se sont en effet accumulés. La météo bien maussade une partie de l'été n'a pas incité à sortir alors que le soleil de l'an dernier avait été porteur. *« Les dépenses liées aux vacances d'été mais aussi aux billets des JO ont rendu le budget disponible pour les sorties plus réduit »*, ajoute Maria Bertoch.

La dissolution et les élections ont également pesé sur les départs et les comportements au quotidien. *« Elles ont pétrifié les Français dans leur consommation. Les flux ont été réduits tandis que les états d'esprit ont aussi été touchés »*, remarque François Blouin, président fondateur de Food Service Vision. Il souligne, en outre, les effets liés à l'anticipation des JO avec le ralentissement des événements corporate dès juin. *« Ce qui est frappant, c'est l'ampleur des disparités. Certains acteurs ont fait la saison de leur vie. D'autres, la pire »*, poursuit-il.

Paris a été particulièrement touchée. Le mauvais mois de juin, d'ordinaire l'un des trois meilleurs mois de l'année, a été pénalisant. Ensuite, les restrictions de circulation ont eu, assez tôt, des conséquences fortes dans certains quartiers.

« La saison a été désastreuse pour les cafés, restaurants et bars. La profession a payé la campagne de communication anxiogène incitant les Franciliens à télétravailler. Entre le 15 et le 26 juillet, date de la cérémonie d'ouverture, certains établissements ont connu des baisses d'activité de 50 voire 70 %. Août lui-même n'est, globalement, pas bon malgré la quinzaine des JO. Car une grande part de la consommation s'est faite dans les enceintes sportives avec des gens n'ayant pas envie de quitter cette ambiance. Et il n'y a pas eu au début de la semaine le phénomène habituel de reprise », regrette Pascal Mousset, président du GHR (Groupement national des indépendants hôtellerie & restauration) Paris Ile-de-France.

Pascal Mousset estime à 20 % en moyenne le recul du chiffre d'affaires dans Paris en juillet et août par rapport à l'an dernier et à 10 % en banlieue. Le GHR mènera en septembre une enquête auprès de ses adhérents pour préciser ces baisses.

L'été a cependant aussi eu ses gagnants. *« Les établissements à proximité immédiate des zones d'épreuves ont pu bénéficier de l'effet des Jeux Olympiques. La restauration de kiosque ou les food-trucks ont créé un marché. Enfin, les premiers échos sur le haut de gamme semblent assez favorables »*, détaille François Blouin. Il faudra de toute façon attendre pour pouvoir dresser un bilan global de l'été. *« La ferveur indéniable autour des JO et une météo plus estivale peuvent inverser la tendance des derniers mois »*, juge Maria Bertoch.

Retombées en décalé

Avec un mois d'août s'annonçant meilleur, Food Service Vision prévoit que, tous types de repas confondus, restauration collective incluse, la période reste positive. *« Il ne faut pas non plus oublier que les gens mobilisés autour de Paris 2024 vont prendre leurs vacances plus tard »*, relève François Blouin.

Les établissements de la capitale tablent, eux, à plus long terme, sur un effet de halo des JO. *« Il y aura un héritage qui devrait attirer à Paris des touristes supplémentaires »*, espère Pascal Mousset. Pour les professionnels, les retombées des jeux devraient se faire en décalé. ■

Pernod Ricard
Créateurs de convivialité

Performance solide pour Pernod Ricard en 2023/24

Chiffre d'Affaires
11 598 M€
-1%*
(+1%* hors Russie)

Résultat Opérationnel Courant
3 116 M€
+1,5%*

Progression de la marge opérationnelle
+80 pdb*

Alexandre Ricard
Président - Directeur Général de Pernod Ricard

« Pernod Ricard réalise une performance solide sur l'exercice 2023/24 dans un environnement économique et géopolitique incertain et marqué par la normalisation du marché des spiritueux après deux années de croissance exceptionnelle post-Covid. Nous sommes parfaitement positionnés grâce à notre assise mondiale, à notre agilité et à notre portefeuille de marques, le plus complet de l'industrie, conjugués à notre capacité à comprendre et intégrer les désirs et aspirations de nos consommateurs. Je tiens à remercier nos équipes pour leur réactivité et leur engagement constant pour délivrer notre croissance long terme durable et rentable.

Amériques -5%*
Asie/ Reste du monde +3%*
Europe -5%* +2%* hors Russie

objectif 2030 -54%
-30% d'émissions de GES en valeur absolue sur les scopes 1 & 2 (sites de production) depuis l'année fiscale 2018

objectif 2030 -20,9%
-13% de consommation d'eau en intensité dans nos distilleries (par unité d'alcool distillé) depuis l'année fiscale 2018

*Croissance organique

www.pernod-ricard.com
Société Anonyme au capital de 392 659 559,40€. Siège social : 5, cours Paul Ricard - 75008 Paris - R.C.S. Paris 582 041 943

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Pernod Ricard encaisse les secousses du marché chinois des spiritueux

BOISSONS

Pernod Ricard a réalisé un chiffre d'affaires en baisse de 4 % à 11,5 milliards d'euros sur l'exercice 2023-2024.

Son résultat net a fondu de 35 % à 1,48 milliard d'euros après deux années exceptionnelles.

Marie-Josée Cougard

Début de journée mouvementée pour Pernod Ricard. Le titre du producteur d'alcools et de spiritueux a connu une belle embardée de +8 % à la suite d'une nouvelle en provenance de Chine jeudi matin. La Bourse a réagi trop vite sans doute à l'annonce, par Pékin, d'un renoncement à des mesures antidumping temporaires contre les importations européennes de Cognac.

Car, s'il n'y a pas de hausse immédiate des taxes douanières, l'enquête lancée par les Chinois sur les pratiques commerciales des exportateurs de brandies européens se poursuit. Et l'empire du Milieu qui ne digère pas que l'Europe taxe ses exportations de voitures électriques se réserve le droit d'appliquer une surtaxe moyenne de 35 % sur les brandies européens s'il s'avère que les producteurs de l'UE pratiquent le dumping. Une réelle source d'inquiétude pour Pernod Ricard qui avait annoncé deux heures avant un plongeon de son résultat net.

Le groupe a vu son bénéfice chuter de 35 % sur l'exercice 2023-2024 à 1,48 milliard d'euros. Après plusieurs années de forte croissance, son activité marque le pas. Le chiffre d'affaires s'est établi à 11,5 milliards d'euros, en baisse de 4 % en données publiées, contre -1 % en organique. Il a été affecté par les taux de change de diverses monnaies dont le peso argentin, la livre turque, le yuan chinois et le dollar américain. Le résultat opérationnel a pour sa part diminué de 7 % en publié, à 3,1 milliards d'euros. En fin de séance, le titre était encore en hausse de 2 %, mais il a tout de même perdu plus d'un tiers de sa valeur sur un an.

Au-delà des effets monétaires, ce sont d'abord, comme pour toute l'industrie, les incertitudes de la situation mondiale qui ont pesé sur les résultats du numéro deux mondial des spiritueux, lequel pâtit en particulier de l'absence de reprise en Chine, où l'entreprise réalise 10 % de son activité, mais aussi de la poursuite de la normalisation des stocks aux Etats-Unis (20 % du chiffre d'affaires).

Dans l'empire du Milieu, les vents contraires qui soufflent sur le cognac n'ont pas épargné le groupe. Les ventes de Martell ont reculé de 10 %. L'activité aux Etats-Unis ressort en baisse de 9 %. Le marché européen limite la chute des ventes à 5 % grâce à une bonne tenue de l'activité en Allemagne et en Pologne.

Reprise des volumes sur certains marchés

Le groupe au portefeuille diversifié et à l'activité très mondialisée pointe en revanche de bonnes performances au Japon et en Inde, où la montée en gamme se poursuit, ainsi qu'à Taïwan, et « *d'excellents résultats* » en Afrique, notamment au Nigeria, et au Moyen-Orient. Le « travel retail » affiche une hausse de 2 %. Au global, il faut noter une certaine reprise des ventes en volume au second semestre « *sur la plupart des marchés* ». Pour le prochain exercice 2024-2025, Pernod Ricard prévoit que cette amélioration se poursuive.

Le groupe réitère ses ambitions de moyen terme avec une croissance organique du chiffre d'affaires dans le haut d'une fourchette se situant entre 4 et 7 %. La marge opérationnelle devrait se maintenir et bénéficier d'une gestion très serrée des coûts ainsi que de l'allègement du portefeuille des produits les moins rentables, parmi lesquels les vins et diverses marques locales.

« *Le contexte chinois en revanche restera dégradé* », avait prévenu jeudi matin tôt le groupe. Reste à voir si l'annonce chinoise va changer la donne sur l'activité des spiritueux en Asie.

Nouvel investissement dans le sans-alcool

Pernod Ricard a annoncé poursuivre ses investissements dans le sans alcool en présentant ses résultats. Le groupe a pris une participation minoritaire dans Almave, qui fabrique le premier spiritueux haut de gamme sans alcool à base d'agave bleu. Une déclinaison de la tequila, portée par le succès de la margarita, le cocktail le plus consommé aux Etats-Unis.

Distillé au Mexique, l'Almave a été créé et lancé par Lewis Hamilton, le champion de formule 1, qui devrait quitter l'écurie Mercedes pour Ferrari. Encore modeste, le marché du sans alcool connaît une progression à deux chiffres, qui n'est « *pas sur le point de se démentir* », selon Alexandre Ricard, le patron du groupe.

Lire « Crible »
Page 30

Le groupe, dirigé depuis 2015 par Alexandre Ricard, a vu son bénéfice chuter de 35 % sur l'exercice 2023-2024, à 1,48 milliard d'euros. *Photo Eric Dessons/JDD/Sipa*

Lewis Hamilton, Beyoncé, Brad Pitt, Rihanna… Comment les stars investissent dans le luxe

LUXE

Pernod Ricard s'associe au champion de Formule 1 britannique ; Beyoncé a lancé mi-août un whisky américain nommé SirDavis.

Avant eux, d'autres célébrités comme Rihanna, Brad Pitt ou George Clooney ont choisi de s'appuyer sur l'expertise d'un groupe de luxe ou, au contraire, de n'être épaulé par personne.

Virginie Jacoberger-Lavoué

Il n'y a pas un été sans qu'une star ne décide de lancer une marque de luxe. En cette fin août, c'est Pernod Ricard qui vient d'annoncer qu'il entrait au capital d'Almave… Une marque de spiritueux super premium sans alcool à base d'agave bleu cofondée par Lewis Hamilton, le champion de Formule 1, et deux autres partenaires. A la mi-août, Beyoncé avait inscrit, outre ses dates de concert, à son agenda le lancement de sa marque de whisky américain baptisée SirDavis. La star, qui a pris la liberté de nommer ce spiritueux en hommage à son grand-père qui fut « *fermier et contrebandier de whisky* », s'est associée pour l'occasion à Moët Hennessy, la filiale de LVMH (propriétaire des « Echos ») qui a développé ce whisky de prestige (au-delà des 80 euros).

Le sextuple champion de F1, qui aime la tequila mais aussi les boissons sans alcool, comme la chanteuse, qui apprécie les délicats whiskies japonais, ne sont pas les seules stars à chercher à marier leur passion et leur notoriété pour faire des affaires en s'associant avec des acteurs du luxe.

Rajeunir la cible

« *Il y a un effort qui est fait pour rendre les spiritueux plus "à la page". On boit de moins en moins dans les pays développés. Ce qui peut rajeunir la catégorie avec de nouveaux produits, de nouvelles collaborations… est par conséquent bienvenu* », pointe Luca Solca, analyste chez Berstein.

Selon un expert, « *il y eut ainsi pour la tequila un avant et un après effet George Clooney* ». Flairant la bonne affaire, le groupe britannique de spiritueux Diageo a racheté en 2017 Casamigos, la marque de Tequila créée quatre ans plus tôt par la star américaine et deux associés. Le montant du rachat, non révélé, a été évalué à près de 1 milliard de dollars en raison de la croissance fulgurante de cette nouvelle marque portée par le « celebrity marketing ». « *Accoler ou associer le nom d'une star à un produit de luxe, spiritueux ou parfum, fait décoller les ventes* », souligne un expert.

Avant même la commercialisation de son whisky, Beyoncé connaissait le phénomène de près. Via Moët Hennessy, LVMH a pris en 2021, une participation de 50 % dans Armand de Brignac, la maison de champagne lancée en 2006 par son époux, le rappeur et producteur Jay-Z. La maison Armand de Brignac ne publie pas ses résultats, mais avant cette joint-venture, elle avait commercialisé, sur l'année 2019, 500.000 bouteilles. En février 2022, Leonardo di Caprio a de son côté pris une participation dans le champagne Telmont, maison détenue par le groupe Rémy Cointreau qui l'a positionné comme un champagne haut de gamme et qui sera 100 % bio dès sa cuvée 2025. Une promesse qui a séduit l'acteur engagé de longue date en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.

Brad Pitt, entrepreneur dans le rosé

L'an passé, en octobre, Leonardo di Caprio est aussi devenu actionnaire d'une maison horlogère suisse au même positionnement. Il a participé à une levée fonds de deux millions de francs suisses, réalisée par ID Genève qui fabrique des montres mécaniques haut de gamme, conçues avec des matériaux recyclés et distribuées par le détaillant Watches of Switzerland.

L'acteur Brad Pitt a, pour sa part, plusieurs marques de luxe à son actif. Il s'est associé en 2008 à la famille Perrin, détentrice du château de Beaucastel, dans l'appellation Châteauneuf-du-Pape, pour la commercialisation de son rosé, le Château Miraval ; 30 hectares de vigne dans le Var. Associé aux mêmes partenaires, Brad Pitt a poursuivi l'aventure avec la création, au début des années 2010, d'une marque de cosmétiques intitulée Le Domaine. Comme le vin et les spiritueux, la beauté est un domaine où les stars se révèlent entrepreneurs à succès.

> « On boit de moins en moins dans les pays développés. Ce qui peut rajeunir la catégorie avec de nouveaux produits, de nouvelles collaborations… est par conséquent bienvenu »
>
> **LUCA SOLCA**
> Analyste chez Berstein

La chanteuse Rihanna a commercialisé, en 2011, sa première collection de vêtements sous le nom de Rihanna avec le groupe Armani, bien avant de lancer sa propre marque de lingerie Savage X Fenty. Mais son coup de maître a été la création, en 2017, d'une marque de maquillage inclusive baptisée Fenty Beauty en partenariat avec LVMH. La marque ne communique pas ses résultats, mais Bernard Arnault avait évoqué sa fulgurante croissance en 2018 : « *En partant de zéro, Fenty Beauty a atteint 500 millions d'euros.* »

Delon en solitaire

Alain Delon, notre star française, disparu à 88 ans le 18 août, avait quant à lui choisi de faire de son nom une marque en 1978, sans être épaulé par personne. Question d'époque et de tempérament. Apposée à des parfums, des vestes, des sacs et même des cigarettes, la marque Alain Delon ne visait que l'Asie, notamment le Japon où les licences de marques de luxe étaient alors légion, région du monde où l'acteur du Samouraï était vénéré comme un trésor vivant.

C'était bien avant la mondialisation et la vitesse éclair de la communication via les réseaux sociaux. Les marques de luxe pouvaient alors se permettre de mettre leur nom sur des produits pas toujours haut de gamme ; sans voir leur image dévalorisée. Ce temps est révolu. « *Les stars sont très discrètes sur les dividendes de leurs marques. Pour une question de positionnement et de connaissance de la distribution propre à chaque catégorie : parfum, champagne, spiritueux, maquillage… les célébrités ont tout intérêt à lancer des produits en joint-venture avec une marque* », note un expert.

De nombreuses stars choisissent tout de même faire cavalier seul ou presque, notamment le clan Kardashian-Jenner. La famille la plus médiatisée d'Amérique a commencé à se faire connaître en cumulant téléréalité et vie d'entrepreneuse avec Dash, leur première marque de prêt-à-porter.

Aujourd'hui, les Kardashian-Jenner sont à la tête d'une kyrielle de marques de luxe et de mode. Parmi les plus célèbres et lucratives, il y a Kylie Cosmetics, lancée en 2015 par Kylie Jenner. Il y a aussi Skims, la marque de lingerie inclusive de sa sœur et femme d'affaires, Kim Kardashian.

Lancée en 2019, avec le soutien d'un entrepreneur suédois, Skims s'est offert l'an passé une collaboration avec le joaillier Swarovski. La griffe est valorisée à plus de 3 milliards de dollars ; elle avait levé 240 millions de dollars en 2022. Mais toute la famille a la fibre entrepreneuse. En 2021, leur sœur, la mannequin Kendall Jenner a lancé avec succès 818 Tequila, primée aux World Tequila Awards. Elle part désormais à la conquête de nouveaux marchés, comme la France depuis quelques mois. ■

Nestlé change de patron et revient aux « fondamentaux »

● Laurent Freixe prend les rênes du numéro un mondial de l'industrie agroalimentaire le 1er septembre.
● Il succède à Mark Schneider, évincé après sept ans au poste de CEO du géant suisse.

La priorité de Nestlé sera de s'appuyer sur l'innovation, de travailler le marketing et d'offrir des produits sains, qui assurent « nutrition, santé et bien être ». *Photo Kermalo/RÉA*

AGROALIMENTAIRE

Marie-Josée Cougard

Nestlé, le numéro un mondial de l'agroalimentaire, change de patron le 1er septembre. Le Français Laurent Freixe, 62 ans succède à l'allemand Mark Ulf Schneider, évincé après sept ans à la tête du groupe. Il n'y avait pas eu de Français à ce poste depuis un demi-siècle.

Laurent Freixe est pétri de la culture du groupe Suisse, où il est entré il y a près de quarante ans à l'inverse de son prédécesseur, Mark Schneider, débauché de la direction de Fresenius, une entreprise médicale spécialisée dans les produits de contraste.

Ses talents de gestionnaire et la manière dont il y avait amélioré les marges avaient convaincu le conseil d'administration de Nestlé en 2017, d'importer du sang neuf à un moment où la croissance interne du groupe avait touché un plus bas historique à 2,4 %. Quitte à rompre avec une infaillible tradition de promotion interne, à laquelle le géant suisse n'a dérogé qu'une fois en 160 ans d'histoire avec Louis Daples, un banquier génois appelé aux manettes en 1922, une période difficile.

Perte de parts de marché

Aujourd'hui c'est aux suites de la pandémie, aux conséquences de la guerre en Ukraine, de divers scandales sanitaires et de l'inflation, qu'il faut faire face. L'environnement a changé, explique-t-on au siège du groupe. « *Nous devons assurer les fondamentaux* », a déclaré Paul Bulcke, le président du groupe dans un entretien accordé au journal suisse « Le Temps ». Le Covid a profondément modifié les comportements et « *semé le doute dans l'esprit des actionnaires qui boudent le titre* ». « *Nous avons constaté que la croissance pose un problème* », dit encore Patrick Bulcke. Les dirigeants se sont tout particulièrement inquiétés d'une chute des volumes de vente dans un contexte où d'autres géants de l'industrie agroalimentaire avaient commencé à remonter la pente. Selon Nielsen, ses parts de marché dans les épiceries européennes et américaines ont fortement diminué sur douze mois glissants.

Pour relancer l'activité, Nestlé veut remettre « *le consommateur au centre* » des préoccupations et gérer au plus près des marchés. Laurent Freixe, qui en a « *une connaissance fine* » est présenté comme l'homme de la situation. « *Il sera opérationnel dès la première minute… Il a démontré sa capacité à obtenir des résultats dans des conditions difficiles* », estime le président du conseil d'administration.

Marketing, santé, bien-être

Après des responsabilités en France, longtemps deuxième marché de Nestlé, il a dirigé la zone Europe puis la zone Amériques pendant de nombreuses années. Il est riche « *d'une vaste expérience et d'une grande expertise du terrain, ainsi que d'une compréhension profonde des marchés et des consommateurs* », souligne Paul Bulcke dans un communiqué.

Laurent Freixe dit se donner pour objectif de « *positionner le groupe stratégiquement pour être leader dans tous les marchés et catégories où nous opérons* ». Nestlé dispose d'« *atouts incomparables. Nous avons des marques et des produits emblématiques, une présence mondiale sans égale. Nos capacités d'innovation et d'exécution sont de premier plan, et surtout, notre talent et nos équipes sont exceptionnels* ».

Le géant de Vevey compte s'appuyer sur son « *ancrage local partout dans le monde et sa connaissance approfondie du marché jusqu'aux petits magasins* ». Laurent Freixe, selon Paul Bulcke, saura « *motiver et dynamiser* » l'équipage de cet énorme paquebot, qui ne compte pas moins de 270.000 collaborateurs à son bord. Le groupe n'envisage pas de plan de restructuration à ce stade malgré les conditions de marché difficiles.

> Pour relancer l'activité, Nestlé veut remettre « le consommateur au centre » des préoccupations.

> Les fusions et acquisitions ne sont « pas le cœur de la stratégie » à venir.

Le groupe connu pour ses activités dans le café, ses eaux minérales, le chocolat, la nutrition infantile comme les croquettes pour chiens et chats va mettre l'accent sur la stimulation son portefeuille actuel et sur la croissance organique, qui lui est essentielle. Les fusions et acquisitions ne sont « *pas le cœur de la stratégie* » à venir. La priorité sera de s'appuyer sur l'innovation, de travailler le marketing et d'offrir des produits sains, qui assurent « *nutrition, santé et bien être* ». Pour cela le consommateur doit être orienté vers des régimes équilibrés. « *Réduire le sel et les calories est notre priorité* », a affirmé Paul Bulcke dans son entretien avec le journal « Le Temps ». Accusé de commercialiser de la « malbouffe » par des actionnaires activistes lors de son assemblée générale, Nestlé dit vouloir faire une priorité de nouveaux procédés scientifiques afin d'« *accroître la valeur nutritionnelle des aliments, leur accessibilité et leur durabilité* ». A titre d'exemple, le groupe fait savoir que ses équipes de R&D ont mis au point une technique permettant de réduire de 60 % la matière grasse du lait en poudre et de diminuer la valeur calorique, sans effet sur le goût ou la texture. ■

Ce qui se cache derrière le brusque départ du PDG

Mark Schneider quitte la direction générale de Nestlé après sept ans à ce poste. Son départ soudain, annoncé fin août, a créé la surprise, même si les nuages s'étaient accumulés sur le groupe depuis deux ans.

Le brusque départ du patron de Nestlé en a surpris plus d'un. Malgré les nuages qui s'amoncelaient sur l'horizon du géant suisse depuis trois ans. Annoncée le 22 août, l'éviction de Mark Schneider appelé aux commandes du leader mondial de l'industrie agroalimentaire en 2017 pour ses capacités à étoffer les marges, semble pourtant avoir été envisagée depuis plusieurs mois.

Sollicité par la presse, Paul Bulcke, président du groupe a tenu à souligner que la décision n'était pas aussi « *abrupte* », qu'elle pouvait le sembler. « *Il arrive un moment où on se dit qu'il faut prendre une décision* », a déclaré Paul Bulcke dans un entretien accordé au journal suisse « Le Temps ». Et l'on comprend au travers des propos de ce dernier que « *les attentes à l'égard de la direction générale* » faisaient l'objet depuis quelque temps de discussions au sein du Conseil.

Les problèmes se sont accumulés pour Nestlé comme pour l'ensemble de l'industrie agroalimentaire depuis trois ans, avec le Covid, la guerre en Ukraine et l'inflation, bousculant la consommation et désorganisant les marchés.

La croissance réelle interne, après une période faste, est retombée à 0,1 % en 2022, puis –0,3 % en 2023. Les investisseurs se sont détournés et le cours de Bourse a chuté de 20 % en cinq ans à un peu moins de 90 francs suisses l'action sur le marché de Zürich.

Perte de parts de marché

Bien que réfutés à Vevey comme faisant partie des raisons de l'éviction de Mark Schneider, le scandale sanitaire dans l'usine Buitoni en France, puis les soupçons de forages frauduleux de certaines de ses eaux minérales ou les problèmes sanitaires entourant les sources de Perrier, Contrex, Vittel, Hépar ont incontestablement fragilisé un groupe qui s'est bâti sur une image de rigueur et de santé.

–0,1 %
DE CROISSANCE INTERNE
en 2023 chez Nestlé, après une stagnation à 0,1 en 2022. Les investisseurs se sont détournés et le cours de Bourse a chuté de 20 % en cinq ans.

Pourtant, aux dires de Paul Bulcke, le gros des préoccupations des administrateurs de Nestlé s'est focalisé sur la perte de volumes de vente et de parts de marché, d'autant que la baisse s'est poursuivie au premier trimestre de l'exercice en cours, tandis que d'autres entreprises agroalimentaires, dont Danone ou PepsiCo entrevoyaient un regain d'activité. « *Nous nous sommes demandé si le moteur de la croissance du groupe et si l'exécution opérationnelle fonctionnaient encore parfaitement* », a-t-il déclaré au journal « Le Temps ».

Des crédits incontestables

Le rythme des innovations a lui aussi ralenti et fait défaut au retour de croissance espéré. Les marques ont souffert d'un sous-investissement. La hausse des prix a en partie gommé la faiblesse des ventes sur deux exercices, mais elle a aussi détourné le consommateur au profit des marques de distributeur et coûté de précieuses parts de marché au groupe. Nestlé n'en rend pas moins hommage au travail de son ex-patron, qui a été « *le bon dirigeant au bon moment* », selon le groupe. Il a « aligné le portefeuille » au profit du pet food, du café et des produits de santé, trois catégories très rentables, dont les ventes pèsent désormais 50 % du chiffre d'affaires total contre 30 % il y a dix ans. Il a fait preuve de « *réelles compétences managériales* » et su s'adresser aux investisseurs. Il est en particulier à l'origine du très juteux accord de licence Starbucks pour la distribution exclusive de ses cafés en supermarchés.

Il a su profondément réorganiser le Conseil et relancer le commerce entre 2018 et 2021 alors que la croissance interne avait atteint un plus bas historique à 2,4 % en 2016. L'action à la Bourse de Zürich a aussi atteint un niveau record sous sa houlette à 129,5 francs suisses au début de l'année 2022.

Sans tourner la page sur le mandat de Mark Schneider apprécié pour ses compétences financières, les administrateurs de Nestlé souhaitent d'abord remettre le consommateur au centre et opérer « *un retour aux fondamentaux tels que le marketing et l'innovation* ». Ce sera le rôle de Laurent Freixe, qui succède à Mark Schneider le 1er septembre.
— ***M.-J. C.***

annonces judiciaires & légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité
DÉPARTEMENT DU VAL DE MARNE
Etablissement Public Territorial 12
Grand-Orly Seine Bièvre

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de modification n°7 du Plan local d'urbanisme
Ville de Choisy-le-Roi

Par arrêté n°A2024_ 940 en date du 27 août 2024, le Président de l'Etablissement Public Territorial a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Choisy-le-Roi.

Le projet de modification a pour objet :
- La mise en cohérence des règles du PLU avec le projet NPRU du quartier sud de Choisy-le-Roi pour la ZAC des Navigateurs-Cosmonautes ;
- Les adaptations règlementaires d'articles du PLU avec notamment l'harmonisation de quelques hauteurs des constructions le long de l'axe de la RD5,
- L'identification du patrimoine bâti à protéger avec notamment l'enrichissement de la liste existante des bâtiments dits remarquables,
- La mise en cohérence du zonage du PLU avec le classement en Espace Naturel Sensible par le département de la partie choisyenne du parc interdépartemental des sports avec la création d'une annexe au PLU intégrant la délibération départementale portant sur la création d'un ENS,
- L'introduction de nouvelles dispositions dans l'article 2 du règlement du PLU pour protéger et encadrer les commerces implantés en rez-de-chaussée

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles préalablement paraphés par le Commissaire Enquêteur, seront déposés à la Mairie de Choisy-le-Roi (Place Gabriel Péri, 94600 Choisy-le-Roi) **pendant 31 jours consécutifs, du 14 septembre au 14 octobre 2024 inclus,** aux jours et horaires ordinaires d'ouverture au public, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses éventuelles observations sur le registre d'enquête, ou les adresser en Mairie, par voie postale, au commissaire enquêteur qui les annexera au registre.

Le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête publique, ou les transmettre à l'attention du commissaire enquêteur par voie postale au siège de l'enquête (Hôtel de Ville - Place Gabriel Péri, 94600 Choisy-le-Roi), ou par voie électronique à ***enquetepublique.plu7@choisyleroi.fr***

Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Melun, par décision n° E24000061/77 en date du 1er août 2024 a désigné Madame Anne-Marie DUQUENNE en qualité de commissaire enquêteur et Madame Marie-José ALBARET-MADARAC en qualité de commissaire enquêteur suppléante.

Le commissaire enquêteur siègera à la Mairie (Place Gabriel Péri, 94600 Choisy-le-Roi) pour y recevoir toutes les personnes intéressées les :
- **Samedi 14 septembre 2024 de 10h00 à 12h00**
- **Jeudi 26 septembre 2024 de 13h30 à 17h30**
- **Lundi 14 octobre de 13h30 à 17h30**

Les observations du public émises sur les registres seront enregistrées et conservées.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur, qui, dans le délai d'un mois transmettra au Président de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre le dossier d'enquête complet et ses annexes avec son rapport accompagné de ses conclusions motivées.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie de Choisy-le-Roi (Place Gabriel Péri, 94600 Choisy-le-Roi) aux heures et jours habituels d'ouverture.

A la suite de l'enquête publique, le projet de modification du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et des avis des personnes publiques associées, sera soumis pour avis au Conseil municipal de Choisy-le-Roi, puis présenté au Conseil territorial du Grand-Orly Seine Bièvre en vue de son approbation. La modification du PLU de Choisy-le-Roi entrera en vigueur à l'issue des mesures de publicité prévues au code de l'urbanisme.

Le Président de l'établissement public territorial
Grand-Orly Seine Bièvre

EP 24-469 / contact@publilegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes
en corps minimal de 6 points didot.
Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.
Les départements habilités sont 75,78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

Le rebond des logements mis en chantier reste à confirmer

IMMOBILIER

Malgré une hausse du nombre de logements commencés en juillet, les chiffres sur l'année 2024 restent très bas.

Elsa Dicharry

Enfin une lueur d'optimisme sur le front de l'immobilier résidentiel neuf ? Selon les chiffres publiés jeudi par le ministère de la Transition écologique, le nombre de logements autorisés à la construction a bondi de 7,1 % au mois de juillet par rapport à juin, à 30.000 unités. Tandis que les mises en chantier ont grimpé de 12,2 %, à 24.000. En juin, le nombre de permis de construire avait déjà augmenté de 5 % par rapport à mai, mais celui des logements commencé était en forte baisse, de 9,1 %. Les données de juillet marquent-elles une inflexion de tendance ? Pascal Boulanger, le président de la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI), est sceptique.

« *Nous sommes en train de compiler nos derniers chiffres, et nous n'analysons les données que par trimestre, mais nous constatons toujours une baisse des mises en chantier et des réservations de logements neufs. Nous n'observons aucun semblant de reprise* », indique-t-il. Et même, « *2024 sera sans doute la pire année que nous ayons connue* », ajoute-t-il.

En outre, malgré le rebond d'activité sur un mois observé par le ministère, les chiffres sur un an restent particulièrement bas. D'août 2023 à juillet 2024, le nombre de permis de construire s'établit à 348.200. Un niveau inférieur de 12,1 % à celui des douze mois précédents, et de 25 % par rapport aux douze mois (de mars 2019 à février 2020) d'avant le premier confinement lié à l'épidémie de Covid-19.

Un grand besoin en logements neufs

Toujours sur un an, 272.900 logements ont été mis en chantier, soit 20,2 % de moins que sur les douze mois précédents, et 30 % de moins qu'au cours des douze mois d'avant la crise sanitaire, indique le ministère. Pour mémoire, la FPI avait estimé, il y a un peu plus d'un an, à 449.000 par an pendant dix ans le besoin en logements neufs. L'Union sociale pour l'habitat (USH), qui fédère les organismes HLM l'évalue même à 518.000. Le gouvernement, lui, a refusé, ces derniers mois, de donner une estimation globale – jugeant que les besoins doivent s'évaluer territoire par territoire.

Jeudi, la Fédération française du bâtiment (FFB) – qui pâtit des difficultés des promoteurs – en a appelé, dans un communiqué, aux nouveaux députés. « *Le logement doit être une grande cause nationale !* » a-t-elle martelé, réclamant, par la voix de son président Olivier Salleron, une politique « *à la fois lisible, réaliste et cohérente dans le temps* ». Le secteur attend aussi avec impatience son nouveau ministre. ■

Bonduelle cède ses salades en sachet en France et en Allemagne

ALIMENTATION

Le groupe du Nord fait face à une dégradation continue des ventes, dans l'Hexagone et outre-Rhin.

Marie-Josée Cougard

Nouveau redimensionnement chez Bonduelle. L'industriel va se délester de près de 20 % de son pôle mondial de salades en sachets (soit 7 % de son chiffre d'affaires total de 2,3 milliards d'euros sur l'exercice clos en juin). Il est entré en négociations exclusives avec LSDH (Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel) afin de lui céder les fabrications françaises de cette activité. Connu pour ses activités laitières et ses jus de fruits, LSDH est devenu un acteur de ce segment de marché en 2014 en faisant l'acquisition de Crudettes.

Après la cession en 2022 de 65 % de l'activité américaine de légumes en conserve et de surgelés Long Life pour 625 millions d'euros, c'est ce pôle de Bonduelle qui fait les frais de la mévente. Le groupe de Villeneuve-d'Asq invoque « *une dégradation continue de la consommation en France et en Allemagne depuis des années* ». L'inflation et la concurrence des marques de distributeur ont joué à plein dans la décision. Les fabrications en Italie et en Amérique ne sont pas concernées.

Parallèlement, Bonduelle mène des négociations exclusives avec l'américain Taylor Farms en vue de la vente des salades en sachets en Allemagne. Basé à Salinas en Californie, Taylor Farms est un des principaux producteurs nord-américains de salades et de produits frais. En conséquence de cette réduction de portefeuille, il est prévu un allègement des structures du siège de Bonduelle Frais France et la recherche d'un repreneur pour le site de Saint Mihiel. Les discussions avec le personnel démarreront dans les prochains jours.

Des projets nécessaires pour préserver l'emploi

« *Ces projets sont nécessaires pour préserver les emplois des usines Bonduelle en France et en Europe* », affirme le groupe. « *Nous pourrons ainsi nous focaliser sur l'accélération de son activité traiteur frais, conserve et surgelés sur ce territoire* », précise celui-ci dans un communiqué.

Par ailleurs, le spécialiste du légume sous toutes ses formes engage une revue de la valeur des actifs de la division salade de l'Amérique du Nord. « *L'impact éventuel sera dans les comptes consolidés au 30 juin 2024.* »

Xavier Unkovic, le nouveau patron du groupe avait prévenu que le chemin du redressement de Bonduelle serait long. Le chiffre d'affaires de l'exercice décalé clos fin juin a progressé de 9,2 % (5 % en comparable), à 2,4 milliards d'euros, la marge opérationnelle à 2,7 % est au-dessus de notre objectif mais reste « *insuffisante* » sur l'exercice annuel 2022-2023, selon Xavier Unkovic.

Quant au résultat net, il a plongé de 59,1 %, à 14,5 millions d'euros en raison de la charge de la dette, de la hausse des taux d'intérêt et des opérations de couverture de change essentiellement due aux variations du rouble. ■

14,5

MILLIONS

Le montant du résultat net de Bonduelle sur l'exercice annuel 2022-2023. Celui-ci a plongé de 59,1 % en raison de la charge de la dette.

Les fusées de SpaceX clouées au sol après un incident

SPATIAL

Une Falcon 9 a pris feu mercredi au moment d'atterrir sur une barge en mer.

C'est un nouveau revers pour SpaceX. Les fusées Falcon 9, les plus utilisées par l'entreprise, sont clouées au sol jusqu'à nouvel ordre après un rare incident, ont annoncé mercredi les autorités américaines, alors que deux équipages doivent embarquer sous peu à bord de ce véhicule.

Ce contretemps risque notamment de retarder le décollage de la mission Polaris Dawn, qui a pour but de réaliser la première sortie spatiale privée de l'Histoire. Le lancement a déjà été reporté deux fois ces jours-ci à cause d'un problème technique – une fuite d'hélium -, puis de la météo. Une nouvelle date est désormais en attente. Mercredi avant l'aube, une fusée Falcon 9 transportant des satellites Starlink de l'entreprise – un service fournissant une connexion satellitaire à Internet – a décollé sans problème depuis la Floride. Après avoir largué sa cargaison, le premier étage de la fusée est comme d'habitude redescendu pour se poser sur une barge en mer. Ce processus, la grande innovation de SpaceX, permet à l'entreprise de réutiliser cette partie du véhicule et ainsi de casser les coûts.

> La dernière fois qu'un premier étage de la fusée Falcon 9 n'avait pas réussi à se poser datait d'il y a plus de trois ans.

Mais une vidéo de la manœuvre a montré le premier étage prenant feu au moment d'atterrir sur la barge, puis basculant sur le côté. Il s'est « *renversé* », a ensuite confirmé l'entreprise du milliardaire Elon Musk sur X, soulignant qu'il s'agissait du 23e vol de l'engin.

Le régulateur américain de l'aviation (FAA) a ensuite annoncé réclamer « *une enquête* » sur l'incident. « *La reprise des vols de la fusée Falcon 9 est conditionnée au fait que la FAA détermine que tout système, processus ou procédure lié à l'anomalie n'affecte pas la sécurité publique* », a indiqué l'agence. Selon la presse spécialisée, la dernière fois qu'un premier étage de la fusée Falcon 9 n'avait pas réussi à se poser datait d'il y a plus de trois ans. Depuis, l'entreprise a réussi plus de 260 fois de suite la manœuvre.

En juillet, une fuite au dernier étage de la fusée

En juillet, la fusée avait déjà été clouée au sol durant deux semaines environ après une fuite sur le deuxième étage de la fusée. La FAA avait alors également mené une enquête avant de permettre la reprise des vols. Fin septembre, une fusée Falcon 9 doit faire décoller deux astronautes pour les acheminer jusqu'à la Station spatiale internationale (ISS). Cette mission, baptisée « Crew-9 », doit assurer la rotation régulière de l'équipage de l'ISS, avec une spécificité : elle doit aussi ramener sur Terre en février deux autres astronautes, dont le vaisseau initial, conçu par Boeing, ne s'est finalement pas révélé assez sûr pour le voyage retour.

— ***Les Echos*** *(avec AFP)*

L'Ultra-Trail du Mont-Blanc poursuit son ascension

SPORT

Les courses UTMB qui se déroulent dans la vallée de Chamonix essaiment dans le monde et attirent un public de plus en plus nombreux.

L'évolution suscite la polémique et, pour de nombreux amateurs, l'esprit originel du trail est menacé.

Julien Boitel

Franck Oddoux

Ce vendredi, à 18 heures, les athlètes vont s'élancer sur l'épreuve phare, longue de 176 km.

Des nuages noirs passent au-dessus de Chamonix. Pas de quoi inquiéter les organisateurs de l'Ultra-Trail du Mont Blanc (UTMB), rendez-vous majeur de la saison de trail running. Dans les courses longue distance, il faut savoir gérer les bons comme les mauvais moments. A la tête du groupe UTMB, Frédéric Lénart, directeur général, et Isabelle Viseux-Poletti, directrice des événements France, ont affronté une petite tempête médiatique en début d'année mais, bon an, mal an, ils sont restés droit dans leurs baskets.

Créé en 2003, l'UTMB, la « course de quartier » de Chamonix comme aime la surnommer les férus de trail, attire d'année en année un public toujours plus nombreux et bruyant pour encourager les vaillants coureurs à travers les sentiers des Alpes françaises, italiennes et suisses. Durant une semaine, 10.000 coureurs de 118 nationalités sont attendus sur sept courses ; celles-ci ont débuté lundi et se terminent dimanche, avec comme point d'orgue ce vendredi, à 18 heures, à Chamonix (Haute-Savoie), le départ de l'épreuve phare, avec ses 176 km et près de 10.000 mètres de dénivelé positif. L'intérêt est croissant, avec 450 journalistes accrédités, et plusieurs diffuseurs télévisés internationaux officiels.

Si les exploits des coureurs suscitent l'admiration, les organisateurs font face à une vague de critiques. En janvier, la révélation d'un mail privé envoyé à plus d'une centaine d'athlètes élites par la star espagnole qui a popularisé la discipline Kilian Jornet, quadruple vainqueur de la course, et l'Américain Zach Miller, deuxième l'an passé, a fait l'effet d'une bombe. Sans le dire, les deux athlètes appelaient à boycotter l'événement qui, selon eux, ne prenait pas la bonne direction. En cause, entre autres, *« l'acquisition de courses controversées »*, *« la négligence ou l'absence d'écoute de la communauté »* sur des sujets, tels que *« l'impact sur l'environnement ou l'accessibilité »*.

La polémique est rapidement redescendue après des échanges constructifs entre les deux parties. *« Cela nous a fait comprendre qu'il fallait renforcer les relations avec les élites. Pour cela, nous avons recruté un directeur sport en la personne de Julien Chorier, une ancienne élite qui a toujours un bon niveau »*, souligne aujourd'hui Frédéric Lénart. Le groupe compte aujourd'hui plus de 80 salariés pour un chiffre d'affaires de 14 millions d'euros en 2023.

Parmi les critiques, le prix des dossards en hausse

La prise de position des deux champions reflète toutefois un sentiment partagé par de nombreux amateurs, pour qui l'esprit originel du trail a disparu avec le développement du business autour de l'événement et l'augmentation du prix des dossards. Les critiques ont notamment fusé en 2022. Cette année-là, l'UTMB s'associe avec Ironman Group, l'organisateur historique des triathlons, pour créer les « UTMB World Series », un circuit de courses à travers le monde, faisant des épreuves à Chamonix les finales annuelles. Cette évolution s'est accompagnée d'un nouveau système de qualification pour l'épreuve reine qui oblige désormais les coureurs à disputer d'autres courses UTMB avant, ce qui a déplu à certains. Mais force est de constater que les courses UTMB font plus que jamais le plein. Chaque année, les organisateurs doivent refuser des milliers de candidatures.

> « On grandit désormais plus à l'international qu'en Europe où il y a déjà beaucoup de courses, car il y a une forte demande sur des nouveaux pays. »
>
> **FRÉDÉRIC LÉNART**
> Directeur d'UTMB Group

Depuis deux ans, le circuit se développe ainsi à grande vitesse dans le monde. Des courses sont créées de toutes pièces et d'autres déjà existantes prennent le nom « By UTMB ». De 24 événements la première saison, cette année compte 43 rendez-vous dans 24 pays et de nouvelles courses ont déjà été annoncées pour l'année prochaine en Argentine, Colombie et au Mexique. Au total, plus d'une cinquantaine d'événements « By UTMB » sont prévus pour 2025.

La stratégie affichée est de satisfaire le plus grand nombre de coureurs. *« Notre croissance est rapide car la communauté trail se développe vite »*, justifie Isabelle Viseux-Poletti. *« On grandit désormais plus à l'international qu'en Europe où il y a déjà beaucoup de courses, car il y a une forte demande sur des nouveaux pays*, explique Frédéric Lénart. *Notre volonté est de pouvoir offrir une expérience UTMB au plus proche des différentes communautés trail. Sur chacune de nos courses, nous avons plus de 80 % de coureurs locaux »*, assure-t-il.

Face à cette expansion, les organisateurs se défendent de toute *« volonté de monopole ou d'écraser les autres »*, rassure Isabelle Viseux-Poletti. Elle explique même que l'arrivée d'une course UTMB dans une région met en lumière un nouveau territoire de trail et profite ainsi aux autres courses du secteur qui voient augmenter leurs inscriptions.

L'association avec le constructeur automobile Dacia en tant que partenaire titre avait aussi fait vivement réagir la communauté trail sur fond de questions environnementales. Ayant entendu les critiques, les organisateurs ont noué un nouveau partenariat de cinq ans avec Hoka, l'équipementier sportif spécialisé dans les chaussures de trail, avec lequel elle entend contribuer à la professionnalisation de la discipline, notamment en augmentant les gains pour les dix premiers de ses courses (multipliés par 2,2 cette année).

Une compétition plus « inclusive » désormais

En retrait, Dacia reste toutefois sponsor car l'organisation veut développer l'autopartage avec la marque roumaine du groupe Renault afin de réduire le nombre de véhicules dans la vallée de Chamonix. Pendant l'événement, une flotte de voitures est ainsi disponible à la demande. Engagé pour limiter son empreinte carbone, l'UTMB encourage aussi les suiveurs et spectateurs à prendre des transports collectifs pour se déplacer, en fermant des routes et des parkings et en mettant à disposition un service de navettes avec des bus. Côté ravitaillements, l'organisation a augmenté cette année la proportion de produits locaux de 60 % à 80 % et tente de réduire au maximum les emballages plastiques, à l'image des bouteilles en plastique qu'elle avait déjà bannis.

Enfin, l'UTMB joue aussi la carte de l'inclusion. Pour la première fois, une « Team Adaptive » constituée de 12 athlètes en situation de handicap, dont des personnes malvoyantes ou amputées, va participer aux différentes courses de la semaine. Une action plus que symbolique en cette semaine de lancement des Jeux Paralympiques de Paris 2024. ■

à suivre

Tourisme : 16.000 établissements contrôlés

TOURISME La direction générale de Bercy en charge de la répression des fraudes (DGCCRF) a contrôlé *« près de 16.000 établissements »* de la filière touristique – hôtellerie, taxis, commerce électronique… – depuis le 1er janvier dans le cadre du « dispositif spécial » mis en place pour les JO. Des *« manquements graves »* ont été constatés pour près de 6 % d'entre eux. 26 fermetures ont été demandées par les préfectures.

Chute des ventes de voitures électriques en Allemagne

AUTOMOBILE Privées de bonus depuis l'automne dernier, les ventes de voiture électriques ont continué de chuter en Allemagne en juillet. Elles y ont décroché de 37 % sur un an. Sur l'ensemble des marchés européens, les voitures à batteries baissent de 10,8 % sur un an, et leur part de marché a reculé à 12,1 % au mois d'août. Des progressions aux Pays-Bas, en Espagne ou en Italie ne compensent pas le recul de l'Allemagne.

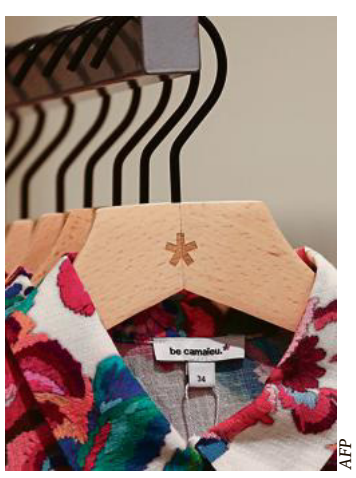

AFP

Camaïeu revient en magasin, chez Celio

MODE Deux ans après sa liquidation, Camaïeu fait son grand retour en boutique dans douze points de vente de Celio en France et en Belgique. Le groupe avait repris la griffe mais pas les salariés. Spécialiste du prêt-à porter pour hommes, il se dote ainsi d'une ligne pour femmes derrière le logo « Be Camaïeu ». Une centaine de personnes a été recrutée, dont une dizaine d'anciens de la marque qui avait compté jusqu'à 500 magasins.

mécénat

L'ENSAD mobilise les entreprises autour du beau et de l'utile

ENSEIGNEMENT

Du design des territoires aux chaires thématiques, l'Ecole des arts décoratifs dialogue avec les acteurs de terrain pour ouvrir le plus de débouchés possible à ses étudiants.

Martine Robert

Pour sa rentrée le 9 septembre, l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) élargit le programme qu'elle a lancé en 2022 autour du design des territoires, avec désormais six post-masters dédiés aux mondes ruraux, littoraux, insulaires, montagneux, forestiers et urbains. Des cadres de vie très différents mais tous concernés par des problématiques spécifiques que le design peut aider à résoudre : de la revitalisation des centres-bourgs à la pression touristique en passant par la gestion de l'après-neige… Le programme est financé pour un tiers par l'Etat, un tiers par les collectivités locales, un tiers par les mécènes dont la Fondation Hermès, la SNCF, la Caisse des Dépôts, Terre Solidaire, l'Office français de la biodiversité, des PME locales.

Un bilan enthousiasmant

« Je me suis positionnée sur cette chaire pour être en capacité demain de recruter de jeunes designers impliqués. Les étudiants sont venus examiner les matières, la réparabilité… En trois ans, le bilan est enthousiasmant. C'est positif pour l'image, et cela nous permet d'accélérer sur ces sujets car Decathlon est un paquebot de 107.000 salariés dans 60 pays », rappelle Nathalie Guiot qui a aussi créé, avec sa Fondation Thalie et l'ENSAD, le programme Créateurs urgence climat réunissant artistes et scientifiques. *« Grâce à cet écosystème, je joue un rôle d'influenceur dans la gouvernance de Decathlon »*, estime celle qui est également membre du comité de sélection des résidences Art & Science de la fondation Tara Océan.

Des étudiants de la chaire Ecodesign & Création dédiée aux domaines des loisirs et du sport. *Photo ENSAD*

Chaque formation accueille 6 à 8 étudiants en immersion un an, pour plancher sur trois projets formulés par des collectivités, institutions, entreprises, associations. *« C'est à la fois une résidence, un laboratoire, un bureau d'études et un incubateur. Les étudiants bénéficient d'une bourse de subsistance et de production de 8.000 euros, et d'un environnement propice à la recherche »*, explique Emmanuel Tibloux, le directeur de l'ENSAD.

« Du gagnant-gagnant »

L'école a toujours entretenu des liens étroits avec l'entreprise et la société pour mettre ses étudiants en relation avec le monde réel et leur ouvrir le plus de débouchés possibles. C'est ce que Emannuel Tibloux appelle « du gagnant-gagnant ». Et pour cause : cette école de dessin gratuite, créée en 1766, se distingue des Beaux-arts en ce qu'elle est centrée sur *« les arts de vivre et d'habiter »*. *« Nous formons des concepteurs de nos milieux de vie, alliant le beau et l'utile »*, rappelle son directeur.

Plusieurs chaires destinées à des doctorants ont pu voir le jour grâce à des mécènes qui injectent 100.000 euros par an sur plusieurs années à l'instar de la chaire Ecodesign & Création, dédiée aux domaines des loisirs, du sport et du « care ». Celle-ci a été impulsée en 2020 par Nathalie Guiot, membre actif du Comité de transition écologique de Decathlon et actionnaire familiale, qui prône sur toute la chaîne de valeur du groupe, une économie plus circulaire, et le développement de services comme la location, la réparation et la seconde main.

Avec Hermès, l'ENSAD a lancé la chaire Nouveaux imaginaires du dessin. *« Grâce à cette maison avec qui nous partageons des valeurs de transmission et de savoir-faire, nous menons une politique d'ouverture sociale, avec un dispositif pédagogique d'envergure pour 80 étudiants et un important volet de bourses »*, précise Emmanuel Tibloux.

La chaire Mutation des vies étudiantes, centrée sur la problématique du logement est, elle, le fruit d'un partenariat avec les Crous, tandis que la chaire Arts & Sciences associe Polytechnique et la Fondation Daniel et Nina Carasso (fondateur de Danone). Précédemment la Fondation Bettencourt Schueller, qui soutient l'artisanat d'art, avait mécéné la chaire Innovation & Savoir-faire et la Fondation AG2R LA MONDIALE celle sur La jeune création et le Sacré. Des thématiques variées…

Sur son budget de 14 millions d'euros, les ressources propres de l'ENSAD, apportées principalement par les partenaires privés, représentent 12 %. Le président de l'institution, Hervé Digne, aimerait augmenter le rayonnement international de l'école et *« là encore, nous aurons besoin des entreprises »*, souligne-t-il. ■

Telegram : les armes de la justice française contre Pavel Durov

PLATEFORME

Mis en examen et placé sous un sévère contrôle judiciaire, le patron de Telegram risque jusqu'à dix ans de prison.

Une loi de 2023 passée presque inaperçue a permis aux juges français de l'appréhender plus efficacement.

Valérie de Senneville

« Vous inquiétez pas, ils en ont sous la pédale. Oubliez vos réflexes de droit pénal et allez regarder du côté de la Loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (LOPMI) de février 2023. » Suivons donc scrupuleusement ce conseil d'un magistrat croisé dans les couloirs du tribunal. Mercredi soir, le patron de Telegram, Pavel Durov, a été mis en examen et placé sous un sévère contrôle judiciaire par la justice française qui lui reproche de ne pas agir contre la diffusion de contenus criminels sur la messagerie qu'il a fondée et qu'il contrôle.

Et tous s'interrogent : comment peut-on être complice d'actes dont on n'est pas responsables ? De fait, en droit pénal pur, il n'existe pas de « complicité passive ». Et son avocat, David-Olivier Kaminski – qui défend avec Julia Bettach le milliardaire d'origine russe naturalisé français – le dit haut et fort : *« Il est totalement absurde de penser que le responsable d'un réseau social »* tel que Pavel Durov *« puisse être impliqué dans des faits criminels »* qui seraient commis grâce à sa messagerie.

Le fondateur de Telegram, Pavel Durov, a été mis en examen mercredi. *Photo Jim Wilson/NYT-Redux-RÉA*

Arsenal français

Mais pour les spécialistes de la cybercriminalité, la clé de compréhension est ailleurs. *« L'article 323-3-2 du code pénal introduit par la LOPMI 2023 et modifié en mai 2024 a introduit un nouvel angle qui a permis au parquet de qualifier pénalement les agissements reprochés au patron de Telegram qui auparavant n'auraient pu être appréhendés qu'au travers des règles de la complicité, ce qui était nettement plus difficile »*, confirme Richard Willemant, avocat associé du cabinet Féral. Cette loi a en effet considérablement renforcé l'arsenal français de lutte contre la cybercriminalité. C'est elle qui, entre autres, permet désormais la saisie de cryptomonnaies.

De fait, à bien lire le communiqué de presse du parquet de Paris, diffusé dans la soirée du 28 août, tout en découle. *« Pavel Durov a été mis en examen de l'ensemble des infractions visées au réquisitoire introductif »*, au premier chef la *« complicité d'administration d'une plateforme en ligne pour permettre une transaction illicite »*. Et le parquet, pour faire bonne mesure, y ajoute la *« bande organisée »*, circonstance aggravante qui fait passer le maximum de la peine de cinq à dix ans.

Cela fait quelques années que le parquet de Paris avec la juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée (Junalco) a passé la vitesse surmultipliée dans la lutte contre la cybercriminalité, mais elle ne disposait pas encore de toutes les armes juridiques nécessaires.

RETROUVEZ AUSSI NOTRE VIDÉO

Flashez ce QR code pour visionner notre vidéo

Qui est Pavel Durov, le sulfureux patron de Telegram ?

Déjà, les plateformes ont l'obligation de modérer autant que faire ce peut et, dans tous les cas, de collaborer avec la justice, de communiquer les données de connexion Internet ou téléphone sur injonction et de conserver les contenus retirés car jugés illicites pendant la durée d'une éventuelle enquête. *« Telegram se conforme en tous points aux règles européennes concernant le numérique, il est modérateur dans les normes identiques aux autres réseaux sociaux »*, revendique encore David-Olivier Kaminski.

Mais que faire en cas de refus ? A fortiori quand le patron d'une plateforme en a fait un argument marketing ? Selon plusieurs sources, cela fait deux ans que Pavel Durov ignore toutes les injonctions de la justice française et le revendique… jusqu'à cet article 323-3-2. C'est la première fois que les juges y font référence.

Diffuser « sciemment » un contenu illicite

Que dit exactement le texte ? *« Le fait, pour une personne dont l'activité consiste à fournir un service de plateforme en ligne* […] *qui restreint l'accès à ce service aux personnes utilisant des techniques d'anonymisation des connexions ou qui ne respecte pas les obligations* [de communication, NDLR] *de permettre sciemment la cession de produits, de contenus ou de services dont la cession, l'offre, l'acquisition ou la détention sont manifestement illicites. »* En clair, le simple fait de fournir « sciemment » les éléments d'une diffusion anonymisée de contenus illicites sans suffisamment les modérer consiste déjà un délit.

Mais tout est dans le « sciemment ». Dans son communiqué, la procureure de Paris, Laure Beccuau, explique que Telegram *« apparaît dans de multiples dossiers portant sur différentes infractions (pédocriminalité, trafics, haine en ligne) »* et affiche une *« quasi-totale absence de réponse de Telegram aux réquisitions judiciaires »*. D'après elle, *« consultés, d'autres services d'enquête et parquets français ainsi que divers partenaires au sein d'Eurojust, notamment belges, ont partagé le même constat »*.

Circonstance aggravante

Pavel Durov, en refusant de répondre aux injonctions et en laissant filer ces contenus illicites, a-t-il agi en toute connaissance de cause et avec une vraie volonté ? Cela sera une des difficultés du dossier. C'est sans doute pour cela aussi que le parquet de Paris fait la longue litanie de tous les contenus illicites, afin d'appuyer ses accusations.

Autre difficulté : la bande organisée. Dans beaucoup de dossiers pénaux (en terrorisme notamment), la circonstance aggravante est utilisée pour donner aux enquêteurs une panoplie d'enquête plus étendue (écoutes, saisies…). Mais elle est très difficile à prouver.

L'enquête préliminaire de la justice française a débuté en février 2024 et un réquisitoire introductif du 8 juillet a permis l'ouverture d'une information judiciaire. En clair, depuis février, Pavel Durov est surveillé de près par la justice. C'est sans doute pour cela que les enquêteurs étaient à pied d'œuvre et que le fondateur milliardaire de la messagerie, d'origine russe et âgé de trente-neuf ans, a été interpellé samedi soir dans l'aérogare du Bourget (nord de Paris) en vertu d'un mandat de recherche français, puis placé en garde à vue. Remis en liberté, Pavel Durov est astreint à un contrôle judiciaire lourd, qui prévoit l'obligation de remettre un cautionnement de 5 millions d'euros et de pointer au commissariat deux fois par semaine, et l'interdiction de quitter le territoire français.

Lire l'éditorial de David Barroux page 11

L'engouement pour l'IA porte Nvidia à de nouveaux sommets

ÉLECTRONIQUE

Les ventes trimestrielles du géant des puces ont dépassé les 30 milliards de dollars pour la première fois.

Mais sa croissance ralentit et pèse sur son titre après deux années folles qui l'ont propulsé au firmament de Wall Street.

Bastien Bouchaud
— Bureau de New York

Nvidia poursuit sa folle croissance. Le concepteur de puces électroniques a une nouvelle fois battu les attentes des analystes grâce à la demande insatiable des géants de la tech pour ses produits, les plus recherchés pour les applications d'intelligence artificielle (IA) générative comme ChatGPT.

Le groupe de Santa Clara a enregistré des ventes de plus de 30 milliards de dollars entre mai et juillet, a-t-il annoncé mercredi. Un record. Quant à ses profits, ils ont atteint environ 16,6 milliards de dollars, contre 6,8 milliards à la même période l'an dernier.

Baisse du cours en Bourse

« Les data centers sont pied au plancher pour moderniser leur infrastructure informatique avec des capacités de calcul accélérées et de l'intelligence artificielle », s'est félicité le patron et fondateur de Nvidia, Jensen Huang. Les perspectives pour le troisième trimestre sont elles aussi ressorties largement supérieures au consensus à 32,5 milliards de dollars. Ses principaux clients, les géants de la tech, de Microsoft à Amazon en passant par Meta et Google, continuent d'investir des milliards chaque mois pour développer et moderniser leurs centres de données.

Malgré ces chiffres vertigineux, l'action Nvidia marquait le pas dans les échanges électroniques après-Bourse à Wall Street. Son cours chutait de plus de 6 % après la publication des résultats pour le deuxième trimestre de son exercice décalé. En cause, le ralentissement de sa croissance, qui suivait dernièrement une trajectoire exponentielle. Les ventes de Nvidia ont certes plus que doublé sur un an (+122 %), mais elles avaient plus que triplé au cours des trois trimestres précédents. Les plus optimistes des analystes tablaient même sur des ventes de près de 38 milliards au prochain trimestre.

Jensen Huang, le « parrain de l'IA », selon l'analyste de Wedbush Dan Ives, s'est voulu rassurant sur la capacité du groupe à continuer à croître. *« La demande pour le Hopper demeure soutenue et les attentes vis-à-vis du Blackwell sont incroyables »*, a-t-il indiqué en référence à la génération actuelle de cartes graphiques et à la prochaine. Après quelques retards à l'allumage, la production des puces Blackwell de dernière génération va monter en puissance au cours du quatrième trimestre, a-t-il assuré, et générer des ventes de plusieurs milliards de dollars.

Un baromètre pour la tech

Reste à voir si cela sera suffisant pour rassurer Wall Street. Depuis deux ans, Nvidia est un formidable moteur de la Bourse américaine. Le groupe a dépassé cette année les 3.000 milliards de capitalisation. Il s'est hissé au deuxième rang mondial, derrière Apple, et représente près de 6 % de l'indice diversifié S&P 500 et plus de 8 % du Nasdaq 100, à forte coloration technologique. Autrement dit, Nvidia tend à donner le tempo au reste du marché.

Au-delà de son influence en Bourse, Nvidia fait figure de baromètre pour l'ensemble de l'écosystème de l'IA, pour lequel il joue un rôle « fondateur », selon Dan Ives. *« Chaque dollar dépensé dans une puce graphique Nvidia induit 8 à 10 dollars d'investissement dans le secteur de la tech dans son ensemble »*, estime-t-il. Alors que la Fed s'oriente vers une première baisse de taux en septembre, *« la voie est tracée pour que les actions du secteur de la tech repartent à la hausse d'ici la fin de l'année »*, espérait-il dans une note publiée en amont de la publication de Nvidia.

Les atouts de Nvidia sont nombreux. Sa marge opérationnelle s'est maintenue à plus de 75 % et sa génération de cash est spectaculaire. Le groupe disposait de près de 35 milliards de dollars de liquidités à la fin juillet, contre près de 26 milliards trois mois plus tôt. Les actionnaires peuvent espérer récupérer une partie de ce pactole. Le conseil d'administration a autorisé lundi un programme de 50 milliards de dollars de rachats d'actions après avoir déjà reversé plus de 15 milliards à ses actionnaires au cours du premier semestre, sous forme de dividendes et de rachats d'action.

Les chiffres clés

16,6
MILLIARDS DE DOLLARS
Les profits de Nvidia entre mai et juillet, contre 6,8 milliards à la même période l'an dernier.

+122 %
LA PROGRESSION
des ventes sur un an.

35
MILLIARDS DE DOLLARS
Le montant des liquidités dont disposait Nvidia fin juillet, contre près de 26 milliards trois mois plus tôt.

Lire « Crible » Page 30

SFR décroche, Free continue de progresser

TÉLÉCOMS

Avec moins de clients, l'opérateur d'Altice enregistre des revenus et des profits en baisse.

Florian Dèbes

Après avoir perdu près d'un demi-million d'abonnés cet hiver, SFR pouvait difficilement faire pire au printemps. Mais le groupe de Patrick Drahi est encore bien loin de démontrer que sa stratégie de montée en valeur n'aura pas pour seul résultat que de faire fuir les abonnés.

Contrarié par la guerre des prix relancée dans le secteur par Bouygues Telecom et auquel il a dû répondre, l'opérateur au carré rouge enregistre à nouveau un départ massif de clients. Dans l'activité mobile, SFR compte encore à fin juin 300.000 abonnés de moins par rapport à la fin mars, d'après les résultats publiés jeudi. *« Nous continuons à observer une intense concurrence sur le marché mobile, en particulier de la part des marques en ligne sur le segment bas du marché »*, a commenté le directeur financier, Malo Corbin, lors d'une présentation devant des investisseurs. Sur le fixe, SFR enregistre 87.000 clients de moins. Au total, l'opérateur ne compte plus que 19,6 millions de clients mobiles (contre près de 21 millions il y a deux ans) et 6,2 millions de clients sur le fixe.

Bruno Arbesu/RÉA

SFR compte encore à fin juin 300.000 abonnés de moins par rapport à la fin mars, d'après les résultats publiés jeudi.

Souffrance dans le mobile

Cette tendance pèse sur le chiffre d'affaires de l'opérateur, à 2,5 milliards d'euros sur le trimestre et en chute de 5,2 % par rapport à l'an dernier. Dans le détail, c'est l'activité mobile qui souffre (–3,7 %). *« En dépit de prix bas sur leur marque RED, ils n'y arrivent pas : en dix ans, ils ont ratissé tout le marché c'est-à-dire que tout le monde est passé à un moment où un autre chez RED ou SFR et n'y revient plus »*, relève Stéphane Beyazian, analyste chez Oddo, qui craint de voir Altice, la maison mère de l'opérateur, être contraint de baisser les prix de la marque SFR, plus haut de gamme, et d'entraîner tout le marché vers un amaigrissement des marges.

Résistance sur le fixe

En revanche, le groupe résiste mieux sur le fixe avec des recettes en hausse (+5 %) grâce à une augmentation des prix et la réduction des périodes de promotion. *« Nous sommes ravis de voir que la trajectoire de revenus sur le fixe s'est améliorée comme prévu »*, note le cadre de SFR.

Sur le plan de la rentabilité, les abonnés qui partent sont réputés être les moins rentables pour l'opérateur. Mais l'hémorragie est telle que dans un métier à coûts fixes comme les télécoms, aucune amélioration n'est visible sur l'Ebitda. Bien au contraire, cet indicateur plonge de 7,5 % sur la période. Endetté de la somme monstre de 24 milliards d'euros, Altice, qui affirme vouloir rouvrir des discussions avec ses créanciers, devra les convaincre que l'entreprise peut faire mieux, après six trimestres consécutifs de baisse des profits.

Free poursuit sur sa lancée d'une dynamique plus ancienne.

La trajectoire commerciale de SFR contraste nettement avec celles de ses rivaux. Orange et Bouygues Telecom ont gagné des abonnés en France au dernier trimestre. Et Free, l'opérateur du groupe Iliad de Xavier Niel, poursuit sur sa lancée d'une dynamique plus ancienne. Il vient de gagner plus de 200.000 abonnés mobiles et 85.000 abonnés fixes sur le marché hexagonal, d'après ses résultats du deuxième trimestre.

Avec des résultats du même tonneau en Italie et en Pologne, Iliad a enregistré des revenus en hausse de 10 % et des profits en augmentation de 13 %. Avec bientôt 23 millions d'abonnés en France, Iliad en compte plus de 50 millions en Europe et a atteint son objectif d'entrer dans le Top 5 continental, devant CK Hutchison mais derrière Telefonica (71 millions de clients). ■

Le film « Sous la Seine » dépasse les 100 millions de vues sur Netflix

CINÉMA

Le blockbuster français est le deuxième film international le plus vu sur Netflix.

D'autres superproductions françaises sont attendues sur la plateforme.

Anna Grosz

Des requins mutants vivant sous la Seine et terrorisant les riverains ? Une partie de la critique française était loin d'être convaincue, quand le film « Sous la Seine », réalisé par Xavier Gens, est sorti le 5 juin sur Netflix. La critique internationale, elle, était plus enthousiaste, « The Guardian » acclamant *« l'un des meilleurs films de requins jamais tournés »*, tandis que « Variety » se félicitait de la sortie d'un *« film de requin enfin digne des "Dents de la mer" »*.

Le public a tranché. Selon Netflix, « Sous la Seine » est devenu la première production française à dépasser les 100 millions de vues sur le service de streaming. Ce film de requin à la française, avec Bérénice Bejo et Nassim Lyes dans les rôles phares, est le deuxième film international le plus visionné sur Netflix, avec 101 millions de vues durant ses 91 premiers jours sur la plateforme.

« Netflix nous offre la possibilité, à nous talents français, d'avoir une fenêtre de diffusion sur le monde à l'impact énorme, s'enthousiasme le réalisateur Xavier Gens. *Pour preuve, mon expérience avec "Sous la Seine", qui vient de dépasser 100 millions de visionnages dans le monde. Jamais je n'aurais pu espérer avoir le même impact dans un circuit traditionnel. Netflix permet aux productions françaises de s'exporter et d'exporter aussi notre savoir-faire. »*

Succès des films d'action

Plusieurs films français, notamment d'action, ont connu un important succès sur Netflix, à l'image de « AKA », le film de Morgan S. Dalibert, qui cumule plus de 60 millions de vues, mais aussi « Le Salaire de la peur » de Julien Leclercq, sorti en 2024 (plus de 33 millions de vues) ou « Voleuses » de Mélanie Laurent, sorti fin 2023 (plus de 35 millions de vues).

De nouvelles superproductions françaises signées Netflix sont attendues dans les prochains mois, alors que le service célébrera en septembre ses dix ans en France. « Balle Perdue 3 » sortira en 2025, tandis qu'un film grand public inspiré du célèbre jeu de société Les Loups-garous de Thiercelieux sera disponible prochainement. Dans une interview accordée à « Nice-Matin », Xavier Gens n'exclut pas la possibilité d'une suite à « Sous la Seine ». *« Pour moi, il peut y avoir ensuite d'autres requins dans d'autres grandes villes du monde. On verra si c'est le cas ou pas ! »* a-t-il avancé. ■

ventes aux enchères publiques //

EN PARTENARIAT AVEC VENCH

75 Vente aux enchères publiques à l'audience du Tribunal Judiciaire de PARIS Parvis du Tribunal de Paris à Paris 17ème le JEUDI 10 OCTOBRE 2024 à 14H - EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT de 137,23 m²
A PARIS (16ème)
59, Boulevard de Beauséjour et rue du Ranelagh, sans numéro

Au 1er étge en face, compr. : entrée avec plcrd, séjour, salle à manger, cuisine, coul., bureau, 3 chbres avec plcrds, Sdb avec WC et plcrds, S. de douche avec plcrds, WC avec lave-mains - Au 7éme étge : **UNE CHAMBRE DE SERVICE** N° 4, avec fenêtre - (éléments d'équipements : 1 convecteur électrique, 1 compteur électrique, 1 tableau de fusibles, 1 disjoncteur différentiel commun. L'installation électrique est commune avec la chambre N° 5 - **UNE CHAMBRE DE SERVICE** N° 5, avec fenêtre, compr.: coin cuisine, cabine de douche, lave-mains, WC - Au sous-sol : **DEUX CAVES** N° 1, N°8.

L'APPARTEMENT (LOT N° 7) SERAIT OCCUPÉ - L'OCCUPATION DES CHAMBRES DE SERVICE (LOTS N° 24 ET 25) EST INCERTAINE.
L'adjudicataire fera son affaire personnelle de cette occupation

Mise à Prix : 800.000 €

Consignation pour enchérir : Chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier Séquestre représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 €
S'adresser pour tous renseignements :
1°) **Me Liora BENDRIHEM HELARY**,avocat constitué, membre de **l'AARPI TRIANON AVOCATS**, **avocats associés**, avocat au Barreau de PARIS demeurant 61-63 Avenue Raymond Poincaré à Paris (75016) - **T. : 01.39.56.04.13** - email : **cabinet@trianonavocats.fr, www trianonavocats**.fr.
2/ **Me Caroline JEGOU-HUNTLEY**, associée **d'ALYONE AVOCATS**, Avocat au Barreau de LYON, 21 rue Ferrandière - 69002 LYON - **T. : 04.12.40.03.40** - **cjh@alyone-avocats.fr** - Les renseignements seront donnés de 9 H à 12 H
- 3/ Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe des Criées près du Tribunal Judiciaire de PARIS (RG N° 22/00320) - **avoventes.fr.**
VISITE LE JEUDI 3 OCTOBRE 2024 DE 10 H 30 À 11 H 30

93 VENTE aux enchères publiques au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPEEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7ème étage – Salle G le mardi 8 octobre 2024 à 13h30 - EN UN SEUL LOT

UN IMMEUBLE à NOISY LE SEC (93)
48 rue Jean Mermoz

- Au ss : **GARAGE**, petit local, (occupé par le propriétaire) - Au RdC porte face: **APPARTEMENT** comprenant une entrée, chambre, cuisine, SdB, pièce à vivre, **TERRASSE** (loués et occupés) - Au RdC gauche : **APPARTEMENT** comprenant pièce principale et cuisine, SdB avec WC (loués et occupés) - Au 1er étage : **APPARTEMENT** comprenant entrée, cuisine avec **BALCON**, pièce principale, SdB avec WC, 3 chambres. (occupés)

Mise à Prix : 150.000 € - Consignation : 15.000 €
S'adresser : - A Me **Sylvie LANGLAIS** Avocat, SCP **LANGLAIS CHOPIN**, 7 bis rue de Vincennes (93) MONTREUIL, Tél.**01.48.70.71.75**, mail : avocats@langlaischopin.fr, dépositaire d'une copie du CCV - Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de BOBIGNY où le CCV est déposé (N° RG 22/12578)
Pour visiter le lundi 30 septembre 2024 de 9h30 à 10h15 - INTERNET : www.avoventes.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site www.vench.fr (réf : 122974)

93 VENTE aux enchères publiques sur réitération au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble L'EUROPEEN - Hall A - 1 promenade Jean Rostand - 7ème étage – salle G, le mardi 8 octobre 2024 à 13h30 - EN UN LOT

UNE MAISON de 72,38 M²
à AULNAY SOUS BOIS (93) - **98 rue Maximilien Robespierre**

Au Rdc : coin-cuisine ouvrant sur SàM, WC, SdE, dégagement, chambre à gauche, pièce, buanderie ; A l'étage : chambre sous combles, petite cour, **TERRASSE** carrelée – **GARAGE** – Surface annexe : **33,73 M²** - (Occupée)

Mise à Prix : 15.000 € - Consignation : 3.000 €
(Précédemment adjugé : 275.000 €)
S'adresser : - A Me **Sylvie LANGLAIS** Avocat, SCP **LANGLAIS CHOPIN**, 7 bis rue de Vincennes (93) MONTREUIL, Tél. **01.48.70.71.75**, mail : avocats@langlaischopin.fr, dépositaire d'une copie du CCV - A Me **Maryvonne EL-ASSAAD**, Avocat, 2 av. de l'Abbé Roussel (75016) PARIS, Tél. **01.44.70.74.00** - Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de BOBIGNY où le CCV est déposé (N° RG 21/06862)
- Pour visiter le lundi 30 septembre 2024 de 14h00 à 15h00
- INTERNET : www.avoventes.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site www.vench.fr (réf : 155973)

93 VENTE aux enchères publiques au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93), Immeuble L'EUROPEEN, 1 promenade Jean Rostand, hall A, 7ème étage, Salle G le mardi 1er octobre 2024 à 13h.30 - EN UN SEUL LOT

APPARTEMENT de 17,66 m² à SAINT-DENIS (93)
24 rue Catulienne

4ème étage : 1 pièce, SdE avec WC – Au ss : **CAVE** n° 23 – Droit aux WC communs - Occupé

Mise à Prix : 23.000 € - Consignation pour enchérir : 3.000 €
S'adresser : - A la SCP **DROUX - BAQUET** Avocats, 14 allée Michelet (93) LES PAVILLONS S/S BOIS, Tél**. 01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du CCV - Au Greffe du JEX du TJ de BOBIGNY où le CCV est déposé – visite le **lundi 23 septembre 2024 de 14h30 à 15h**.
- INTERNET www.avoventes.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site www.vench.fr (réf : 155947)

75 Vente aux enchères publiques au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17ème, le Jeudi 10 octobre 2024 à 14 H 00

UN APPARTEMENT à PARIS 11ème
5 passage du Chemin Vert

de 75,94 m² (hors balcon) - Bâtiment C, escalier C, au 3ème étage, à gauche, comprenant : entrée, couloir, double séjour avec cuisine ouverte, chambre, salle de bain, w.-c., placards et **balcon**. Avec une **CAVE** – OCCUPE.

MISE A PRIX : 30.775 Euros

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS où il a été déposé sous la Référence Greffe 24/00145, à **Maître Sophie BILSKI**, membre de la SELARL CABINET BILSKI, Avocat à PARIS 1er, 2 bis rue du Bouloi **Tél. : 01 53 29 95 95** – Site Internet : **www.bilskiavocat.com**

75 Vente aux Enchères Publiques au T.J. de PARIS, Parvis du Tribunal de Paris - 75017 PARIS le JEUDI 3 OCTOBRE 2024 A 14 H 00 EN UN LOT

APPARTEMENT À PARIS (75002)
20 rue Poissonnière

Au 2ème étage, pte palière droite : **DE 3 PP (100 m²)** - Au S.S. : CAVE n° 7. OCCUPE

Mise à Prix : 650 000 €

Rens. : **SELARL PUGET LEOPOLD - COUTURIER**, Avt à PARIS, **Me F. PUGET** Paris 9ème - 24 rue Godot de Mauroy -,**T. : 01.47.66.59.89**. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du JEX du TJ de PARIS et au Cabinet de l'Avocat poursuivant - Site : www. **plcavocats.fr - www.ferrari.fr.**
VISITE SUR PLACE ET PAR HUISSIER LE 19 SEPTEMBRE 2024 DE 10H30 À 11H30

Si vous souhaitez paraître dans cette rubrique : contact@immolegal.fr - Tél : 01.42.96.96.72

LES MEILLEURES OPPORTUNITÉS AUX ENCHÈRES
Retrouvez le calendrier des prochaines ventes aux enchères et consultez gratuitement les résultats ainsi que notre newsletter sur le site : **Vench.fr**

Les entreprises du bricolage prises dans la spirale de la déconsommation

- Dopé par la période Covid, le marché du bricolage subit un retour de bâton plus ou moins violent selon les segments.
- Si les distributeurs restent optimistes, les fournisseurs et les négociants doivent baisser leurs marges.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Stéphane Frachet
— Correspondant à Lyon

Des sacs de sable et de ciment bradés, des perceuses de grande marque qui affichent des prix jamais vus, des papiers peints déstockés : la bulle du bricolage qui a pétillé pendant la période Covid a fait pschitt.

« Nos clients cherchent à liquider leurs stocks. Les nouveaux référencements sont très compliqués et la pression sur les marges est très forte », rapport un fournisseur des réseaux Leroy Merlin et Castorama, les deux principales enseignes en France. Soutenue par les confinements de la période Covid en 2020 et 2021, la filière bricolage subit un sérieux coup de frein. Dans leur baromètre publié en mai, la Fédération des magasins de bricolage (FMB) et le syndicat des Industriels du nouvel habitat (Inoha) qui représente leurs fournisseurs faisaient d'un recul de 1,4 % des ventes en 2023, dans un marché de 24 milliards d'euros. En cette rentrée, la situation perdure, voire s'aggrave en raison du climat d'incertitude.

Coup de frein du marché immobilier

« Certains de nos adhérents très exposés au gros œuvre et à la construction sont en recul de 15 à 20 %. Ce sont des corners d'opérations spéciales qui compensent la perte d'activité », témoigne Eric Champion, propriétaire de 7 magasins en Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie, et président du réseau coopératif Cofaq installé à Poitiers (Vienne). Il vient d'installer une agence d'une cinquantaine de personnes à Saint-Priest, dans le Rhône.

Les Français opèrent *« des arbitrages face à l'inflation et sont plus attentifs aux prix de vente »,* remarque le président de la Cofaq, qui sert de centrale d'achats à quelque 400 distributeurs sous cinq enseignes, dont Bricopro et BigMat. *« Le coup de frein du marché de l'immobilier et l'absence de mobilité ne nous arrangent pas. Les Français bricolent beaucoup lorsqu'ils emménagent, et en particulier les plus jeunes. Or, ceux-ci ont moins accès au crédit immobilier »,* complète Christophe Hurel, président de Far Group, un concepteur d'outillage en marques propres et en MDD, qui exploite aussi la marque d'outillage Peugeot. A la tête d'une entreprise de 50 personnes installée à Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire), il admet être *« raisonnablement stressé, mais pas paniqué »* : *« Notre entrée de gamme dans l'électroportatif continue de fonctionner, et nous croyons dans l'innovation. »*

Il cite l'exemple d'un décapeur breveté pour les tables de jardins, les terrasses ou les volets. *« Nous l'avons mis au point en 2018 en contenant son prix public à 119 euros. Depuis trois ans, c'est un succès et nous créons chaque année de nouveaux accessoires qui prolongent sa durée de vie »,* raconte le dirigeant, qui s'attend à un chiffre d'affaires étal en 2024, autour de 25 millions d'euros. Ce décapeur vient d'être référencé chez Bauhaus, l'équivalent allemand de Leroy Merlin.

Du côté des distributeurs, la crise est amplifiée par les habitudes confirmées pendant le Covid. *« Aujourd'hui, un bricoleur compare sur le Web avant de venir en boutique. Même un jeune artisan fait ses devis et ses commandes depuis son téléphone portable. Du fournisseur au point de vente, toute la chaîne de valeur doit s'adapter »,* remarque Xavier Bailo, administrateur d'Inoha et directeur général de Rondy, un distributeur d'outils qui emploie 140 salariés en Haute-Loire et réalise 43 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Ce qui implique de rogner les prix, parce que le consommateur n'accepte pas de payer plus cher en magasin ce qu'il a vu quelques minutes avant sur une marketplace. Or, cette bascule requiert des investissements. *« Les trésoreries sont tendues. Ce n'est jamais facile d'investir dans ces moments-là »,* observe Eric Champion. Pour gagner en compétitivité, Rondy a créé en 2021 une filiale de vente en ligne, Novoo, après avoir dépensé 3,5 millions d'euros en 2020 dans une nouvelle chaîne de colisage automatisée à Aurec-sur-Loire (Haute-Loire). L'entrepôt de 35.000 m a été dimensionné pour répondre à la croissance du e-commerce, *« qui est d'environ 10 % cette année »,* dit Xavier Bailo.

> « Un bricoleur compare sur le Web avant de venir en boutique. Même un jeune artisan fait ses devis et ses commandes depuis son téléphone portable. »
>
> **XAVIER BAILO**
> Directeur général de Rondy

Les Français opèrent « des arbitrages face à l'inflation et sont plus attentifs aux prix de vente », remarque Eric Champion, le président du réseau coopératif Cofaq. *Photo Groupe Sigma*

Diversifications et MDD

L'entreprise familiale vient par ailleurs de conclure l'acquisition de Fixtout, un e-commerçant de fixations basé à La Tour-du-Pin (Isère), et de Covepro, un négociant de vêtements et équipements de sécurité repris à la barre du tribunal de commerce de Paris. Cela lui permet d'étendre son catalogue, qu'il complète en ciblant le marché des magasins du secteur auto. *« Nous mettons au point des outils pour faciliter le changement de plaquettes de frein ou de vidange. Comme dans le bricolage lié à l'habitat, nous cherchons à démocratiser ces outils »,* dit Xavier Bailo, qui a obtenu des référencements chez Norauto, Cartercash et Feu Vert. Cette diversification produits, la Cofaq la mène, elle aussi, tambour battant en lançant des gammes en MDD. La coopérative a créé 5 marques pour différents segments, comme Attractiv'pour des batteries d'outils ou Edena pour la motoculture. *« Nous dépassons les 500 références et ça va encore augmenter en 2025 »,* prévoit Eric Champion. Reste que cette vitalité est soumise au climat mondial.

Dernier nuage relevé par la filière très exposée à une fabrication en Asie : le prix des containers a de nouveau bondi. *« Comme les voitures électriques chinoises se pressent vers les Etats-Unis avant l'entrée en vigueur de la taxe de 100 %, le prix du container frôle les 10.000 dollars »,* déplore Xavier Bailo. Comme au plus fort de la crise Covid, sauf qu'à l'époque, le porte-monnaie des consommateurs était plus garni. ■

Dewalt se tourne vers les artisans

Le groupe américain, qui dispose de trois usines dans l'Hexagone, diminue ses gammes grand public pour cibler les artisans.

Le ralentissement de la consommation dans les enseignes de bricolage affecte aussi leurs fournisseurs. L'un des leaders mondiaux de l'outillage, le géant américain Dewalt Stanley Black & Decker révise son offre. *« Nous réorganisons nos productions pour enrichir nos catalogues auprès des artisans »,* indique Antoine Champinot, directeur général du groupe en France, dont le siège social est à Dardilly, près de Lyon (Rhône).

L'industriel américain, pionnier de la scie sur table il y a cent ans, réalise 17 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont la moitié avec cette marque méconnue en France. Il possède aussi les outils Stanley, Black & Decker et Facom entre autres. Fort d'une nouvelle gamme d'outils sans fil, il veut cibler les acteurs du BTP.

Offre de location

« Grâce à la rénovation des logements existants, nos ventes auprès des artisans augmentent deux à trois fois plus vite qu'auprès des consommateurs », observe le dirigeant, qui a signé un contrat d'image avec le rugbyman Antoine Dupont afin de séduire cette clientèle, ainsi qu'un partenariat avec les prochains WorldSkills à Lyon du 10 au 15 septembre, le championnat du monde des métiers. *« La France va devoir construire 500.000 logements d'ici à 2030, la tendance de fond est là »,* souligne Antoine Champinot, qui se positionne face aux leaders du secteur Bosch ou Makita.

Cette multinationale qui emploie 60.000 personnes a choisi d'accroître sa présence en France. Depuis trois ans et la crise Covid, Dewalt a musclé son service après-vente en créant un atelier de réparation d'outillage électroportatif à Morangis (Essonne), qui emploie une quarantaine de personnes. Pour accélérer le traitement des pannes, le centre d'appels de Dardilly, qui reçoit 16.000 appels par an, va être renforcé. Sur ce volet services, l'entreprise s'adapte aussi aux demandes de la grande distribution en améliorant son offre de location.

Du côté de la production, l'industriel poursuit ses investissements dans ses trois usines d'Arbois (Jura), Besançon (Doubs) et Feuquières (Oise), avec une enveloppe de 2 à 3 millions par an. Grâce à ces trois sites qui emploient plus de 500 salariés au total, il a décroché le label Origine France Garantie en 2023 pour de l'outillage à mains (scies, tournevis, pinces) dans les deux premières unités en Franche-Comté, et les servantes d'atelier près de Beauvais.

A Arbois, qui fabrique jusqu'à un million de tournevis par an, l'usine *« sert des marchés exigeants, comme les Etats-Unis et l'Australie »,* signale Adrien Dechaume, président de Stanley Black & Decker Manufacturing. Elle va se doter d'un trempage d'acier sous vide, afin d'abaisser la montée en température et donc son bilan carbone. L'investissement est estimé à 3 millions d'euros. — ***S. F.***

17

MILLIARDS D'EUROS
Le chiffre d'affaires de Dewalt Stanley Black & Decker.

Téréva poursuit sa diversification dans le secteur des énergies renouvelables

L'enseigne spécialisée dans la distribution de matériels et outils pour les métiers du second œuvre du bâtiment tente une percée dans le solaire. L'ETI contrôlée par Patrick Martin, le président du Medef, a repris Aprosios en Bretagne et CClim dans la vallée du Rhône.

Le coup de frein dans la construction ne fait pas trembler Téréva, distributeur spécialisé dans les métiers du second œuvre du bâtiment. Le vaisseau amiral du groupe de distribution spécialisée Martin Belaysoud contrôlé par Patrick Martin, par ailleurs président du Medef, poursuit sa diversification vers les énergies renouvelables.

Le numéro trois de la distribution professionnelle de matériels et outils en sanitaire et chauffage, a ainsi acquis au début de l'été Aprosios Energie, par l'intermédiaire de son enseigne lyonnaise Ned (Nouvelles énergies distribution) qui a rejoint le groupe en 2022, avant la chute du marché du bricolage.

Près de 200 points de vente

Aprosios, dont le siège social est à Châteaugiron (Ille-et-Vilaine), *« bénéficie d'un ancrage fort en Bretagne »,* offrant un marchepied pour Ned dans l'ouest du pays, souligne Didier Flavenot, président de Téréva. Le montant de la transaction n'a pas été communiqué. Fondé en 2008, Aprosios distribue du matériel photovoltaïque, en kit ou au détail, auprès des installateurs du secteur pour du tertiaire ou du résidentiel. Il apporte un sixième entrepôt et cinq points de vente.

Le groupe Martin Belaysoud avait déjà renforcé cette année ses positions dans les énergies renouvelables. En mai dernier, son autre filiale Solipac a repris CClim, un réseau de trois magasins en Auvergne-Rhône-Alpes spécialistes du segment chauffage ventilation climatisation (CVC) et distributeur exclusif en France d'Hitachi.

« Grâce à cette acquisition, nous sommes le premier revendeur du groupe japonais en France », assure Didier Flavenot. Le groupe de Bourg-en-Bresse (Ain) n'oublie pas sa clientèle historique des artisans plombiers et chauffagistes, ni les consommateurs experts en bricolage. Il a ouvert trois agences ces dernières semaines, à Montélimar (Drôme), Saint-Junien (Haute-Vienne) et Colmar (Haut-Rhin).

L'ETI de 3.000 collaborateurs et 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires veut s'appuyer sur ce réseau qui approche les 200 points de vente pour étendre un concept testé dans sa boutique Téréva de Riom (Puy-de-Dôme).

L'Instant T est *« tout à la fois un lieu d'échanges informels et de conseils professionnels, afin de créer une relation de proximité avec nos clients »,* définit Didier Flavenot. Une petite dizaine d'agences ont déjà adopté ce nouvel espace de vente qui consacre plus de temps à la relation client, un autre enseignement de l'après Covid.
— ***S. F.***

Le Puy du Fou rêve de débarquer en Angleterre

PAYS DE LA LOIRE

Le créateur du parc à thème vendéen pose des jalons pour implanter près d'Oxford son troisième site hors de France.

Il évoque un investissement initial de 350 millions d'euros.

Emmanuel Guimard
— Correspondant à Nantes

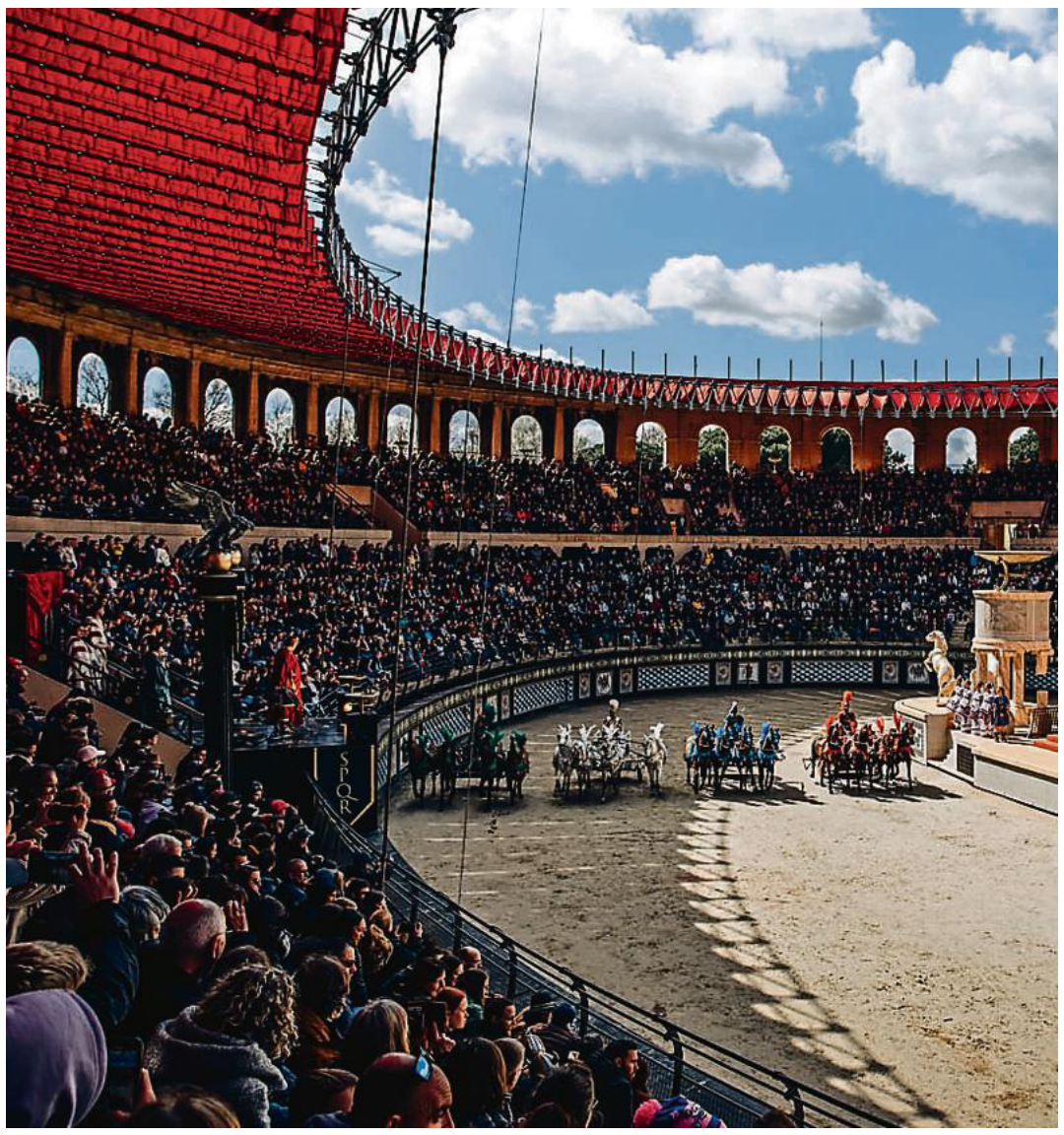

Le parc originel du Puy du Fou, en Vendée, emploie 3.000 salariés. *Photo DR*

Après la Chine et l'Espagne, Le Puy du Fou envisage l'implantation d'un nouveau parc au Royaume-Uni. Outre-Manche, le créateur du parc à thème vendéen voit les choses en grand puisqu'il évoque un investissement initial de 300 millions de livres (356 millions d'euros), lequel pourrait être doublé au bout de dix ans.

Pour ce parc, consacré comme il se doit à l'histoire et à la culture locale, la société a jeté son dévolu sur la commune de Bicester, à 20 kilomètres de la ville universitaire d'Oxford et à 80 kilomètres au nord de Londres.

Soit non loin de l'autoroute M40, qui relie les deux villes mais aussi Birmingham, la deuxième plus grande ville du pays, plus au Nord.

Consulter et convaincre localement

« Le projet n'en est qu'à ses débuts », fait savoir le groupe sur le site Web dédié à la consultation publique. Deux réunions publiques ont eu lieu en juillet et deux autres suivront avant la fin de l'année 2024. Le calendrier n'est pas précisé à ce stade. Contacté par « Les Echos », le groupe n'a pas souhaité commenter davantage le projet.

Il s'agit d'abord de consulter et convaincre localement. *« Le Puy du Fou au Royaume-Uni emploiera 700 personnes et créera 2.000 nouveaux emplois indirects dans l'hôtellerie, les fournisseurs et les autres activités locales dès les premières années après l'ouverture »*, est-il indiqué sur le site dédié.

« Le nombre d'emplois sera multiplié par trois en dix ans », promet aussi le groupe, qui prévoit 50.000 nuitées touristiques dès l'ouverture et 400.000 après une décennie d'exploitation. Le Puy du Fou assure aussi aux riverains que 10.000 arbres seront plantés.

> « Nous sommes des conteurs, créant des spectacles vivants illustrant des événements historiques inspirés et ancrés dans le patrimoine local, la culture locale et les héros locaux. »
> LE PUY DU FOU

Projet dans le Tennessee

« Nous sommes des conteurs, créant des spectacles vivants illustrant des événements historiques inspirés et ancrés dans le patrimoine local, la culture locale et les héros locaux », soutient aussi le groupe. *« Nos parcs ne sont pas de faux décors construits en plastique, il n'y a pas de néons clignotants ni de montagnes russes. »*

« D'autres projets sont à étude avec pour ambition d'avoir 4 parcs Puy du Fou avant 2030 », fait aussi savoir le groupe, qui à d'autres fers au feu à l'international. Le parc ouvert en 2021 à Tolède (Espagne) a attiré 1,1 million de visiteurs l'an dernier. Il emploie à présent 1.100 personnes et plus de 2.000 emplois indirects dans la région.

La société a aussi lancé cette année un spectacle immersif sur 15.000 m2 à Shanghai. Et il travaille à un projet d'envergure aux Etats-Unis, dans l'Etat du Tennessee.

Quant au parc originel du Puy du Fou, en Vendée, il emploie 3.000 salariés pour 2,6 millions de visiteurs en 2023. *« Il génère près de 470 millions d'euros de retombées sur l'économie locale et régionale »*, fait valoir son exploitant.■

Imprimantes 3D : Sotimeco cible les PME de l'usinage

INNOVATEURS

Léa Delpont
— Correspondante à Bordeaux

Derrière l'acronyme Sotimeco, Solution de tissage métallique, économique et écologique, grandit une jeune entreprise industrielle créée en 2017 qui s'est spécialisée dans l'impression additive. Elle a vendu sa première « imprimante » à l'Ecole polytechnique et utilise ses deux prototypes comme machines de démonstration pour convaincre ses futurs clients avec des réalisations concrètes. Les deux premières commandes sont en montage dans son atelier de Limoges (Haute-Vienne), où Sotimeco a atterri au terme d'un benchmarking territorial.

La société est née de la rencontre entre un industriel de l'usinage, Thierry Cousin, qui a passé quarante ans à la tête de la PME Sefard, et un doctorant en sciences des matériaux, Nicolas Guillaud. Ce fabricant de ressorts basé à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) qui aurait souhaité s'équiper d'une imprimante 3D métallique, n'a jamais pu le faire, jugeant le coût prohibitif – soit plus d'un million d'euros pour les premiers prix.

Matière en fil

En 2016, Thierry Cousin a vendu Sefard – aux salariés qui en ont fait une SCOP – puis créé Sotimeco qu'il préside, avec son jeune associé bordelais, lequel ne voulait surtout pas rejoindre les grands groupes où il avait effectué des stages. Contraintes géographiques de l'un et l'autre, attrait d'une petite ville tranquille et financièrement accessible, subventions régionales et tapis rouge déroulé par la technopole Ester à Limoges ont décidé de l'implantation de la jeune entreprise en Haute-Vienne.

La société a breveté une technologie disruptive sensiblement inverse des machines existantes, *« en positionnant le jet de matière au centre de la machine et en faisant tourner le faisceau laser tout autour de la source »*, explique Nicolas Guillaud, directeur général. La deuxième spécificité est un distributeur de matière en « fil » plutôt qu'en poudre. Avec deux avantages : pas de perte avec une consommation à 100 % du métal – onéreux comme le titane – et un prix de la matière première divisé par trois. *« La pulvérisation est une opération coûteuse alors que les métaux conditionnés en fil sont courants pour les soudures »*, poursuit-il.

Sotimeco a rempli son objectif de proposer deux machines abordables à 165.000 et 330.000 euros : la petite pour des composants de quelques décimètres, et la plus grande pouvant loger une pièce de deux mètres cubes. La société vise les PME de l'usinage, dont le savoir-faire reste nécessaire pour la finition des surfaces *« d'aspect rugueux »*. L'impression additive permet de *« baisser le coût matière avec des conceptions bimétal, en acier bon marché par exemple, recouvert de cuivre, de bronze ou d'aluminium,* précise-t-il. *Et de renforcer des composants soumis à très forte usure avec une couche de cobalt ou de nickel, extrêmement résistants »*.

L'aventure limousine a rencontré sur son chemin un concurrent américain mieux financé, Meltio, *« avec une technologie équivalente »*. Mais Sotimeco entend rester dans la course européenne avec une levée de fonds d'un million d'euros en cours et un objectif de 5 millions de revenus d'ici à cinq ans. *« Grâce à une qualité de service auprès des PME dont les Américains ne sont pas capables »*, estime-t-il.

Il a dit

DR

« L'impression additive permet de baisser le coût matière. »
NICOLAS GUILLAUD
Directeur général et cofondateur de Sotimeco

Le groupe hôtelier PVG renforce son activité casino

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

L'entreprise implantée en Haute-Savoie va construire l'établissement de Pompadour, en Corrèze, prévu pour ouvrir en 2026.

Florian Espalieu
— Correspondant à Grenoble

Comme un clin d'œil, l'ouverture est prévue un vendredi 13, en février 2026. La mairie d'Arnac-Pompadour en Corrèze a choisi PVG pour son futur casino. Ce groupe familial va investir 9 millions d'euros pour la construction de ce nouvel établissement. Créée en 1979 à La Clusaz, la société qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 55 millions d'euros et emploie 600 personnes œuvrait originellement dans l'immobilier puis, à partir de 1992, dans l'hôtellerie-tourisme. Son activité dans les salles de jeux date de 2013 avec l'acquisition de l'Imperial Palace à Annecy. *« Avec environ 200 établissements en France, le marché est très fermé »*, témoigne Olivier Pollet-Villard, son PDG. Extrêmement réglementées, les créations de nouveaux sites en France sont encore plus rares : 3 en dix ans, dont celui de Pompadour. Une autorisation liée à la présence sur son territoire… du haras national. La loi a évolué en décembre dernier permettant l'installation d'établissements de jeu sur des communes justifiant d'une forte activité équestre.

Restaurant bistronomique

« Cette ouverture permet aussi de doter ce territoire qui était une sorte de zone blanche », appuie le dirigeant, le casino le plus proche étant celui d'Alvignac (Lot), à 1 h 30 de route. *« La zone de chalandise pour ce type d'établissement est estimée à 45 minutes »*, indique-t-il. Soit à peu près le temps de trajet jusqu'à Brive-la-Gaillarde, Limoges et Périgueux étant situés à peine plus loin.

PVG mise aussi sur ses autres activités pour attirer une nouvelle clientèle : outre les deux tables de jeu, les 75 machines à sous et les 30 jeux électroniques, ouvrira aussi un restaurant *« de type bistronomique, qui ne sera pas en concurrence avec ce qui existe sur place »*. Afin d'être choisi parmi les 6 candidats en lice, PVG a effectivement joué la carte de la proximité. *« Nous sommes un groupe au capital 100 % familial qui a la volonté de faire travailler localement »*, détaille le PDG, en citant l'architecte (Maad, basé à côté de Brive-la-Gaillarde), ainsi que les 30 emplois qui seront créés en 2026.

« Nous étions mieux-disant en termes financiers, avec sans doute moins de frais de structure. » Avec l'idée de reproduire le modèle d'Annecy, qui assure 16 % des revenus du groupe. Pour Pompadour, le dirigeant table sur un produit brut des jeux de 6 millions d'euros annuels à terme – avec 40 % de ces gains reversés à l'Etat et à la commune.

Le groupe se verrait bien progresser dans cette activité, restant *« à l'affût »* de toute nouvelle opportunité d'acquisition. Il reste néanmoins mesuré dans ses ambitions : *« Notre capacité d'investissement est d'une vingtaine de millions tous les trois à quatre ans »*, tempère Olivier Pollet-Villard. Avec 13 millions déjà mobilisés dans la rénovation de l'hôtel Beauregard à La Clusaz (une centaine de chambres) et un projet de résidence services senior à Annecy.■

Amplitude Surgical se dote d'une nouvelle usine pour ses prothèses

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le fabricant de prothèses pour les membres inférieurs vient d'inaugurer un site de production qui lui permet d'au moins tripler sa capacité de production.

Françoise Sigot
— Correspondante à Lyon

Après avoir cédé l'an dernier sa filiale Novastep active sur les implants et prothèses du pied et de la cheville, Amplitude Surgical met les bouchées doubles sur son métier originel : les prothèses de hanche et de genoux. L'entreprise de Valence (Drôme) vient d'investir 7 millions d'euros dans un nouveau bâtiment de 4.700 mètres carrés où il va installer un outil de production plus moderne qui multiplie par trois ses capacités de production. *« Nous étions en location, là nous sommes propriétaires et nous allons disposer d'un site qui va nous permettre de fournir à hauteur de la demande au moins sur les 5, voire les 10 prochaines années »*, explique Olivier Jallabert, président d'Amplitude Surgical.

A l'investissement dans le bâtiment recouvert de panneaux solaires et autosuffisant en électricité, le fabricant de prothèses ajoutera des équipements. *« Nous monterons en puissance au fil des besoins en investissant entre 2 et 3 millions d'euros par an »*, projette le dirigeant.

Ce nouveau site d'offrir des conditions de travail meilleures à la centaine de collaborateurs affectés à la production. *« Le bâtiment est climatisé. Les opérations les plus délicates, notamment le polissage sont réalisées désormais avec des équipements qui offrent de bien meilleures conditions de travail. C'est un gros avantage pour attirer du personnel »*, fait valoir le patron de l'entreprise de 428 salariés, dont 300 sont basés à Valence.

Petit à petit, des opérations de production jusque-là sous-traitées devraient également être intégrées dans la nouvelle usine qui jouxte le siège social. Olivier Jallabert estime avoir ainsi un atout supplémentaire pour poursuivre sur un rythme de croissance élevé sur lequel il s'est installé ces dernières années. Sur l'exercice annuel bouclé le 30 juin dernier, Amplitude Surgical, cotée en Bourse, a réalisé 106 millions d'euros de chiffre d'affaires en progression de 6.3 %.

Le contexte plaide pour la poursuite de ces performances. Le marché français des prothèses de hanche et de genou a progressé d'environ 10 % l'an dernier. *« Nous sommes portés par l'allongement de la durée de vie, l'obésité et la pratique de plus en plus répandue du sport »*, explique Olivier Jallabert. Le plus gros acteur français de la production de prothèses pour les membres inférieurs compte également sur les arbitrages des professionnels de la médecine en faveur du made in France pour développer ses ventes dans l'Hexagone. Sans faire l'impasse sur l'export où il réalise 35 % de son activité, avec des perspectives de la même veine qu'en France.■

> Un investissement de 7 millions d'euros.

Les créanciers de l'Ukraine approuvent massivement la restructuration de sa dette

● 97 % des porteurs d'obligations d'Etat ukrainiennes ont accepté le projet de restructuration, qui prévoit un abandon de créance de près de 8 milliards d'euros.
● Kiev va également profiter de paiements réduits pour les trois prochaines années.

DETTE

Guillaume Benoit

En pleine contre-attaque sur le territoire russe, l'Ukraine va pouvoir respirer financièrement. Kiev a reçu mercredi soir l'accord de ses créanciers pour restructurer ses 20 milliards de dollars (18 milliards d'euros) de dette obligataire. Ces derniers ont accepté à 97 % ce plan qui va permettre à l'Ukraine de retrouver d'indispensables marges de manœuvre. « *La finalisation de l'accord de restructuration de la dette obligataire est une étape cruciale pour garantir à l'Ukraine la stabilité budgétaire nécessaire pour continuer à financer notre défense, ainsi que d'autres postes budgétaires essentiels tels que les soins de santé, l'éducation et les services sociaux* », a déclaré le ministre ukrainien des Finances, Serhiy Marchenko.

Selon Bloomberg, Kiev dédie l'intégralité de ses revenus à l'effort de guerre, et consacre les aides internationales au financement des services sociaux. Le déficit attendu cette année devrait atteindre le montant record de 43 milliards de dollars (39 milliards d'euros) et 31 milliards l'an prochain.

37 % de décote

Dans le détail, les porteurs d'obligations ont accepté d'abandonner 37 % de la valeur faciale de leur créance, soit 8 milliards d'euros. Par ailleurs, les paiements d'intérêts seront suspendus en 2024, et seront très faibles en 2025. Un signe de bonne volonté envoyé aux grands financeurs étatiques du pays, qui auraient vu d'un mauvais œil que l'aide matérielle qu'ils apportent soit utilisée en partie pour rémunérer des créanciers privés. Au total, l'Ukraine économisera ainsi 11,4 milliards de dollars (10,3 milliards d'euros) au cours des trois prochaines années.

La restructuration sera finalisée ce vendredi, conformément aux objectifs. Le 1er septembre, le moratoire de deux ans que les créanciers avaient accordé à l'Ukraine dans la foulée de l'invasion russe prendra fin. Kiev aurait donc dû reprendre les paiements. Les négociations auront finalement duré quatre mois, un délai particulièrement court étant donné la complexité du dossier.

Ce type d'opération nécessite en effet de pouvoir s'entendre sur les capacités de remboursement de l'emprunteur, grâce à des prévisions de croissance et de rentrées fiscales notamment. Ce qui est naturellement très difficile dans le cas d'un pays en guerre.

Certes, l'économie ukrainienne résiste, mais il est impossible de se projeter avec suffisamment de certitudes dans un avenir proche. Il a donc fallu trouver un mécanisme qui permette de régler la situation à court terme, tout en modulant l'effort des créanciers en fonction de l'évolution du pays après la guerre.

Les porteurs d'obligations souhaitaient recevoir des « certificats liés au PIB » (« warrants »). Il s'agit de titres qui auraient vu leur valeur de remboursement augmenter si, en 2028, le produit intérieur brut de l'Ukraine dépassait la cible fixée par le FMI. Ce dispositif avait déjà été mis en place en 2015 lors d'une première restructuration de la dette ukrainienne.

Bol d'air

Le ministère des Finances, conseillé par Rothschild, a opté pour une autre solution. Si, en 2029, le produit intérieur brut de l'Ukraine dépasse le niveau prévu par le FMI, la valeur faciale des obligations – celle à laquelle les titres seront remboursés – pourra gagner jusqu'à 12 %. Dans le meilleur des scénarios, les investisseurs ne subiront que 25 % de décote sur leur participation actuelle.

Outre ce bol d'air sur sa dette, la restructuration va permettre à Kiev de recevoir un financement très attendu du Fonds monétaire international. Le FMI avait posé comme condition le règlement de la question des obligations pour effectuer un versement de 1,1 milliard de dollars dans le cadre de son plan d'aide de 15,6 milliards. Le pays espère que les agences de notation le sortiront prochainement de la catégorie « défaut ». Il aimerait aussi – dans plusieurs mois – attirer de nouveaux financements privés dans le cadre de prêts garantis par des institutions multilatérales, qui permettraient d'envisager la reconstruction une fois la paix retrouvée.

L'Ukraine n'en a toutefois pas fini avec les restructurations. Elle doit désormais se pencher sur ces fameux « warrants » émis en 2015. Elle a dû payer le 1er août un montant de 200 millions aux porteurs de ces titres pour conserver la possibilité de les racheter par anticipation. Et elle devra aussi régler la dette de deux entreprises d'Etat : le gestionnaire du réseau électrique Ukrenergo et l'opérateur du marché du grain SFGCU. ■

Genya Savilov/AFP

L'accord permettra à Kiev de retrouver des moyens pour financer son effort de guerre et envisager la future reconstruction du pays.

Le pays maintient son rideau de fer pour protéger sa monnaie

Le cycle de baisse des taux en Ukraine soulage une économie éprouvée par deux ans et demi de guerre.

Nessim Aït-Kacimi

Après trois abaissements des taux cette année – pour un total de 200 points de base à 13 % –, la Banque d'Ukraine dispose de marges de baisse supplémentaire. Elle veut toutefois rester prudente face aux fortes incertitudes économiques liées au conflit. Les taux restent supérieurs à l'inflation, qui évolue autour de 5 % en rythme annuel (6,5 % pour l'alimentation). Ces taux réels – c'est-à-dire corrigés de l'inflation – de 8 % doivent contribuer à maintenir l'attractivité des obligations ukrainiennes et stabiliser la monnaie – la hryvnia – dans un environnement économique en amélioration, mais qui reste précaire.

Au début de l'été, le Fonds monétaire international (FMI) a abaissé ses estimations de croissance de l'Ukraine. Il anticipe que son produit intérieur brut pourrait augmenter entre 2,5 % et 3,5 % cette année, contre une première prévision à 3,2 %. L'année prochaine, l'activité ne progresserait plus que de 5,5 %, contre 6,5 % initialement envisagé. L'ampleur et la persistance du choc économique causé par la guerre ont rendu le FMI moins optimiste même s'il constate « *la résilience de l'économie ukrainienne* » et rend hommage à la « *politique économique avisée des autorités* ».

Début 2024, la Kyiv School of Economics estimait que la destruction des infrastructures ukrainiennes causées par l'invasion russe dépassait 157 milliards de dollars. Les secteurs de l'énergie et de l'agriculture n'ont pas été épargnés par les combats. Ce sont eux qui génèrent des revenus en dollars, précieux pour le pays, grâce aux exportations (céréales, minerai de fer…).

Cette année, la devise de l'Ukraine cède encore 7 % contre le dollar, la « devise du salut », celle de l'aide militaire américaine indispensable qui afflue vers l'Ukraine. Depuis le début de la guerre, la hryvnia a perdu 18 % face à la monnaie de son agresseur, le rouble. Elle a cédé près de 30 % par rapport à l'euro et au billet vert. La Banque d'Ukraine a dû renoncer à la défense d'une parité fixe avec le dollar, d'abord à 29,25 hryvnias par dollar puis 36,5 après une dévaluation de 25 % en juillet 2022. Les autorités monétaires essayent de maintenir le dollar autour de 40 à 41 hryvnias. Deutsche Bank table sur un niveau de 42 en fin d'année.

> Sans les interventions régulières de la Banque d'Ukraine pour la soutenir, la devise ukrainienne aurait sombré.

Sans les interventions régulières de la Banque d'Ukraine pour la soutenir – qui représentent entre 1,5 et 3 milliards de ventes de dollar par mois cette année – la devise ukrainienne aurait sombré. Sa relative stabilité est indispensable pour que les Ukrainiens gardent confiance dans leur monnaie en dépit d'un environnement très hostile et qu'ils ne se réfugient pas en masse sur des devises refuge comme le dollar.

A moyen terme, si les négociations d'adhésion à l'Union européenne sont un jour sur la bonne voie, l'Ukraine pourrait décider de lier le destin de sa monnaie à l'euro et non plus au dollar. Des pays qui appartiennent à l'UE mais pas à la zone euro, ont ainsi établi un taux de change de référence fixe avec l'euro. C'est le cas du Danemark et de la République tchèque entre 2013 et 2017. Les pays d'Europe de l'Est qui veulent aller plus loin en souhaitant adopter la monnaie unique, doivent d'abord, entre autres critères d'adhésion, intégrer la zone d'influence monétaire de l'euro en s'arrimant à la deuxième devise mondiale. ■

Telegram : des investisseurs crypto pris dans la tempête du Toncoin

CRYPTOMONNAIE

Certains fonds ont misé gros sur le jeton lié à l'application de messagerie cryptée, dont le prix a plongé après l'arrestation de son fondateur Pavel Durov en France.

Rachel Cotte

C'est un coup dur pour les investisseurs de l'écosystème crypto. L'annonce, samedi, de l'arrestation en France de Pavel Durov, fondateur de Telegram, a fait dévisser d'environ 20 % le Toncoin. La blockchain de cette crypto est notamment utilisée pour gérer les paiements effectués sur l'application de messagerie instantanée.

Si le jeton a depuis en partie effacé ses pertes, certains fonds en capital-risque scrutent avec inquiétude les prochains développements de l'affaire. Plusieurs acteurs ont en effet misé gros sur cette crypto. Pantera, l'un des plus grands fonds de venture capital pour les cryptomonnaies, aurait investi plus de 100 millions de dollars dans le Toncoin en début d'année, selon Bloomberg.

Une douzaine d'autres entreprises, dont Animoca Brands et Mirana Ventures, ont eux aussi parié sur le token. Le Toncoin a vu son cours exploser de 270 % sur un an, et affiche une capitalisation d'environ 12,7 milliards d'euros. Il est géré par une entité indépendante de Telegram, mais la plateforme de messagerie représente un partenaire majeur ainsi qu'un moteur de croissance crucial. Les fonds ont en effet été attirés par le projet de Telegram de se transformer en une « super application », à l'instar du chinois WeChat, qui s'appuierait sur la blockchain pour proposer à la fois des paiements et des jeux à ses 900 millions d'utilisateurs.

Mais les ennuis judiciaires de Pavel Durov, accusé de ne rien faire pour lutter contre les contenus criminels qui circulent sur Telegram, pourraient contrarier ces ambitions. Si l'homme d'affaires a été remis en liberté mercredi soir par les autorités françaises, il a été mis en examen et est soumis à un lourd contrôle judiciaire.

Soutien à Pavel Durov

« *La majorité des investisseurs pensaient que l'application elle-même allait favoriser et promouvoir, ou au moins amorcer, l'adoption du réseau Toncoin* », explique Lasse Clausen, associé fondateur de la société de capital-risque cryptographique lkx, auprès de Bloomberg. « *Maintenant, nous avons un cas où un événement de "cygne noir" (exceptionnel et imprévisible) se produit pour l'entreprise elle-même et son fondateur – ce qui pourrait soulever des questions sur l'avenir* », ajoute-t-il.

Les investisseurs en capital-risque ayant misé sur le Toncoin, et qui se sont pour certains engagés à ne pas le vendre pendant au moins un an, cherchent à savoir si ce coup de semonce risque de pousser des utilisateurs à fuir Telegram. La plateforme puise en effet précisément sa « force » dans ce qui lui est reproché : son laxisme en matière de surveillance et de modération, qui en font un repaire de criminels en tous genres selon les autorités françaises. Ses fondateurs, comme ses adeptes, évoquent, eux, un havre de protection de la vie privée où chacun peut s'exprimer librement.

Plusieurs membres de la communauté cryptos ont manifesté leur soutien à Pavel Durov ces derniers jours. Vitalik Buterin, cofondateur d'Ethereum, a jugé sur X son arrestation « *inquiétante pour l'avenir de la liberté des logiciels et des communications en Europe* », tandis qu'Andrei Grachev, directeur associé de DWF Labs, a annoncé avoir acheté pour 500.000 dollars de Toncoin pour « *soutenir une technologie non censurée et décentralisée* ». ■

L'assurance-vie maintient sa bonne forme

ÉPARGNE

La collecte de l'assurance-vie en France en juillet 2024 s'élève à 16 milliards d'euros.

Rémy Videau

L'année 2024 est pour l'instant celle de l'assurance-vie. Dans le prolongement des six derniers mois, le produit d'épargne phare des Français a atteint 1.956 milliards d'euros d'encours à la fin du mois de juillet (+2,9% sur un an), selon des données publiées jeudi par France Assureurs. « *L'assurance-vie a poursuivi sa marche en avant au mois de juillet 2024, dans la continuité des six mois précédents* », s'est félicité Paul Esmein, directeur général de France Assureurs.

Les cotisations se sont élevées à 16 milliards d'euros en juillet (+3,7 milliards d'euros par rapport à juillet 2023). Un montant relativement élevé alors qu'en 2023, certains mois avaient oscillé entre 2 et 4 milliards d'euros de collecte. Au total, le mouvement de hausse s'observe tant sur les supports garantis en euros que sur les unités de compte (UC), plus risqués mais potentiellement plus rémunérateurs.

Recul des fonds en euros

Cette hausse des cotisations est constante depuis le début de l'année. Avec 14 milliards d'euros supplémentaires (+15 % sur un an), elles s'élèvent sur la période à 107,4 milliards d'euros. L'augmentation concerne aussi bien les supports en euros que les UC.

Cette bonne dynamique se traduit aussi sur la collecte nette (cotisations moins rachats), qui s'établit à 1,8 milliard d'euros en juillet, près de moitié moins qu'en juin mais à un niveau tout de même confortable. Dans le détail, la collecte nette est portée par les supports en UC (2,8 milliards à eux seuls), alors que les fonds en euros connaissent une décrue (en net) de 1 milliard.

Cette décroissance s'observait déjà en mai et en juin, avec un niveau de cotisation insuffisant à compenser les retraits. Cette situation ne correspond pas forcément à un désamour pour ce placement, les Français effectuant toujours 60 % de leurs versements sur les fonds en euros. « *Le rééquilibrage est lent,* explique Paul Esmein. *Une collecte nette négative en euros sur un mois ne signifie pas une désaffection pour le fonds en euros car il y a proportionnellement plus de fonds en euros dans le stock. Assez naturellement on peut se retrouver avec une collecte nette négative.* »

Ces supports traditionnels, qui constituent le socle de l'assurance-vie à la française, avaient subi 90 milliards d'euros de sorties de capitaux au cours des quatre années et demies précédentes. ■

Le financement des litiges dans le collimateur des autorités européennes

● Dans le sillage des Etats-Unis, Bruxelles envisage d'encadrer les pratiques des « litigation funds », ces fonds derrière les actions en justice les plus spectaculaires dans les scandales sanitaires et les cartels.
● La Commission européenne mène un audit jusqu'au 3 septembre pour décider ou non de légiférer.

RÉGLEMENTATION

Anne Drif

Scandale du « dieselgate », du talc cancérigène de Johnson & Johnson, cartel dans les camions, entente dans le lait, violation des données par TikTok… Des deux côtés de l'Atlantique, les « litigation funds » sont de tous les grands combats judiciaires derrière les plaignants. Déjà à la tête de 15 milliards d'actifs, ces fonds de financement des actions en justice, qui financent des actions de groupe et se rémunèrent en encaissant des commissions sur les dommages et intérêts perçus, étendent encore leur emprise et se lancent dans une bataille qui s'annonce prometteuse : l'environnement.

L'investisseur américain Gramercy vient de battre un record de « deals » dans cette industrie, avec le financement à plus de 550 millions de livres du spécialiste des actions collectives Pogust Goodhead pour défendre 700.000 plaignants face aux géants miniers BHP et Vale. Le même expert est à la manœuvre dans plusieurs dizaines d'actions lancées pour 1 million de clients de 14 constructeurs automobiles du « dieselgate ».

Aux Etats-Unis comme en Europe, cette montée en puissance inquiète, aussi bien les pouvoirs publics que les grandes entreprises. Ces fonds sont particulièrement dans le collimateur de la Chambre américaine de commerce (AmCham), chef de file des industriels menacés par ces actions judiciaires. Elle dénonce notamment les commissions excessives des fonds qui font flamber les frais de justice au détriment des victimes, ou encore la multiplication et la prolongation des contentieux pour accroître les indemnisations.

Il faut dire que les multinationales jouent gros. Dénonçant un contentieux « *futile* », résultat d'un financement « *non réglementé et clandestin des litiges soutenus par des institutions financières* », Johnson & Johnson vient d'être condamné à verser 14 milliards de dollars sur 25 ans à des centaines de plaignants financés par Fortress, Virage Capital Management et TRGP Capital.

Avec son pair européen, Business Europe et d'autres organes européens, l'AmCham pousse aussi à légiférer sur le continent. L'enjeu est de taille. « *L'Europe représente l'un des plus gros potentiels de croissance pour les "litigation funders", notamment avec la transposition de la directive sur les actions collectives* », souligne Neil Purslow, cofondateur de Therium et président de l'Ilfa, la fédération internationale des « litigation funds ». Et Paris, hub international des procédures d'arbitrage, est une place clé du « litigation funding ».

Etape importante

Ce 3 septembre marquera une étape importante. La Commission européenne achève son audit sur les « litigation funds », lancé à la suite du rapport du parlementaire européen Axel Voss en 2022. En fonction de ses résultats, Bruxelles décidera de légiférer ou non. « *Les fonds de contentieux agissent pour leur propre intérêt économique plutôt que celui des plaignants, et poussent à demander des dédommagements qui leur permettent de dégager le plus de rendement* », accuse le député du PPE qui appelle à taper au cœur de leur moteur économique : plafonner leurs commissions, estimées autour de 20 à 50 % des dommages perçus.

« *Nous soutenons très fortement l'initiative d'Axel Voss, dont le parlement a approuvé 80 % des mesures dans sa résolution. C'est une démarche très importante* », déclare John Abegg, vice-président exécutif de l'Institute for Legal Reform (ILR) de l'AmCham, qui se félicite des réglementations déjà engagées en Allemagne, au Portugal et en République tchèque. « *En Europe et aux Etats-Unis, il faut protéger le système judiciaire. Ce n'est pas un casino où l'on fait des paris sur l'issue de procès pour se faire de l'argent en toute opacité* ».

Sécurité nationale

La Chambre déploie depuis peu un autre argument encore plus percutant aux oreilles des Etats : le risque pour la sécurité nationale. « Une loi bi-partisane a été adoptée pour forcer les fonds à révéler leurs financements étrangers. Le département de la justice est de plus en plus attentif au regard du Foreign Agents Registration Act », relève John Abegg.

Des oligarques russes proches de Poutine sont accusés d'avoir contourné les sanctions en finançant des contentieux à New York et à Londres par le fonds russe A1. Une société chinoise Purplevine IP a été pointée du doigt pour avoir fait financer quatre litiges sur des droits de propriété intellectuels contre Samsung. Des arguments que balaient les fonds. « *La Chambre américaine est avant tout intéressée par moins d'actions collectives. Cette obsession pour "l'atteinte à la sécurité nationale" est un non-sens. Quel intérêt auraient ces Etats à mener des actions sous les yeux même de juge ? Nos clients sont des gestionnaires de retraite et des institutionnels* », réagit l'Ilfa.

« *On accuse de la rage le chien qu'on veut noyer. Les "litigation funds" facilitent l'accès à la justice et rétablissent l'équilibre des forces face à des multinationales aux ressources généralement quasi illimitées* », réagit Charles Demoulin, responsable des investissements de Deminor, l'un des acteurs du financement des litiges. « *Si le lobby patronal avait raison, il y aurait un tsunami de procédures sans raison sérieuse, et un flot de pertes. Nous n'acceptons que 3 à 5 % des dossiers. J'attends encore les preuves* », souligne Wieger Wielinga, président de l'Elfa, la fédération européenne des « litigation funds ». ■

Ronny Hartmann/AFP

Aux Etats-Unis comme en Europe, l'essor des « litigation funds » inquiète, aussi bien les pouvoirs publics que les grandes entreprises.

Une classe d'actifs plus lucrative que le private equity

Le Parlement européen s'est dit favorable à plafonner les frais des fonds de financement des litiges, une industrie plus profitable que le private equity et ses 20 % de rendement.

C'est l'une des propositions du Parlement européen pour couper court à l'expansion des « litigation funds » : plafonner les profits de ces fonds qui financent les plaignants dans leurs actions en justice jusqu'à plusieurs milliards contre des multinationales.

C'est ce qu'a fait l'Allemagne, en limitant à 10 % la part des indemnisations qui peuvent être reversées au fonds qui financent les actions collectives, là où la pratique est de 15 à 40 % en moyenne. De son côté, le Royaume-Uni a interdit les rémunérations en pourcentage dans des contentieux. Une interdiction qui a cependant été rapidement contournée : les fonds se font rémunérer en multiple de leur investissement, croissant avec la durée du litige. Résultat, Downing Street pourrait faire marche arrière.

« *Imposer des plafonds aux commissions de financement limitera les affaires que les fonds pourront soutenir,* estime Paul de Servigny, gérant de IVO Capital qui finance une action collective contre TikTok aux Pays-Bas liée à la violation de données. *On ne plafonne pas la rémunération des fonds de private equity, alors pourquoi limiter celle des "litigation funds" qui permettent à des plaignants d'obtenir gain de cause en prenant le risque économique ?* »

De Burford à Parabellum, en passant par TRGP, et Omni Bridgeway, cette industrie de 15 milliards de dollars, peut se targuer d'être plus lucrative que le capital-investissement, en plus d'être décorrélée de l'évolution des marchés. « *Nos rendements, bien supérieurs, dépassent les 20 à 25 % visés par le capital-investissement* », souligne Charles Demoulin, responsable des investissements de Deminor. Ce fonds a obtenu l'un des règlements transactionnels les plus importants en Europe en 2018 – 1,3 milliard payé par Fortis à ses actionnaires – et financé les recours de plus de 2.500 plaignants dans le scandale Madoff.

> « Un cas perdu en private equity se traduit par une mauvaise performance, pas systématiquement une perte totale. Pour les fonds de contentieux, si. »
>
> **CHARLES DEMOULIN**
> Responsable des investissements de Deminor

« *Mais ce sont les investissements les plus risqués du non coté* », précise le dirigeant. Entre l'incertitude sur l'issue de la procédure judiciaire, sa durée de plusieurs années et le montant de l'indemnité finale, le niveau de risque n'a rien à avoir avec le financement d'un plan d'affaires. « *Un cas perdu en private equity se traduit par une mauvaise performance, pas systématiquement une perte totale. Pour les fonds de contentieux, si* », ajoute Charles Demoulin. Plus de 20 % des actions peuvent être perdues.

Risques de pertes

« *Les fonds doivent compenser les risques de pertes sur des procédures. Les sommes en jeu ne sont qu'un faible pourcentage de ce que les multinationales dans les cartels ou les scandales sanitaires ou financiers ont pu générer pendant des années* », réagit Wieger Wielinga, président de l'Elfa, la fédération européenne des « litigation funds ».

A tel point que des fonds comme IVO recourent à des assureurs pour couvrir ces risques pour le compte de leurs investisseurs. Son rendement net cible est ainsi de 12 % de taux de rendement annuel net.

Preuve que les fonds ne gagnent pas à tous les coups, LexShares a annoncé mi-août sa quasi-extinction. Son dirigeant est parti, il a renoncé à lancer un nouveau véhicule et réduit de moitié son équipe. « *La pandémie a entraîné des retards considérables et de nombreuses affaires dont nous pensions qu'elles seraient réglées ou au moins résolues jusqu'au milieu et à la fin de 2024 n'ont pas encore été résolues. Elles sont toujours en cours de litige* », a déclaré Max Schmidt, son directeur des investissements. — ***A. D.***

Goldman Sachs gagne son bras de fer avec la Fed sur ses « stress tests »

BANQUE

La Réserve fédérale américaine a accepté de revoir ses exigences en matière de fonds propres pour la première banque américaine.

C'est la première fois qu'un établissement bancaire obtient gain de cause depuis que le superviseur américain leur permet de faire appel.

Ingrid Feuerstein

Dans son combat avec la banque centrale des Etats-Unis, faisant suite à la dernière vague de tests de résistance, Goldman Sachs a eu gain de cause. La première banque américaine a annoncé mercredi que la Réserve fédérale américaine avait ajusté ses exigences en matière de fonds propre, après avoir fait appel d'une décision du superviseur lui demandant de renforcer ses réserves en capital pour faire face à une potentielle crise.

Son directeur financier, Denis Coleman, a salué « *la volonté de la Réserve fédérale de réexaminer cette question* ». « *Nous continuerons à dialoguer avec notre régulateur afin de mieux comprendre ses décisions et de plaider en faveur d'un processus plus transparent* », a-t-il ajouté dans un communiqué.

Plus précisément, Goldman Sachs sera autorisé à maintenir un ratio de capital CET1 (« Common Equity Tier 1 ») de 13,7 %, au lieu du niveau de 13,9 % initialement proposé par la Fed. Ce différend est né de la dernière vague de « stress tests » du printemps, un exercice mené chaque année par le superviseur depuis la crise financière et destiné à s'assurer que les banques sont suffisamment capitalisées pour faire face à une forte dégradation économique.

Ces tests avaient montré que les 23 plus grandes banques du pays étaient capables de résister à un choc économique d'ampleur mais avaient souligné la nécessité pour Goldman Sachs de renforcer ses fonds propres. Le géant de Wall Street, scruté de près par le régulateur pour son poids dans le paysage bancaire, pouvait potentiellement perdre 40 milliards de dollars sur ses prêts en cas de fort retournement conjoncturel.

La banque a décidé de faire appel, car elle considérait que la Fed ne prenait pas suffisamment en compte sa restructuration pour rendre son modèle plus stable. Son président-directeur général, David Solomon, avait publiquement critiqué cette décision, estimant qu'elle « *ne reflétait pas l'évolution stratégique de la banque, que la Réserve fédérale a pourtant reconnue dans les trois derniers tests* ».

Huit établissements

Dans un courrier adressé fin août au PDG de Goldman Sachs, la Réserve fédérale américaine a admis qu'une partie de ses arguments était recevable et a accepté de revoir ses exigences.

Un revirement qui constitue une première depuis que la banque centrale des Etats-Unis autorise les prêteurs à faire appel de ses décisions en matière de test de résistance en 2020. Huit établissements – dont Goldman Sachs, déjà – ont ainsi tenté de contester leurs résultats ces dernières années. Jusqu'à présent, tous les appels avaient été retoqués par le régulateur.

Le géant de Wall Street, scruté de près par le régulateur pour son poids dans le paysage bancaire, pouvait potentiellement perdre 40 milliards de dollars sur ses prêts en cas de fort retournement conjoncturel.

Cette victoire de Goldman Sachs intervient après de solides résultats au premier semestre, avec un bénéfice trimestriel multiplié par 2,5 sur un an, à 3,04 milliards de dollars, pour 12,7 milliards de revenus, sur fond de retournement de stratégie.

Depuis l'an dernier, l'établissement a entrepris de réviser à la baisse ses ambitions en banque de détail, après avoir perdu des milliards de dollars dans ce secteur. ■

Le marché du crédit conso toujours mal orienté

CRÉDIT

Indicateur de la santé économique des ménages, le crédit à la consommation a connu un repli de 6,4 % à fin juin, selon des données publiées mardi.

L'automobile d'occasion, l'un de ses moteurs habituels, a nettement calé au premier semestre.

Edouard Lederer

Les crédits destinés à acheter un véhicule d'occasion ont chuté de près de 18 %. *Photo Fred Marvaux/RÉA*

Un léger mieux… déjà vite oublié. Le « crédit conso », déprimé tout au long de l'année 2023 en France, avait fini par reprendre quelques couleurs en début d'année, au soulagement des grandes banques – BNP Paribas et Crédit Agricole en tête – qui dominent ce marché.

Le deuxième trimestre a rapidement douché leurs espoirs, selon des chiffres publiés mardi par l'Association française des sociétés financières (ASF), qui regroupe ces spécialistes du crédit pour l'équipement de la maison ou l'achat d'un véhicule. Le marché reste dans l'ensemble « *mal orienté* », écrit l'association, qui parle d'une « *dégradation* » pour le mois de juin.

La production du mois de juin (derniers chiffres disponibles) s'est affichée en repli de 6,4 % sur un an, à 4,08 milliards d'euros. Et le premier semestre pris dans son ensemble ne fait guère mieux, affichant une quasi-stagnation (–1 %).

Pas un compartiment n'échappe à cette ambiance de déprime. Sur le mois de juin, dans les opérations de crédit classique (par opposition aux formules de locations avec option d'achat, ou LOA), les financements destinés à financer des travaux font le grand plongeon (–9,6 %). C'est une conséquence logique du coup de frein observé sur les projets immobiliers des Français, qui réduisent le nombre de foyers à réaménager. Mais la mauvaise surprise vient surtout du segment automobile. Depuis des années, c'est le financement du véhicule qui a porté à bout de bras les acteurs du secteur dans l'Hexagone.

Cette fois, l'ambiance est franchement morose : au premier semestre, les crédits destinés à acheter un véhicule neuf ont chuté de 32 % et de près de 18 % pour l'occasion. La bascule du crédit classique vers la LOA, pilotée ces dernières années par les constructeurs et les spécialistes du crédit, explique en partie ce reflux.

De fait, ces formules restent bien orientées (+12,4 % au premier semestre pour les véhicules neufs), mais ne masquent pas une stagnation plus globale pour le véhicule : tous types de financements confondus (crédit et LOA), le véhicule neuf ne progresse plus que de 6 % et les occasions se retrouvent en repli.

A chacun sa recette et son tempo

Chaque acteur du secteur a sa recette et son tempo pour laisser passer l'orage, alors que les marges se sont rétablies, et que les banques croient entrevoir un redressement de la demande de crédits immobilier à la rentrée. Chacun s'est aussi mis en ordre de marche pour capter au mieux le marché de la mobilité (par le biais de filiales de leasing notamment) ou en transformant l'activité. Ce nettoyage de printemps s'est traduit chez BNP Paribas Personal Finance par la vente de certaines implantations moins stratégiques (Bulgarie, Roumanie…) et par une restructuration de la France, maintenant quasiment achevée, et qui visait la suppression de 950 postes.

Chez Crédit Agricole, la filiale récemment rebaptisée « CA Personal Finance & Mobility » est partie plus tard que ses concurrentes sur le marché du leasing et a désormais bâti toute une offre (banque dédiée à 100 % au financement automobile, coentreprise de leasing avec Stellantis). La présence sur d'autres grands marchés européens que la France, comme l'Allemagne pour Crédit Mutuel ou l'Italie pour Crédit agricole, permet également de résister à cette mauvaise passe du marché français. ■

La filière française du blé sous pression après une récolte catastrophique

MATIÈRES PREMIÈRES

La France enregistre sa plus petite moisson depuis 1983, en raison de pluies incessantes, au moment des semis et jusqu'à la récolte.

Etienne Goetz

« *En sport, l'année aura été olympique, mais en agriculture, les chiffres français sont très loin du podium.* » Gautier Le Molgat, directeur général France d'Argus Media, ex-Agritel, annonce la couleur d'entrée de jeu lors d'une conférence de presse, jeudi, consacrée au marché du blé. « *La filière céréalière française va connaître une année très difficile* », met en garde l'expert des marchés agricoles. Non seulement les agriculteurs français auront moins de blé à vendre du fait d'une mauvaise récolte, mais en plus les prix ne sont pas assez rémunérateurs en raison d'une offre et d'une demande équilibrées au niveau mondial.

La moisson française est catastrophique cette année, elle s'élève à 25,17 millions de tonnes, en baisse de 27,3 % par rapport à 2023. C'est la plus petite récolte depuis 1983. Cause de cet accident : des précipitations incessantes de l'automne à l'été. Ce résultat n'est pas une surprise. « *On a eu des signes avant-coureurs dès octobre lors des semis* », rappelle Maxence Devillers, analyste de marché chez Argus Media. Déjà en raison de la pluie, les emblavements, ensemencements en blé, avaient beaucoup baissé : seulement 4,24 millions d'hectares ont été mis en culture, la plus petite surface depuis les années 1980.

Des rendements en baisse de 20 % sur un an

Toujours à cause des précipitations, qui ont été incessantes jusqu'à la récolte, les rendements ont baissé de 20 % sur un an pour s'établir à 59,3 quintaux (5,93 tonnes) par hectare, contre 70 à 80 quintaux les autres années.

Conséquence : les comptes des exploitants vont virer au rouge vif cette année. Après des années exceptionnelles, les agriculteurs vont voir leurs marges passer en négatif. Selon les calculs d'Argus, ils vont perdre plus de 200 euros par hectare de blé cultivé. A titre de comparaison, cette marge s'élevait à 400 euros par hectare en 2021 et à 800 euros en 2022, relève Argus Media. A peu près toutes les régions sont touchées, avec des baisses de production allant de 9 % (Bourgogne-Franche-Comté) à 43 % (Nouvelle-Aquitaine).

Le reste de la filière, de la collecte au transport en passant par le stockage, va aussi souffrir. Moins de blé récolté, c'est moins d'exportations, moins de transport, moins de stockage, etc. donc moins d'activité pour chacun des maillons de la chaîne.

En raison d'une faible récolte, les volumes disponibles à l'exportation hors Union européenne ont chuté de 60 %, à 4,1 millions de tonnes. La « *perte de chiffre d'affaires à l'export pour la France est évaluée à 1,4 milliard d'euros* », a indiqué Maxence Devillers.

La situation n'est pas près de s'améliorer puisque les prix n'ont aucune raison de rebondir fortement.

La situation n'est pas près de s'améliorer puisque les prix, qui évoluent autour de 200 euros la tonne à Paris, n'ont aucune raison de rebondir fortement. La moisson en Russie a certes baissé de 8,8 millions de tonnes. Mais elle ne fait que revenir dans la moyenne, les deux années précédentes ayant été exceptionnelles, et reste l'une des meilleures de son histoire, à 82,6 millions de tonnes. En Ukraine, la production a été correcte malgré une météo défavorable. Aux Etats-Unis, les disponibilités s'améliorent, et les perspectives de production sont plutôt bonnes en Australie et en Argentine.

Du côté de la demande, Maxence Devillers observe une baisse importante des importations chez trois clients traditionnels de la Russie, le Pakistan, le Bangladesh et la Turquie. L'Afrique du Nord, notamment le Maghreb, a en revanche toujours des besoins majeurs d'importations, estimés à 19,5 millions de tonnes par Argus, contre environ 13 millions lors de la décennie précédente. La production ne cesse de diminuer d'année en année – 2024 a été une année noire au Maroc du fait d'une sécheresse – mais la consommation continue de progresser. Les Maghrébins, toujours plus nombreux, mangent plus de 250 kg de blé par an, contre 210 kg au début des années 2000.

Maxence Devillers attire l'attention sur deux incertitudes : la demande indienne et chinoise. La récolte en Inde a été très correcte, mais le pays a tout de même des besoins théoriques d'importation évalués à 3 millions de tonnes. Quant à la Chine, ses importations devraient s'élever à 11 millions de tonnes, mais elle n'achète pas pour le moment. ■

fusions // acquisitions // cessions // partenariats

ENTREPRISES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

de SAINT-RAPT & BERTHOLET

Contact :
SELARL de SAINT-RAPT & BERTHOLET
497, avenue Victor Hugo 26000 Valence
Courriel : l.merilhou@desaintrapt.fr

RECHERCHE DE REPRENEURS DANS LE CADRE D'UN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Activité : cabinet d'ingénierie dans le bâtiment (structure – fluides – thermiques – économie de la construction – VRD)
Localisation : Vallée du Rhône
Chiffre d'affaires HT : 1.241.735 au 31 décembre 2023
Nombre de salariés : 18 personnes
Date limite de remise des offres auprès de la SELARL de SAINT-RAPT & BERTHOLET :
Lundi 23 septembre 2024 à 12 heures
L'accès au dossier de présentation se fera par *dataroom*.

SELARL TULIER POLGE ALIREZAÏ Administrateurs Judiciaires

Maître Engareh ALIREZAÏ
Administrateur Judiciaire
rue René Cassin - 91000 EVRY
: 01.60.87.36.36 – : 01.60.87.36.37
@ : etude@tpa-aj.com
Contact : Engareh ALIREZAI

ASSOCIATION A CEDER
(Articles L 611-7, L 631-22 et L.642-1 et suivants du Code du Commerce)

Activité : formation continue pour adultes en réinsertion professionnelle. Domaines d'intervention divers (coaching, accompagnement services sanitaires et médicaux sociaux, formations digitales et bureautique, formations certifiantes diverses…)
Implantation : Ile de France - Siège social : 91
Salariés à ce jour : 47 dont 46 ETP
CA 2023 : 5 221 778 €
Date limite de dépôt des offres : 30/09/2024 à 17h00 par courriel ou dépôt papier
Références à rappeler : 3196
Un dossier de présentation peut être obtenu auprès de Maître Engareh ALIREZAI sur demande écrite

---

AJILINK
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Recherche
REPRENEUR
ILE DE FRANCE
FABRICATION POUR CHR DE MOBILIER EN ROTIN

GROCK CAFE
Fabrication de mobilier en rotin pour cafés, hôtels, restaurants
Chiffre d'affaires : 848 k€ au 31/12/2023
Effectif : 9 salariés
Localisation : Limoges (87)
Date limite de dépôt des offres :
20 / 09 / 2024
SELARL AJILINK
LABIS CABOOTER DE CHANAUD
Tel : 01 74 81 00 31 / 03 20 66 22 06
Mail :a.boyer@ajilink.fr

ARVA

RECHERCHE CANDIDATS REPRENEURS
Entreprise en Redressement Judiciaire

• Activité : blanchisserie-teinturerie de détail
• Département : 34
• Salariés à l'effectif : 7
• CA au 31/12/2022 : 345 658 €
Date limite de dépôt des offres :
jeudi 19 septembre 2024 à 18 heures à l'étude

Un dossier complet sera adressé sur demande écrite à :
SELAS ARVA Administrateurs Judiciaires Associés
polepc@arva.fr

AJAssociés

Maître Nicolas
DESHAYES
46 prom. Jean Rostand
93000 BOBIGNY

CONTACT :
Guillaume COGEN
Tél : 01.53.64.92.92
g.cogen@ajassocies.fr
www.dataroom-aja.fr

Réf : 27332

RECHERCHE DE CANDIDATS A LA REPRISE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Activité : Restauration italienne traditionnelle
Chiffre d'affaires : - au 31/12/2022 : 901.387 €
- au 31/12/2023 : 766.520 €
Effectif : 5 salariés
Localisation : SAINT-OUEN-SUR-SEINE (93)
Actifs à céder : Fonds de commerce, matériel, mobilier, stocks, licence IV, etc…
Date du Redressement Judiciaire : 10 octobre 2023
La date limite de dépôt des offres est fixée au jeudi 26 septembre à 12h00
Une dataroom électronique hébergée sur notre site www.dataroom-aja.fr sera accessible après acceptation d'un engagement de confidentialité. Toute offre devra être déposée en 2 exemplaires et respecter les dispositions de l'article L.642-2 du Code de commerce.

F.MICHEL - A.MIROITE - N.DESHAYES - S.PREVILLE - L.MIROITE - C.MASCHI - H.COUSTANS - M.LEBRETON
BLOIS-BOBIGNY-CAYENNE-CHARTRES-COLMAR-CRETEIL-EVREUX-EVRY-FORT DE FRANCE-GOSIER-LAVAL-LE MANS LILLE-MARSEILLE-MELUN-MULHOUSE-NANTES-ORLEANS-PARIS-POITIERS-RENNES-ROUEN-TOURS-VERSAILLES

AJILINK
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Recherche
REPRENEUR
ILE DE FRANCE

Société d'installation, vérification, maintenance d'alarmes, et détection incendie et intrusion
Chiffre d'affaires : 2. 285 k€ au 31/03/2023
2. 252 k€ au 31/03/2022
1. 622 k€ au 31/03/2021
Effectif : 17 salariés
Localisation : Ile de France
Date limite de dépôt des offres :
Vendredi 20 septembre 2024
SELARL AJILINK
LABIS CABOOTER DE CHANAUD
Tel : 01 74 81 00 31
Mail :v.damery@ajilink.fr

SOLVE
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

RECHERCHE DE REPRENEURS EN PLAN DE CESSION
LE GRAMME

Activité : Conception et commercialisation de bijoux et d'ouvrages de joaillerie de luxe pour homme en France et à l'étranger. La distribution des bijoux se fait en ligne, en boutique (123 rue Vieille du Temple – Paris), en points de ventes multimarques et en corners de galeries marchandes.

Chiffres clés	31/12/2020	31/12/2021	31/03/2023 (projet)
Chiffre d'affaires	4 261 K€	6 222 K€	8 663 K€
EBE	108 K€	(106) K€	(1 840) K€
Résultat net	(191) K€	(528) K€	(3 025) K€

Effectif : 27 salariés

DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES : vendredi 20 septembre 2024 à 14h00
SOLVE Administrateurs Judiciaires – Maître Jonathan EL BAZE
Accès à une data room après description succincte du candidat et signature d'un engagement de confidentialité. Merci d'indiquer la référence du dossier : « **LE GRAMME** »
Contacts : camille.zamacola@solve-aj.fr – marie.philippe@solve-aj.fr
SELARL EL BAZE CHARPENTIER – 41, rue du Four – 75006 PARIS

ABITBOL & ROUSSELET

RECHERCHE DE CANDIDATS REPRENEURS EN PLAN DE CESSION

Agence française de podcasts de marques et de postproduction sonore située à Paris

• En redressement judiciaire
• Plus de 150 épisodes de podcasts produits depuis 2017
• 5 salariés
• Chiffre d'affaires 2023 (12 mois) : 188 K€

Pour accéder au dossier de présentation, les candidats intéressés sont invités à contacter par écrit :
Maître Joanna Rousselet – Administrateur judiciaire
38 avenue Hoche – 75008 Paris
joanna.rousselet@fajr.eu
La date limite de remise des offres est fixée au 18 septembre 2024, à midi

---

AJILINK
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Recherche
REPRENEUR
HAUTS-DE-FRANCE
RÉCUPÉRATION DE DÉCHETS TRIÉS

GECCO
Production de biocarburant à partir d'huiles alimentaires usagées
CA : 3.499 K€ au 31/12/2023 (provisoire)
Effectif : 23 salariés
Localisation : Avelin
Date limite de dépôt des offres :
24 septembre 2024
AJILINK LAMBERSART
Étude de Me LABIS
Tel : 03 20 66 22 00
Mail : hautsdefrance@ajilink.fr

AJ RS ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES RESTRUCTURING & SOLUTIONS

APPEL D'OFFRES DE REPRISE DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

▶ Catherine POLI
▶ Philippe JEANNEROT
▶ Thibaut MARTINAT
▶ Marlène LOISEAU

ACTIVITÉ : Salon de coiffure mixte
LOCALISATION : Neuilly-sur-Seine (92)
CHIFFRE CLÉS :
CA 2023 : 156 K € | CA 2022 : 163 K € | CA 2021 : 169 K €
REX 2023 : -22 K € | REX 2022 : -7,6 K € | REX 2021 : - 2,4 K €
RN 2023 : -25 K € | RN 2022 : -8 K € | RN 2021 : - 2,2 K €
EFFECTIF : 2 salariés
La date limite de dépôt des offres est fixée au 23 septembre 2024 à 12h00

SELARL AJRS - Administrateurs Judiciaires
Maître Thibaut MARTINAT - 3 Avenue de Madrid - 92200 NEUILLY/SEINE
Courriels : thibaut.martinat@aj-rs.com / donovan.nardias@aj-rs.com
L'accès à une data room électronique sera autorisé après la régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat à la reprise

---

APPEL D'OFFRES - CESSION D'ENTREPRISE
(L.642-2 et suivants du Code de commerce)
AGENCE DE MANNEQUINS

Chiffre d'affaires au 31/12/2023 : 847* k€ (* estimé)
Chiffre d'affaires au 31/12/2022 : 723 k€
Chiffre d'affaires au 31/12/2021 : 442 k€
Début de l'activité : 05/2019
Effectifs : 3 salariés permanents CDI
Activité : Agence de mannequins
Portefeuille mannequins de 68 hommes et 17 femmes
Actifs à céder : Fonds de commerce sis rue du Temple à PARIS (75004)
Date RJ : 7 septembre 2023
La date limite de dépôt des offres est fixée au 27 septembre 2024 à 10H00
Une data room électronique hébergée sur notre site www.p2g.fr sera accessible après signature d'un engagement de confidentialité téléchargeable sur notre site.

P2G ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Maître Céline PELZER
48 rue La Fayette
75009 PARIS
Réf. Dossier : 1447
Contact :
Eliot BLAISE
Tél: 01 48 24 33 40
e.blaise@p2g.fr

www.p2g.fr

AJILINK
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Recherche
REPRENEUR
PARIS
BAR ET LIEU DE VIE QUEERFÉMINISTE

BAR
Fonds de commerce de bar (licence IV) ouvert de 17h à 1h30 et local pour associations en dehors des heures d'ouverture.
Chiffre d'affaires : 552 k€ au 31/12/2023
Effectif : 9 salariés
Localisation : PARIS
Date limite de dépôt des offres :
vendredi 20/09/2024 à 12h00
SELARL AJILINK
LABIS CABOOTER DE CHANAUD
Tel : 01 74 81 00 31 / 03 20 66 22 06
Mail : c.prot@ajilink.fr

AJPartenaires
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Merci de contacter : AJ PARTENAIRES
Maîtres AUDRAS & ABADIE - Administrateurs Judiciaires
22, Rue du Cordier - CS 30107 - 01000 BOURG EN BRESSE
Tél : 04.74.45.91.80 - Email: marion.clair@ajpartenaires.fr

RECHERCHE D'OFFRE(S) DE CESSION (ART. L 631-13 DU CODE DE COMMERCE)

SAS RIGAUDIER (71850) CHARNAY-LES-MACON
Activité : **plomberie chauffagiste**
Chiffre d'affaires au 31.03.2024 (12 mois) : **4 337 K€**
Chiffre d'affaires au 31.03.2023 (12 mois) : **5 701 K€**
Chiffre d'affaires au 31.03.2022 (12 mois) : **5 350 K€**
Effectif actuel : **33 salariés**
Une note de présentation sera adressée sur demande écrite précisant l'identité du candidat repreneur et justifiant de sa capacité commerciale et financière à intervenir dans une telle affaire.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES : VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024 À 12 HEURES

BL&Associés Administrateurs Judiciaires

APPEL D'OFFRES DE REPRISE D'ENTREPRISE

Société holding en redressement judiciaire détenant à 100% trois filiales d'exploitation dont l'une est également en redressement judiciaire. Groupe spécialisé dans les centres d'appels et la réalisation d'études par téléphone, clientèle publique principalement
Activité du groupe basée principalement en Ile de France et Nouvelle Aquitaine
Effectif global : env. 183 salariés
Chiffre d'affaires de la principale société : Au 31/12/2023 (12 mois) : 7 395 698 € ; Au 31/12/2022 (12 mois) : 8 128 564 € ; Au 31/12/2021 (12 mois) : 5 129 785 €.

La SELAS BL & Associés, Administrateur Judiciaire, **3 bis rue des Archives - 94000 Créteil**
Tél. : 01.48.71.86.76 / Courriel : etude@bl-aj.fr, invite tout candidat intéressé par la reprise de cette société à lui adresser une offre de cession conformément aux dispositions de l'article L. 631-13 et L. 642-2 II du Code de commerce, au plus tard, le **30 septembre 2024 à 12h00.**
L'accès à la dataroom sera autorisé sous les conditions préalables suivantes : - Réception d'une lettre d'intérêt par courriel présentant le candidat, le cas échéant représenté, son activité, sa surface financière et ses motivations ; - Signature d'un engagement de confidentialité et non débauchage dont le modèle sera transmis à réception de la lettre d'intérêt.

RECHERCHE DE REPRENEURS DANS LE CADRE D'UN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

SELARL AMAJ

Dénomination sociale : SARL ETABLISSEMENTS BANCEL
Activité : deux branches d'activités distinctes sur deux sites, menuiserie et Pompes funèbres
Localisation : ALES et RUSSAN (30)
Chiffre d'affaires HT : (exercice 2023, sur 12 mois) 2.165 K. Euros
Nombre de salariés : 14 personnes
Locaux d'activité : Deux sites d'exploitation avec baux commerciaux en cours
VNC des éléments corporels au 31.12.2023 : 709 K. Euros

Date limite de remise des offres auprès de la SELARL AMAJ : 23 SEPTEMBRE 2024
L'accès au dossier de présentation se fera par *dataroom*. Les identifiants de connexion seront communiqués après régularisation d'un engagement de confidentialité disponible sur le site : **aj-specialises.fr/societe**

CONTACT :
SELARL AMAJ - 110 Impasse John Locke 34470 PEROLS
Tél. : **04 99 51 20 27** - Courriel : **etude@amaj.fr**

AJPartenaires
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Merci de contacter :
AJ PARTENAIRES
Maîtres Didier LAPIERRE et Ludivine SAPIN
Madame Zoé Damitzian
174 rue de Créqui - 69003 LYON – Tél : 04 78 60 00 30 **courriel : zoe.damitzian@ajpartenaires.fr**

RECHERCHE DE REPRENEURS DANS LE CADRE DE REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

FOOD TRABOULE

	SOCIÉTÉ FOOD FOOD TRABOULE	SOCIÉTÉ LE COMPTOIR DES APOTHICAIRES	SOCIÉTÉ T.L.A
Activité d e l'entreprise	Bar, restaurant, food-market	Bar, restaurant, food-market	Gestion et location d'espaces de restauration
Localisation	La Tour Rose - 22 rue du Boeuf- 69005 LYON		
Nombre de salariés	12	11	0
CA HT du dernier exercice au 31.12.2023	1 426 K.€	1 493 K.€	858 K.€
Valeur nette comptable des immobilisations au 31.12.2023	N.C	61	2 206
Locaux d'activité :	Convention de sous-location : • 5 box de 10 m² avec un laboratoire chacun • 2 corners respectivement de 3 et 5 m² outre un laboratoire **Loyer annuel H.T : 192 K.€**	Convention de sous-location : • 2 box de 10m² • 2 laboratoires • Usage des espaces communs de cuisine et notamment des chambres froides **Loyer annuel H.T : 61 K.€**	Convention de Local commercial de 860 m² **Loyer annuel H.T : 126K.€**

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES : JEUDI 10 OCTOBRE 2024 À 12H00

2M&associés
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Me Carole MARTINEZ
22 rue de l'Arcade
75008 Paris
www.aj-2m.com

Contacts
Carole MARTINEZ
Emilie JOCK
Tél. +33 (0)1 43 12 30 00
c.martinez@aj-2m.com
e.jock@aj-2m.com

RECHERCHE REPRENEURS (PLANS DE CESSIONS PARTIELLES)
(art. L. 642-1 et s. du code de commerce)

Société : DAVIMAR - Vente de prêt-à-porter féminin
Périmètre appel d'offres : **3 fonds de commerce** suivants (droit au bail, salariés et contrats attachés au fonds)
Actifs exclus de l'appel d'offres : Stocks et agencements estampillés de la marque

Fonds	Adresse	Effectif	CA TTC 2023	CA TTC 2022
Saint-Dominique	91 rue Saint Dominique 75007 PARIS	2	304 954,09 €	333 991,66 €
Strasbourg	26 rue de la Mésange 67000 STRASBOURG	2	192 010,83 €	216 898,70 €
Rennes	2 rue Château Renauld 35000 RENNES	1	89 722,29 €	92 702,99 €

Les offres devront être déposées auprès de l'administrateur judiciaire **au plus tard le Mercredi 18 septembre 2024 à 12 heures.**
Une data room virtuelle est mise en place. L'accès à cette data room peut être obtenu après signature d'un engagement de confidentialité à demander à l'adresse suivante: e.jock@aj-2m.com

---

RECHERCHE REPRENEURS OU INVESTISSEURS : SARL OVELO CYCLES

AJ UP ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE

Activité : **Vente multimarques de vélos à assistance électrique et pièces détachées via un site internet et 10 boutiques situées sur l'ensemble de la métropole.**
Siège social : **FREJUS (83)**
Nombre de salariés : **54 salariés (ETP)**
Chiffre d'affaires : **2023 (12m.) : 29,2 m€ - 2022 (12m.) : 24,3 m€ 2021 (12m.) : 17,5 m€**
Description : **Un site Web leader de la vente en ligne de vélo électrique et 10 boutiques nationales**

OVELO L'univers du vélo électrique

Informations pratiques

Référence de l'offre : 55420
Date limite de dépôt des offres : 30 septembre à 14heures
Data room : https://dataroom.ajup.fr

SELARL AJ UP
Maître Paul-Henri AUDRAS
5 avenue de Messine
75008 Paris

SELARL Xavier Huertas & Associés
1 rue Lamartine
CS 81041
06050 NICE Cedex 1

Contacts :
v.riquin@ajup.fr ;
ph.audras@ajup.fr

VOUS SOUHAITEZ PARAÎTRE DANS CETTE RUBRIQUE
SMEDARD@LESECHOS.FR SARAH MEDARD : 01 87 39 74 94

RETROUVEZ UNE SÉLECTION D'ANNONCES SUR :
reprise-entreprise.lesechos.fr

euronext

SÉANCE DU 29 - 08 - 2024
CAC 40 : 7640,95 (0,84 %) NEXT 20 : 11039,58 (-0,01 %)
CAC LARGE 60 : 8223,2 (0,79 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5661,21 (0,79 %)
DATE DE PROROGATION : 25 SEPTEMBRE

A : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres **A** pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, **B** pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et **C** pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
ACCOR (AC) ◆	A	37,45 937443 24.3.622.860	**38,2** 38,29 37,45	**+ 1,95** + 8,18 + 15,48	**+ 10,4** 43,74 31,73	3,09
FR0000120404	05/06/24 1,18					
AIR LIQUIDE (AI) ◆	A	167,48 383394 578.131.063	**169,34** 169,34 167,48	**+ 1,28** + 2,32 + 12,54	**+ 5,77** 179,473 150,618	1,89
FR0000120073	20/05/24 3,2					
AIRBUS GROUP (AIR) ◆	A	140,98 759692 792.283.683	**140,56** 142,04 140,36	**- 0,21** + 7,94 + 6,04	**+ 0,56** 172,78 126,66	3,4 41,40 1,99
NL0000235190	16/04/24 2,38					
ARCELORMITTAL (MT) ◆	A	21,07 1861007 852.809.772	**21,18** 21,22 20,96	**+ 0,62** + 2,07 - 14,15	**- 17,51** 26,95 18,435	
LU1598757687	16/05/24 0,2					
AXA (CS) ◆	A	34,34 2069913 2.200.619.258	**34,3** 34,45 34,23	**- 0,03** + 6,42 + 22,81	**+ 16,31** 35,19 29,04	5,77
FR0000120628	30/04/24 1,98					
BNP PARIBAS (BNP) ◆	A	61,8 1482081 1.130.810.671	**62,11** 62,58 61,8	**+ 0,37** - 2,82 + 3,69	**- 0,77** 73,08 53,08	7,41
FR0000131104	21/05/24 4,6					
BOUYGUES (EN) ◆	A	32,2 353772 379.243.267	**32,26** 32,43 32,2	**+ 0,19** + 1,7 + 1,67	**- 5,45** 38,26 29,82	5,89
FR0000120503	30/04/24 1,9					
CAP-GEMINI (CAP) ◆	A	184,5 178600 172.608.113	**186** 186,85 184,15	**+ 0,51** + 0,11 + 10,16	**- 1,46** 227,4 170,15	1,83
FR0000125338	29/05/24 3,4					
CARREFOUR (CA) ◆	A	14,54 1046664 677.969.188	**14,56** 14,715 14,515	+ 5,74 - 16,35	**- 12,1** 16,92 13,14	5,98
FR0000120172	28/05/24 0,87					
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆	A	13,75 2518993 3.025.902.350	**13,8** 13,885 13,75	**+ 0,33** - 0,72 + 17,97	**+ 7,38** 15,925 12,118	7,61
FR0000045072	29/05/24 1,05					
DANONE (BN) ◆	A	62,34 1032072 679.553.991	**62,44** 62,86 62,32	**+ 0,32** + 6,77 + 16,34	**+ 6,41** 63,8 56,14	3,36
FR0000120644	03/05/24 2,1					
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆	A	34,27 1165392 1.338.435.363	**35,27** 35,4 34,22	**+ 2,77** + 2,38 - 3,69	**- 20,27** 48,875 32,25	0,65
FR0014003TT8	27/05/24 0,23					
EDENRED (EDEN) ◆	A	37,76 336307 249.588.059	**37,97** 38,09 37,42	**+ 0,37** + 0,66 - 35,62	**- 29,87** 58,76 34,7	2,9
FR0010908533	10/06/24 1,1					
ENGIE (ENGI) ◆	A	15,69 4177242 2.435.285.011	**15,77** 15,875 15,69	**+ 0,29** + 9,4 + 4,91	**- 0,93** 16,64 13,07	1,21 9,07
FR0010208488	02/05/24 1,43					
ESSILORLUXOTTICA (EL) ◆	A	214,4 233536 457.318.291	**215,4** 216,3 214,4	**+ 0,28** + 3,76 + 22,11	**+ 18,61** 216,3 172,82	1,83
FR0000121667	06/05/24 3,95					
EUROFINS SCIENT. (ERF) ◆	A	51,82 298976 190.742.750	**51,68** 52,34 51,54	**- 1,6** - 3,8 - 8,85	**- 12,38** 62,1 39,47	0,97
FR0014000MR3	03/07/19 2,45					
HERMES INTL (RMS) ◆	A	2123 32047 105.569.412	**2160** 2160 2123	**+ 1,79** + 6,61 + 11,47	**+ 12,57** 2436 1788,8	1
FR0000052292	02/05/24 21,5					
KERING (KER) ◆	A	256,05 235217 123.420.778	**258,35** 261,45 256	**+ 0,76** - 8,71 - 48,23	**- 35,25** 438,6 246,7	3,68
FR0000121485	02/05/24 9,5					
L.V.M.H. (MC) ◆	A	667,8 267209 500.141.700	**677,4** 677,6 667	**+ 1,68** + 3,47 - 16,37	**- 7,66** 886,4 611,5	1,11
FR0000121014	23/04/24 7,5					
LEGRAND (LR) ◆	A	99 251158 262.245.733	**100,9** 101 98,88	**+ 1,69** + 7,14 + 10,64	**+ 7,23** 104,9 88,44	2,07
FR0010307819	31/05/24 2,09					
L'ORÉAL (OR) ◆	A	392,15 218454 534.955.898	**398,55** 398,65 392,15	**+ 1,83** + 1,52 - 2,59	**- 11,56** 461,85 374	1,66
FR0000120321	26/04/24 6,6					
MICHELIN (ML) ◆	A	35,29 892960 714.958.226	**35,37** 35,55 35,29	**+ 0,23** - 2,37 + 21,76	**+ 8,96** 38,52 30,06	3,82
FR001400AJ45	22/05/24 1,35					
ORANGE (ORA) ◆	A	10,46 3472194 2.660.056.599	**10,395** 10,52 10,385	**- 0,38** + 1,12 + 0,24	**+ 0,88** 11,37 9,192	4,04
FR0000133308	04/06/24 0,42					
PERNOD-RICARD (RI) ◆	A	128,6 1144371 253.328.748	**131,15** 141,1 128,15	**+ 1,98** + 4,88 - 32,97	**- 17,9** 164,55 119,95	1,79
FR0000120693	17/07/24 2,35					
PUBLICIS GROUPE (PUB) ◆	A	98,86 276748 268.723.468	**99,76** 99,98 98,84	**+ 0,85** + 1,75 + 37,41	**+ 18,76** 108,4 83,16	3,2
FR0000130577	01/07/24 3,4					
RENAULT (RNO) ◆	A	42,84 417768 295.722.284	**43,17** 43,25 42,69	**+ 0,77** - 0,16 + 15,66	**+ 16,98** 54,54 33,265	4,29
FR0000131906	22/05/24 1,85					
SAFRAN (SAF) ◆	A	197,25 269552 427.260.541	**198,6** 198,9 197,1	**+ 0,53** - 0,6 + 33,9	**+ 24,55** 218,9 156,68	1,11
FR0000073272	28/05/24 2,2					
SAINT-GOBAIN (SGO) ◆	A	77,52 463283 504.005.802	**78,26** 78,42 77,36	**+ 0,85** + 0,33 + 31,82	**+ 17,4** 82,76 61,27	2,68
FR0000125007	10/06/24 2,1					
SANOFI (SAN) ◆	A	100,64 1249535 1.268.607.152	**101,44** 101,64 100,5	**+ 0,46** + 5,91 + 1,78	**+ 13,01** 101,64 84,93	3,71
FR0000120578	13/05/24 3,76					
SCHNEIDER ELECTRIC (SU) ◆	A	226,8 397969 575.627.026	**230,4** 230,4 226,65	**+ 1,52** + 5,49 + 43,61	**+ 26,75** 239 171,1	1,52
FR0000121972	28/05/24 3,5					
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ◆	A	21,56 1647066 812.035.548	**21,66** 21,87 21,515	**+ 0,16** - 8,59 - 17,89	**- 9,84** 27,95 19,37	4,16
FR0000130809	27/05/24 0,9					
STELLANTIS NV (STLAP)	A	14,996 1931244 3.023.129.879	**15,144** 15,162 14,946	**+ 1,01** - 3,16 - 12,04	**- 28,38** 27,345 13,694	10,24
NL0015000109	22/04/24 1,32					
STMICROELETRONICS (STMPA) ◆▲		27,785 1918534 911.281.920	**28,575** 28,73 27,685	**+ 2,92** - 8 - 35,23	**- 36,84** 45,815 25,9	0,23 125,74 0,32
NL0000226223	24/06/24 0,08					
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆	A	102,8 465413 60.738.823	**98,5** 103,1 98,5	**- 6,5** - 7,25 - 20,85	**- 25,41** 153,8 80,76	3,91
FR0000051807	28/05/24 3,85					
THALES (HO) ◆	A	149,9 87393 210.210.140	**151,25** 151,3 149,75	**+ 0,9** + 4,38 + 13,04	**+ 12,92** 174,5 131,45	1,72
FR0000121329	21/05/24 2,6					
TOTALENERGIES (TTE) ◆	A	62,15 2226817 2.397.679.661	**62,71** 62,74 61,87	**+ 0,48** + 1,57 + 8,38	**+ 1,8** 70,11 57,45	1,26
FR0000120271	19/06/24 0,79					
UNIBAIL-R/WFD (URW)	A	72,22 210104 139.364.104	**71,44** 72,82 71,34	**- 1,33** + 3,78 + 46,45	**+ 6,75** 82,16 63,96	3,5
FR0013326246	14/05/24 2,5					
VEOLIA ENV. (VIE) ◆	A	29,48 1178992 726.148.514	**29,78** 29,83 29,48	**+ 0,61** + 2,58 + 4,56	**+ 4,27** 31,6 26,47	4,2
FR0000124141	08/05/24 1,25					
VINCI (DG) ◆	A	107,3 464345 588.519.218	**107,6** 107,75 106,85	**+ 0,23** + 1,94 + 3,68	**- 5,36** 120,62 97,44	3,21
FR0000125486	23/04/24 3,45					
VIVENDI (VIV) ◆	A	10,14 1267902 1.029.918.125	**10,165** 10,23 10,125	**+ 0,49** + 2 + 21,62	**+ 5,05** 11,17 9,026	2,46
FR0000127771	30/04/24 0,25					

SRD

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
AB SCIENCE (AB) △	B	1,078 60853 52.375.019	**1,054** 1,078 1,05	**+ 4,56** + 2,33 - 64,27	**- 70,35** 4,465 0,88	
FR0010557264						
ABC ARBITRAGE (ABCA) △	B	4,24 20729 63.276.925	**4,25** 4,275 4,215	**+ 0,24** + 7,46 - 29,52	**- 11,55** 4,87 3,58	
FR0004040608	23/04/24 0,1					
ABIVAX (ABVX) △	B	10,86 44158 63.276.925	**11,44** 11,56 10,86	**+ 5,93** + 3,25 - 35,07	**+ 16,5** 15,42 9,35	
FR0012333284						
ABIONYX PHARMA SA (ABNX) △	B	1,308 19044 34.931.012	**1,28** 1,308 1,22	**+ 0,79** + 3,23 + 6,14	**- 0,62** 1,482 0,91	
FR0012616852						
ADOCIA (ADOC) △	B	6,08 100924 15.043.513	**6,1** 6,32 5,95	**+ 0,33** - 4,24 - 57,64	**- 47,14** 12,4 5,11	
FR0011184241						
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆	A	116,8 40471 98.960.602	**117,5** 118,2 116,8	**+ 0,43** - 2,89 - 4,63	**+ 0,26** 133,2 109,6	3,25
FR0010340141	10/06/24 3,82					
AIR FRANCE-KLM (AF) ■	A	7,798 693616 262.769.869	**7,898** 7,994 7,796	**+ 1,21** - 4,31 - 44,94	**- 41,89** 13,828 7,412	
FR001400J770						
AKWEL (AKW) △	B	10,24 544 26.741.040	**10,22** 10,28 10,2	**- 0,2** - 5,89 - 30,76	**- 36,76** 17,44 9,83	2,94
FR0000053027	03/06/24 0,3					
AYVENS (AYV) ▲	A	5,99 256628 816.960.428	**6,15** 6,15 5,985	**+ 2,93** - 1,36 - 31,25	**- 4,58** 7,51 5,11	7,64
FR0013258662	31/05/24 0,47					
ALPES (CIE DES) (CDA) △	B	13,7 24552 50.622.242	**13,7** 13,7 13,56	**+ 0,44** + 4,26 + 6,37	**- 2,97** 16,28 12,32	5,84
FR0000053324	20/03/24 0,91					
ALTAREA (ALTA) ▲	A	101 2888 21.893.754	**98** 101 98	**- 1,9** + 2,62 + 11,11	**+ 22,5** 111,8 66,8	
FR0000033219	11/06/24 8					
ALSTOM (ALO) ■◆	A	18,61 561008 461.509.585	**18,62** 18,8 18,545	**- 0,4** + 3,56 - 27,75	**+ 52,87** 19,88 10,66	
FR0010220475	17/07/23 0,25					
ALTAREIT (AREIT)	B	4,50 1 1.750.487	**450** 450 450		480 440	
FR0000039216				- 15,89		
ALTEN (ATE) ▲	A	99,85 29953 35.209.501	**100,6** 100,6 99,5	**+ 0,6** + 0,6 - 22,14	**- 25,26** 146,9 92,15	1,49
FR0000071946	24/06/24 1,5					
AMUNDI (AMUN) ▲ **EX-DS 15/03/17**	A	67,8 108516 204.647.634	**67,6** 68,15 67,45	**- 0,22** + 0,45 + 24,38	**+ 9,74** 72,35 58,75	6,07
FR0004125920	03/06/24 4,1					
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ▲▲	A	12,26 8703 179.193.288	**12,34** 12,34 12,16	**+ 0,98** + 0,33 - 10,84	**- 10,45** 17,28 10,1	3,16
FR0014005AL0	17/06/24 0,39					
ARAMIS (ARAMI)	A	5,4 19223 82.856.671	**5,42** 5,46 5,36	**+ 0,37** +15,32 + 37,22	**+ 24,6** 5,53 3,3	
FR0014003U94						
ARGAN (ARG)	A	77,1 7920 1.750.487	**75,6** 77,5 75,6	**- 1,82** - 1,82 + 0,8	**- 11,27** 86,1 70,7	
FR0010481960	27/03/24 3,15					
ARKEMA (AKE) ■◆	A	82 98151 75.043.514	**83,9** 83,9 82	**+ 2,38** + 1,02 - 13,51	**- 18,54** 104,4 76,7	4,17
FR0010313833	17/05/24 3,5					
ARTMARKET.COM (PRC) △	C	4,55 1669 6.651.515	**4,55** 4,55 4,48	**- 0,22** - 3,19 - 31,78	**- 10,26** 6,15 4,11	
FR0000074783						
ASSYSTEM (ASY) **OPA 24/11/17**	B	51,2 7215 15.668.216	**51,1** 51,4 50,9	**- 0,2** + 5,47 + 14,83	**+ 3,23** 61,2 44,45	10,76
FR0000074148	10/07/24 5,5					
ATOS SE (ATO)	A	0,805 321410 112.136.778	**0,807** 0,812 0,805	**- 0,81** - 5,15 - 88,58	**- 88,55** 7,83 0,637	
FR0000051732	14/05/21 0,9					
AUBAY (AUB) △	C	36,2 4078 13.064.446	**36,4** 36,75 36,2	**+ 0,55** - 0,55 - 12,81	**- 12,61** 47,35 33,9	1,92
FR0000063737	17/05/24 0,7					
AVENIR TELECOM (AVT)	C	0,092 252186	**0,091** 0,092 0,089	**- 1,41** - 9,18 - 49,72	**- 20,59** 0,198 0,074	
FR001400CFI7						
AXWAY SOFTWARE (AXW) △	B	22,6 6009 21.633.597	**22,5** 22,7 22	**- 1,75** + 0,45 - 5,06	**- 14,77** 30,9 20	
FR0011040500	05/06/23 0,4					
BAINS MER MONACO (BAIN)	B	107,5 698 24.516.661	**109** 109 107	**+ 3,32** + 5,31 - 1,36	**+ 6,86** 111 93,4	1,1
MC0000031187	10/10/23 1,2					
BALYO (BALYO) △	C	0,557 2479 34.356.767	**0,586** 0,587 0,555	**- 0,34** + 1,38 - 30,24	**- 29,31** 0,839 0,441	
FR0013258399						
BASTIDE LE CONFORT (BLC) △	C	22,55 2095 7.358.328	**22,55** 22,65 22,35	+12,19 - 16,01	**- 15,86** 28 13,8	
FR0000035370	07/01/22 0,27					
BELIEVE (BLV) ▲	A	14,58 176 100.708.785	**14,96** 15,12 14,58	**+ 2,61** +10,65 + 56,49	**+ 42,48** 16,92 8,79	
FR0014003FE9						
BÉNÉTEAU (BEN) ▲	B	9,14 40902 82.789.840	**9,17** 9,22 9,13	**+ 0,33** + 1,66 - 34,87	**- 26,52** 14,38 7,95	7,96
FR0000035164	12/06/24 0,73					
BIC (BB) ▲	A	60,3 17853 42.270.689	**60,6** 61 60	**+ 0,33** + 5,94 + 3,15	**- 3,58** 71,5 50,6	4,7
FR0000120966	10/06/24 2,85					
BIGBEN INT. (BIG) △	C	2,265 16480 18.538.970	**2,23** 2,27 2,22	**- 0,89** - 0,89 - 47,47	**- 35,55** 3,88 2,09	
FR0000074072	27/07/22 0,3					
BIOMÉRIEUX (BIM) ▲	A	105,7 57833 118.361.220	**105,1** 106,1 104,9	**- 0,29** + 7,35 + 8,11	**+ 4,47** 108,9 88,25	0,81
FR0013280286	07/06/24 0,85					
BOIRON (BOI) △	A	32,85 194 17.545.408	**32,75** 32,85 32,05	**- 0,46** - 0,46 - 37,02	**- 18,57** 42,8 29,3	4,12
FR0000061129	03/06/24 1,35					
BOLLORÉ (BOL) ▲	A	5,9 399640 2.852.174.816	**5,95** 5,985 5,9	**+ 0,68** + 4,75 + 9,98	**+ 5,22** 6,425 5,28	0,84
FR0000039299	25/06/24 0,05					
BONDUELLE (BON) △	B	6,85 25276 32.630.114	**6,72** 6,91 6,67	**- 1,9** + 8,56 - 39,46	**- 38,57** 10,94 6	3,72
FR0000063935	02/01/24 0,25					
BUREAU VERITAS (BVI) ■◆	A	29,34 491781 453.871.520	**29,84** 29,94 29,34	**+ 1,5** + 4,7 + 20,71	**+ 30,48** 29,94 22,52	2,78
FR0006174348	02/07/24 0,83					
CARMILA (CARM) △	C	16,9 42094 FR0010828137 29/04/24 1,2	**16,4** 16,96 16,4	**- 2,61** - 1,8 + 11,26	**+ 5,26** 18 14,72	
CASINO GUICHARD (CO)	A	3,54 99939 395.740.444	**3,531** 3,607 3,484	**- 0,38** - 0,77 - 99,01	**- 95,49** 80 2,71	
FR001400OKR3						
CATANA GROUP (CATG) △	C	5,14 45481 30.706.178	**5,2** 5,24 5,11	**+ 1,17** + 2,56 - 30,2	**- 9,09** 5,92 4,085	2,89
FR0010193052	05/03/24 0,15					
CEGEDIM (CGM)	B	12,65 1960 14.097.155	**12,9** 12,9 12,65	**+ 1,98** - 0,77 - 37,38	**- 27,77** 18,8 11,3	
FR0000053506	29/06/22 0,5					
CHARGEURS (CRI) △	C	12,06 4451 24.862.314	**11,82** 12,1 11,78	**- 1,66** +12,57 + 11,3	**+ 1,2** 13,3 9,14	
FR0000130692	02/05/23 0,54					
CHRISTIAN DIOR (CDI) **EX D OP 08/06/17**	A	620,5 1425 180.507.516	**629,5** 629,5 620,5	**+ 1,45** + 3,79 - 17,6	**- 11,02** 832,5 569	1,19
FR0000130403	23/04/24 7,5					
CLARANOVA SE (CLA) △	B	1,42 52007 57.206.910	**1,42** 1,43 1,404	**- 0,56** -19,13 - 18,86	**- 33,18** 3,05 1,37	
FR0013426004						
CLARIANE (CLARI) ▲	A	1,95 627145 355.980.761	**1,875** 1,974 1,85	**- 3** + 5,1 - 69,61	**- 22** 5,45 1,321	
FR0010386334	21/06/23 0,25					
COFACE (COFA) ▲	A	14,48 54967 150.179.792	**14,5** 14,52 14,41	**+ 0,21** + 4,84 + 14,9	**+ 22,47** 15,95 11,53	8,97
FR0010667147	22/05/24 1,3					
COVIVIO (COV) ▲	A	51,5 99299 111.623.468	**50,25** 51,65 49,84	**- 2,05** + 7,46 + 15,84	**+ 3,23** 51,8 39,54	
FR0000064578	19/04/24 3,3					
DASSAULT AV. (AM)	A	190,2 43139 78.595.561	**194,1** 194,1 190,2	**+ 2,27** + 4,86 + 9,17	**+ 8,31** 212,4 160,9	1,74
FR0014004L86	20/05/24 3,37					
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆	A	34,27 1165392 1.338.435.363	**35,27** 35,4 34,22	**+ 2,77** + 2,38 - 3,69	**- 20,27** 48,875 32,25	0,65
FR0014003TT8	27/05/24 0,23					
DBV TECHNOLOGIES (DBV) △	B	0,834 17494 96.498.927	**0,831** 0,835 0,83	- 8,18 - 72,83	**- 55,06** 1,896 0,764	
FR0010417345						
DEEZER SA (DEEZR)	2	1,82 2088 117.054.347	**1,82** 1,82 1,8	**+ 0,55** + 5,51 - 12,71	**- 14,35** 2,4 1,64	
FR001400AYG6						
DERICHEBOURG (DBG) △	B	5 71855 159.397.489	**5,005** 5,05 4,972	**- 0,2** + 5,1 - 0,79	**- 1,48** 5,295 3,858	3,2
FR0000053381	14/02/24 0,16					
DMS (DGM) △	C	0,932 5835 16.120.556	**0,96** 0,96 0,93	**+ 1,48** - 0,62 - 26,72	**- 15,42** 1,37 0,884	
FR0012202497						
EDENRED (EDEN) ◆	A	37,76 336307 249.588.059	**37,97** 38,09 37,42	**+ 0,37** + 0,66 - 35,62	**- 29,87** 58,76 34,7	2,9
FR0010908533	10/06/24 1,1					
EIFFAGE (FGR) ■◆	A	95,36 205936 98.000.000	**93,6** 95,82 92,8	**- 1,85** + 1,94 - 0,04	**- 3,53** 107,75 84,56	4,38
FR0000130452	20/05/24 4,1					
EKINOPS (EKI) △	B	3,575 4545 26.994.049	**3,57** 3,6 3,565	+19 - 50,07	**- 39,08** 5,94 2,82	
FR0011466069						
ELIOR (ELIOR) ▲	B	3,316 281561 253.611.809	**3,32** 3,4 3,3	**- 0,36** + 5,33 + 54,13	**+ 13,23** 3,98 2,136	
FR0011950732	07/04/20 0,29					
ELIS (ELIS) ▲	A	21,68 167594 235.567.817	**21,92** 21,92 21,66	**+ 1,11** + 2,81 + 23,56	**+ 16,04** 23,58 18,08	1,96
FR0012435121	27/05/24 0,43					
EMEIS (EMEIS) ▲	A	8,852 97558 160.723.308	**8,876** 8,959 8,771	**+ 0,24** -19,24 - 91,97	**- 47,13** 17,979 8,45	
FR001400NLM4						
ERAMET (ERA) ▲	B	70,8 24936 28.755.047	**72** 72,3 70,8	**+ 1,7** - 8,46 - 5,51	**+ 0,7** 114,5 58,5	2,08
FR0000131757	04/06/24 1,5					
ESSO (ES) △	C	127,8 8619 12.854.578	**133,2** 135 127,2	**+ 4,23** -11,08 +147,58	**+142,84** 205 48,98	11,26
FR0000120669	08/07/24 15					
EURAZEO (RF) ▲	A	71,5 59641 76.081.874	**71,2** 71,85 70,9	**- 0,56** - 1,59 + 30,16	**- 0,9** 86,75 63,95	3,4
FR0000121121	14/05/24 2,42					
EUTELSAT COM. (ETL) ▲	A	4,256 137520 475.178.378	**4,192** 4,332 4,186	**- 2,92** -15,14 - 23,99	**- 1,36** 4,96 3,382	
FR0010221234	17/11/22 0,93					
EXAIL TECHNOLOGIES (EXA) △	B	17,54 2669 17.424.747	**17,48** 17,64 17,4	**- 0,11** + 5,94 - 13,25	**- 9,43** 24,6 15,7	
FR0000062671	23/06/21 0,32					
EXCLUSIVE NETWORKS (EXN)	A	23,2 80978 FR0014005DA7 05/07/22 0,2	**23,45** 23,45 23,2	**+ 0,64** + 0,64 + 27,17	**+ 20,75** 23,7 16,9	
			91.670.286			
EXOSENS PROM (EXENS)	A	20,06 8856 50.782.552	**20** 20,45 19,916	- 3,05	24,945 18,86	
FR001400Q9V2						
FDJ (FDJ) ▲	A	36,32 105750 185.270.000	**36,66** 36,7 36,26	**+ 0,77** + 3,04 + 10,02	**+ 11,63** 39,46 30,7	4,86
FR0013451333	03/05/24 1,78					
PHAXIAM TX (PHXM)	C	1,672 13568 60.751.054	**1,68** 1,68 1,64	**+ 0,6** -12,77 - 66,16	**- 63,48** 4,7 1,64	
FR0011471135						
FNAC DARTY (FNAC) ▲	A	29,7 7226 27.778.578	**30,05** 30,2 29,7	**+ 0,84** + 7,9 + 3,91	**+ 9,27** 35,95 23,1	1,5
FR0011476928	03/07/24 0,45					
FONCIÈRE LYONNAISE (FLY)	A	63 648 42.950.800	**63,6** 64 62,2	- 0,31 - 6,47	**- 5,07** 72 62	
FR0000033409	18/04/24 2,4					
FORVIA (FRVIA) ■◆	A	9,32 765352 197.089.340	**9,144** 9,404 9,134	**- 2,18** -13,65 - 54,13	**- 55,22** 21,17 8,72	5,47
FR0000121147	04/06/24 0,5					
GECINA (GFC) ■◆	A	98,95 70793 76.670.861	**97,55** 99,55 97,2	**- 1,37** + 8,27 + 0,62	**- 11,4** 111,1 85,15	
FR0010040865	02/07/24 2,65					
GENFIT (GNFT) ▲	B	3,81 80588 49.939.043	**3,92** 3,94 3,805	**+ 1,95** - 3,09 + 16,67	**+ 10,73** 5,79 3,025	
FR0004163111						
GENSIGHT (SIGHT) △	B	0,415 710080 103.800.959	**0,399** 0,425 0,38	**- 5,45** +25,87 - 8,8	**- 13,26** 0,598 0,282	
FR0013183985						
GERARD PERRIER (PERR)	B	91,8 400 3.973.148	**90,8** 91,8 90,8	**- 1,09** - 6,97 - 14,34	**- 9,02** 102 87,2	2,53
FR0000061459	10/06/24 2,3					
GETLINK (GET) ■◆	A	16,385 340985 550.000.000	**16,265** 16,425 16,245	**- 0,94** - 0,67 + 5,62	**- 1,81** 16,89 14,915	3,38
FR0010533075	30/05/24 0,55					

SRD Suite — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
GL EVENTS (GLO) △	B	16,84 16965 29.982.787	**17,2** 17,2 16,76	**+ 1,78** - 4,97 - 5,18	**- 12,33** 23,55 16,2	4,07
FR0000066672	02/07/24 0,7					
GRAINES VOLTZ (GRVO)	C	22,6 262 1.480.265	**22,6** 22,7 22,6	**- 0,88** - 1,74 - 37,22	**- 22,6** 30,6 21,8	
FR0000065971	29/03/22 2					
GROUPE CRIT (CEN) △	B	62,6 299 11.250.000	**63,4** 63,8 62,4	**+ 1,28** - 4,23 - 11,45	**- 19,34** 79,6 59,8	1,58
FR0000036675	03/07/24 1					
GTT (GTT) ■▲	A	131,2 68696 37.078.357	**134,1** 134,1 130,9	**+ 2,13** - 0,3 + 16,71	**+ 11,84** 151,1 117,3	1,87
FR0011726835	18/06/24 2,51					
GUERBET (GBT) △	B	34,5 3476 12.641.115	**34,25** 34,65 34,1	**- 1,01** - 2,97 + 54,28	**+ 75,64** 40,25 17,02	1,46
FR0000032526	01/07/24 0,5					
GUILLEMOT (GUI) △	C	5,66 2513 15.087.480	**5,56** 5,68 5,52	**- 2,8** - 7,95 - 22,24	**- 18,11** 7,48 4,405	
FR0000066722	07/06/23 0,25					
ICADE (ICAD) ▲	A	20,5 81635 76.234.545	**20,1** 20,7 20,1	**- 2,33** - 3,92 - 40,25	**- 43,44** 35,9 19,36	
FR0000035081	02/07/24 2,42					
ID LOGISTIC (IDL)	A	433,5 15706 6.173.328	**417** 442 400,5	**- 7,13** - 5,44 + 72,31	**+ 36,27** 466 298	
FR0010929125						
IMERYS (NK) ▲	A	29,82 51927 84.940.955	**30** 30,1 29,82	**+ 0,6** - 8,48 - 3,85	**+ 5,34** 38,5 24,96	4,5
FR0000120859	21/05/24 1,35					
INFOTEL (INF) △	C	38,5 790 6.934.791	**38,3** 38,6 38,2	**- 1,03** - 1,79 - 25,78	**- 27,74** 53,6 33,7	5,22
FR0000071797	29/05/24 2					
INNATE PHARMA (IPH) △

Écoutez « Les Grandes Histoires de l'éco », le nouveau podcast des Echos

Voyagez dans l'histoire pour mieux comprendre l'économie d'aujourd'hui.

Découvrez les épisodes sur :

lesechos.fr/podcasts

Et sur toutes les plateformes de podcast

Les Echos

Prenez un temps d'avance

carnet

EN PARTENARIAT AVEC nomination
SMART DATA FOR BUSINESS PERFORMANCE

ENTREPRISES

BNP PARIBAS
Isabelle Mateos y Lago
sera cheffe économiste de BNP Paribas à compter du 3 septembre.

Isabelle Mateos y Lago, 50 ans, ancienne élève de l'ENA, est diplômée de l'IEP de Paris et en économie de l'université de Cambridge. Au cours de sa carrière, elle a officié à l'inspection générale des finances avant de rejoindre le FMI. A partir de 2015, elle a exercé chez BlackRock. Elle a notamment été chief macro investment strategist au BlackRock Investment Institute et, dernièrement, chief markets strategist dans le financial and strategic investors group.

VERALLIA
Roch Thaller
prend la direction générale de la division Allemagne et Europe de l'Est chez le producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires.
Il intègre le comité exécutif.

Roch Thaller, 56 ans, diplômé de l'université de Technologie de Compiègne (UTC), a débuté dans le groupe Forvia (anciennement Faurecia). Il a ensuite occupé des postes de direction générale de business unit dans les groupes Antolin et Johnson Controls. De 2013 à 2021, il a dirigé la croissance de l'activité automotive and transportation chez Expleo (anciennement Assystem) avant de prendre la responsabilité du marché Europe du Sud et de devenir COO du groupe. Plus récemment, il a assuré des missions de gestion générale.

VICTORIA
Yves Péters
est le nouveau CEO de Victoria, acteur de la vente directe de bijoux.

Yves Péters, 51 ans, est diplômé de l'Esade, de Louvain School of Management et de CEMS. Il cumule de l'expérience en tant qu'entrepreneur, développeur et dirigeant d'entreprise. Ainsi, il fut directeur au sein du groupe Altran pendant plus de dix ans et a mené des projets entrepreneuriaux tels que Casius et Agile Maker.

REV MOBILITIES
Didier Pfleger
rejoint la société française du rétrofit électrique et hydrogène sur les segments automobiles, utilitaires et camions en tant que directeur associé en charge des développements internationaux.

Didier Pfleger, 59 ans, ancien élève de Polytechnique, diplômé de l'ISAE-Supaero, a occupé plusieurs postes stratégiques chez Alstom. Membre du conseil exécutif du groupe, il fut président d'Alstom Moyen-Orient, Afrique et Asie Centrale, président d'Alstom Allemagne et Autriche et président d'Alstom Global Solution Division. Il a également été PDG du groupe Skoda et directeur général d'Alstom Aptis.

AZUREVA
Guillaume Brun
est nommé directeur des opérations d'Azureva, spécialiste des vacances en France.

Guillaume Brun, 40 ans, titulaire d'un brevet technique agricole, a consacré sa carrière au tourisme. Il fut directeur régional des Alpes du Sud chez Noemis. En 2011, il a rejoint Indevho où il a successivement assumé les fonctions de directeur régional, puis directeur des opérations. C'est en 2022 qu'il est entré chez Azureva en tant que directeur des exploitations.

Ils sont nés un 30 août

- **Laurence Bloch**, ex-directrice de France Inter, 72 ans.
- **Franck Borotra**, ex-ministre de l'Industrie, 87 ans.
- **Warren Buffett**, CEO de Berkshire Hathaway, 94 ans.
- **Yves Calvi**, journaliste, 65 ans.
- **Raphaël Carlier**, dit « Carlito », youtubeur, 38 ans.
- **François Cheng**, poète, 95 ans.
- **Laurent Delahousse**, journaliste, 55 ans.
- **Cameron Diaz**, actrice, 52 ans.
- **Hakim El Karoui**, essayiste, 53 ans.
- **Camilla Läckberg**, romancière, 50 ans.
- **Megan McArthur**, astronaute, 53 ans.
- **Guy Mamou-Mani**, coprésident du groupe Open, 66 ans.
- **Pap' Amadou Ngom**, CEO de Sqorus, 63 ans.
- **Olivier Roy**, politologue, 75 ans.
- **Eva Sadoun**, cofondatrice de LITA.co, 34 ans.
- **Marc Touati**, économiste, 54 ans.

Envoyez vos nominations à
carnetlesechos@nomination.fr

EURONEXT HORS SRD — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0013185857	ABEO △	C	9,98	9,98	9,92	**9,92**	- 0,6	41
FR0012616852	ABIONYX PHARMA △	B	1,308	1,308	1,22	**1,28**	+ 0,79	19044
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C	0,372	0,376	0,367	**0,37**	- 1,86	32097
FR0013333077	AFFLUENT MEDICAL	B	1,92	1,95	1,89	**1,895**	- 1,04	3878
FR0000062465	ALAN ALLMAN	C	6,25	6,6	5,9	**6**	- 4	1449
FR0000053837	ALTAMIR	B	24,5	24,5	24,2	**24,3**	- 0,82	310
FR001400JWR8	ARVERNE GROUP	B	5,46	5,46	5,46	**5,46**		200
FR0011992700	ATEME △	B	3,8	3,8	3,77	**3,77**	- 1,57	546
FR0000039232	AUREA △	C	4,95	5,06	4,95	**5,06**		120
FR001400CFI7	AVENIR TELECOM	C	0,092	0,092	0,089	**0,091**	- 1,41	252186
FR0013258399	BALYO △	C	0,557	0,587	0,555	**0,586**	- 0,34	2479
FR0004023208	BASSAC	B	42,4	42,4	41,1	**41,1**	- 3,29	1372
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED. △	C	22,55	22,65	22,35	**22,55**		2095
FR0000039299	BOLLORE ▲	A	5,9	5,985	5,9	**5,95**	+ 0,68	399640
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	5,28	5,28	5,28	**5,28**	- 0,38	63
FR0000061137	BURELLE		A366	367	364	**364**		59
FR0000045544	CA TOULOUSE 31 CCI	C	62,56	63	62,02	**63**	+ 0,7	787
FR0010151589	CAFOM	C	8,66	8,66	8,52	**8,52**	- 1,39	1881
FR0012969095	CAPELLI △		3,15	3,15	3,15	**3,15**	- 0,32	151
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C	3,53	3,55	3,52	**3,54**	- 0,28	18904
FR0000053506	CEGEDIM	B	12,65	12,9	12,65	**12,9**	+ 1,98	1960
FR0013426004	CLARANOVA SE △	B	1,42	1,43	1,404	**1,42**	- 0,56	52007
FR0000060303	COVIVIO HOTELS	A	18,05	18,35	18,05	**18,15**	+ 0,55	3426
FR0000044323	CRCAM ALPES PROV.	C	72,11	73	72,11	**73**	+ 1,23	211
FR0000185506	CRCAM ATL. VENDEE	C	82	82,38	80	**82,38**	+ 0,46	80
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B	17,7	17,778	17,7	**17,778**	+ 0,21	228
FR0000045213	CRCAM ILLE-VILAINE	C	59,5	60	59,5	**60**	+ 0,84	64
FR0010461053	CRCAM LANGUED CCI	C	47,7	47,9	47,305	**47,9**	+ 0,42	120
FR0000045551	CRCAM MORBIHAN	C	64	64,5	63,8	**64,5**	+ 0,78	145
FR0000185514	CRCAM NORD FR.	B	12,5	12,6	12,35	**12,35**	- 1,2	2596
FR0000044364	CRCAM NORM. SEINE	C	73,99	74	73	**73**	- 1,35	105
FR0000045528	CRCAM PARIS IDF	B	60,96	61,52	60,66	**61,52**	+ 0,92	620
FR0000045346	CRCAM SUD RHONE	C	113	114,48	113	**114,48**	+ 1,67	115
FR0000045304	CRCAM TOUR.POITOU	C	66,51	67,5	66,5	**66,99**	- 0,02	157
FR001400AYG6	DEEZER	2	1,82	1,82	1,8	**1,82**	+ 0,55	2088
FR0000062978	DEKUPLE △	C	35,1	35,4	34,7	**35,4**	+ 0,57	505
FR0013283108	DELTA PLUS GROUP △	B	71,4	71,8	70,8	**71**	- 0,84	131
FR0012202497	DIAGNOSTIC MEDICAL△	C	0,932	0,96	0,93	**0,96**	+ 1,48	5835
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GR.△	C	2,21	2,21	2,21	**2,21**	+ 0,46	348
FR0000031023	ELECT.STRASBOURG	B	107,5	108	107	**107**	- 0,93	352
FR0000038184	F.I.P.P.	C	0,13	0,13	0,13	**0,13**		415
FR0011271600	FERMENTALG △		0,448	0,448	0,441	**0,448**	+ 0,34	58055
FR0011665280	FIGEAC AERO △	C	5,76	5,76	5,64	**5,7**	+ 0,35	642
FR0000060824	FINANCIERE MARJOS	C	0,065	0,065	0,065	**0,065**	- 35	300
FR0010341032	FONCIERE INEA	B	30,7	30,7	30,2	**30,6**	- 0,33	1042
FR0000053944	FONCIERE VOLTA	C	6,6	7,25	6,6	**7,25**		200
FR0014005SB3	FORSEE POWER SA	B	0,95	0,97	0,92	**0,952**	+ 0,21	76332

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE △	C	27,25	28,75	27,25	**28,5**	+ 4,78	13921
FR0010588079	FREY	B	28,6	28,6	28,6	**28,6**		86
FR0000053035	GEA △	C	74,5	74,5	72,5	**74**	- 1,33	49
FR0000061459	GERARD PERRIER	B	91,8	91,8	90,8	**90,8**	- 1,09	400
FR0000065971	GRAINES VOLTZ	C	22,6	22,7	22,6	**22,6**	- 0,88	262
FR0010214064	GROUPE PIZZORNO	C	75,8	75,8	74,6	**75,8**		1262
FR0004155000	GROUPE SFPI △	C	2,01	2,02	2	**2,01**		266360
FR0000066722	GUILLEMOT △	C	5,66	5,68	5,52	**5,56**	- 2,8	2513
FR0000066755	HAULOTTE GROUP △	B	2,73	2,93	2,68	**2,93**	+ 7,33	14025
FR0000054231	HIGH CO. △	C	2,6	2,62	2,6	**2,6**		2622
FR0012821916	HIPAY GROUP △	C	7,38	7,44	7,16	**7,38**		787
FR0000065278	HOPSCOTCH GROUPE △		23,3	23,3	23	**23**	- 1,29	539
FR0014003VY4	HYDROGÞNE FRANCE ▲	B	6,09	6,24	6,06	**6,24**	+ 3,14	1672
FR0000051393	IDI	B	70,8	71	70,6	**70,8**		159
FR0000071797	INFOTEL △	C	38,5	38,6	38,2	**38,3**	- 1,03	790
FR0013233012	INVENTIVA △	B	2,185	2,195	2,17	**2,19**	+ 0,23	5445
FR0012872141	JACQUES BOGART △	C	6,68	6,78	6,66	**6,78**	+ 0,3	140
FR0000066607	LACROIX GROUP △	C	20,1	20,5	20,1	**20,5**	+ 2,5	469
FR001400JY13	LATECOERE △	C	0,008	0,008	0,008	**0,008**	- 1,25	1010082
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B	115	115,5	114	**114**	- 0,87	228
FR0014009YQ1	LHYFE	B	3,96	4	3,91	**3,97**	+ 1,54	2493
FR0012634822	MAAT PHARMA	C	7,08	7,3	7,02	**7,2**	+ 1,98	462
FR0000030074	MALTERIES F-BELGES		C630	640	630	**640**	+ 1,59	45
FR0010609263	MAUNA KEA TECH △	C	0,378	0,378	0,363	**0,363**	- 3,97	124791
FR0000051070	MAUREL ET PROM △	B	5,23	5,335	5,22	**5,315**	+ 1,05	96036
FR0000060873	MBWS △	C	3,85	3,91	3,84	**3,84**		9600
FR0004065605	MEDINCELL	B	18,34	18,68	17,84	**18,48**	+ 0,98	58244
FR0010298620	MEMSCAP △	C	6,26	6,4	6,26	**6,4**	+ 2,24	8746
FR00140085W6	MRM	C	15,7	15,7	15,7	**15,7**	- 1,26	296
FR001400IE67	MYHOTELMATCH	C	0,403	0,434	0,403	**0,434**	+ 7,96	10356
FR0013482791	NACON SAS	B	1,094	1,098	1,06	**1,064**	- 2,74	164256
FR0004050250	NEURONES	B	43,85	43,85	43,2	**43,2**	- 1,37	1735
FR0000121691	NRJ GROUP	B	8	8	7,9	**7,96**	+ 0,25	10374
FR0000052680	OENEO △	B	10,2	10,2	10	**10,1**	- 0,98	1626
FR0010609206	OREGE	C	0,379	0,379	0,37	**0,37**	- 2,38	6161
FR0012127173	OSE IMMUNO △	C	7,58	8	7,48	**8**	+ 5,82	354296
FR0004038263	PARROT	B	2,1	2,13	2,05	**2,1**	+ 3,45	5617
FR0000038465	PASSAT △	C	5,25	5,3	5,25	**5,3**		463
FR0011027135	PATRIMOINE ET COMM	B	20,3	20,4	20,3	**20,4**		685
FR0011471135	PHAXIAM TX	C	1,672	1,68	1,64	**1,68**	+ 0,6	13568
FR0013252186	PLASTIQUES DU VAL △	C	1,75	1,77	1,74	**1,77**	+ 1,14	18201
FR0012432516	POXEL △	C	0,583	0,609	0,578	**0,587**	- 1,35	298282
FR0004052561	PROACTIS	C	0,067	0,067	0,066	**0,066**	+ 25,96	1140
FR0012613610	PRODWAYS GROUP △	C	0,534	0,534	0,53	**0,531**	+ 1,34	1893
FR0013344173	ROCHE BOBOIS SA ▲	B	45,9	46,2	45,7	**46,2**	+ 1,32	560
FR0000054199	S.T. DUPONT	C	0,059	0,059	0,057	**0,059**	- 1	16100
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEM. △	B	98,4	98,4	96,5	**97**	- 1,82	2164

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0011950682	SERGEFERRARI GP △	C	5,98	5,99	5,98	**5,99**	+ 0,17	535
FR0000060790	SIGNAUX GIROD △	C	14,8	14,9	14,3	**14,4**	- 2,7	1031
FR0014000609	SOLOCAL GROUP	B	0,003	0,003	0,003	**0,003**	+ 3,45	18102577
FR0011289040	SQLI △	C	4,16	4,16	4,16	**4,16**		92
FR0004188670	TARKETT ▲	B	8,8	8,8	8,78	**8,78**	- 1,13	142
FR001400BMH7	TERACT	B	0,814	0,814	0,808	**0,81**	- 0,49	1562
FR0000033003	TOUAX △	C	4,76	4,76	4,74	**4,76**		1407
FR0000036816	TOUR EIFFEL △	B	8,92	8,94	8,86	**8,92**		455
FR0000050049	VIEL ET CIE	C	9,98	10	9,94	**10**	+ 0,2	1827
FR0010309096	VITURA	B	7,15	7,15	6,55	**6,55**	- 8,39	189
FR0000062796	VRANKEN - POMMERY	C	14,35	14,5	14,3	**14,35**	- 0,35	463
FR0012532810	WAGA ENERGY	B	14,98	15,24	14,76	**14,86**	- 1,59	5555
FR0004034072	XILAM ANIMATION △	C	4,42	4,425	4,29	**4,33**	- 2,04	4086

CHANGES — COURS AU COMPTANT

29-08-2024 1 EURO EN DEVISE	COURS BCE	VAR. VEILLE EN %	VAR. ANNÉE EN %
DOLLAR US	1,1084	-0,32	0,43
LIVRE STERLING	0,8409	-0,19	-3,04
FRANC SUISSE	0,9384	0,20	1,03
COURONNE DANOISE	7,4587	-0,01	0,04
COURONNE NORV.	11,6312	-0,45	3,61
KUNA CROATE	7,532	-0,04	-4,64
COURONNE SUEDOISE	11,3319	-0,14	1,75
DOLLAR CANADIEN	1,4922	-0,44	2,01
YEN JAPONAIS	160,74	0,06	3,27
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6286	-0,65	0,50
ROUBLE RUSSE	101,9675	0,22	3,52
ROUPIE INDIENNE	92,974	-0,44	1,27
DOLLAR NEO-ZELANDAIS	1,769	-0,68	1,30
COURONNE TCHEQUE	25,064	0,05	1,51
FORINT HONGROIS	392,9415	-0,13	2,74
ZLOTY POLONAIS	4,2842	-0,30	-1,15
LEV BULGARE	1,9576	0,07	0,11
DOLLAR HONG-KONG	8,6435	-0,34	0,12
WON SUD COREEN	1477,14	-0,60	3,39
PESO MEXICAIN	21,9704	0,62	17,29
REAL	6,2448	0,92	16,57
DOLLAR SINGAPOUR	1,4435	-0,42	-1,05
RAND SUD-AFRICAIN	19,6957	-0,71	-2,47
LIVRE TURQUE	37,7731	-0,65	16,19
RENMIBI YUAN	7,8678	-0,70	0,75
RUPIAH	17146,2645	-0,11	0,95
PESO PHILIPPIN	62,3135	-0,38	1,84
RINGGIT MALTAIS	4,7781	-1,08	-5,78
BATH THALANDAIS	37,5909	-0,79	-1,16

TAUX — MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

29-08-2024	JOUR	MARCHÉS MONÉTAIRES 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
ZONE EURO	3,73/3,43	3,76/3,46	3,66/3,36	3,51/3,21	3,24/2,94

29-08-2024	6 MOIS	ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE 2 ANS	5 ANS	7 ANS	10 ANS
ALLEMAGNE	98,52	2,45	2,19	2,13	2,25
PORTUGAL	0	0,03	0,24	0,43	0,61
FRANCE	0,00	0,19	0,46	0,59	0,70
ESPAGNE	0,04	0,25	0,48	0,75	0,75
ITALIE	-0,03	0,46	3,01	1,15	1,40

CERTIFICAT/FONDS — INVESTIR 10

VALEUR	ISIN	CLÔT	% VAR.
INVESTIR 10 GRANDES VALEURS	I10GS - FR0011630474	**172,72**	0,86
INVESTIR PEA PALATINE	FR0013284114	**125,75**	0,21

SICAV/FCP

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALEUR	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

Mirabaud Asset Management
Tél. 058 200 60 01
www.mirabaud.com
marketing@mirabaud-am.com

MIRABAUD ASSET MANAGEMENT

A la recherche d'une gestion active de conviction ?

Retrouvez plus de détails sur notre site internet :
www.mirabaud-am.com

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALEUR	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

Banque Cantonale de Genève (France) SA
Tél. 04 72 07 31 50
bcgef.fr/fonds

SYNCHRONY Funds

LU2004923152	SWISS ALL CAPS (CHF) EUR A	158,36	28/08
LU2004923749	SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) EUR A	127,92	28/08
LU2404427101	EU ALL CAPS A	96,21	28/08
LU2404427523	WORLD QUALILIFE STOCKS A	83,86	28/08
LU1626130816	SILK ROAD ZONE STOCKS A	124,47	28/08
LU0851564038	BALANCED (EUR) A	140,55	28/08
LU0851564384	DYNAMIC (EUR) A	176,63	28/08

@Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP). ** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne «DÉSIGNATION DES VALEURS».

Les Echos

Les Echos sont une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
& PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS
Christophe Jakubyszyn
DIRECTEUR ÉDITORIAL **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION
Dominique Seux et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF
David Barroux (Entreprises)
Julie Chauveau (Entreprises)
Alexandre Counis (Finance et Marchés)
Muriel Jasor (Leadership et Management)
Arnaud Le Gal (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales)

Etienne Lefebvre (France et International)
Clémence Lemaistre (Information digitale)
Marie-Christine Sonkin (Patrimoine)
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES
Cécile Cornudet, **Sabine Delanglade**, **Eric Le Boucher**, **Jean-Francis Pécresse**, **Jean-Marc Vittori**, **Laurent Flallo**, **Sylvie Ramadier** (Le Crible)

ÉDITRICE
Marie Van de Voorde-Leclerq
ÉDITRICE ADJOINTE
Adéline Léger
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES REVENUS CLIENTS
Lise Benamou
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION
Fabrice Février

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
Nicolas Danard
DIRECTRICE COMMERCIALE
Emmanuelle Denis

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
Xavier Genovesi
dpo@lesechosleparisien.fr

SERVICE ABONNEMENTS
LES ECHOS
45, av. du Général Leclerc,
60643 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 36
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Abonnement France métropolitaine : 429 € TTC.

IMPRESSION
L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Print (Gallargues).
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002.
Eutrophisation : P_{tot} 0.01kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015.

Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur (loi du 11 mars 1957)

Les Echos

Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr

// Budget de l'Etat 2024 : 511,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2024) **// PIB 2023 :** 2.818,1 milliards d'euros (prévisions PLF2024) **// Plafond Sécurité sociale :** 3.864 euros/mois à partir du 01-01-2024 **// SMIC horaire :** 11,65 euros (brut par heure) à partir du 01-01-2024 **// Capitalisation boursière de Paris :** 2.591,60 milliards d'euros (au 03-06-2024) **// Indice des prix (base 100 en 2015) :** 120,07 au 22-05-2024 **// Taux de chômage (BIT) :** 7,5 % au 1er trimestre 2024 **// Dette publique :** 3.101,2 milliards d'euros (4e trimestre 2023)

crible

EN **VUE**

Jean-Michel Blanquer

Il ruminait depuis deux ans. Mais fini de mâcher ses mots. Discret depuis son départ de la rue de Grenelle, l'ex-ministre de l'Education de 2017 à 2022, Jean-Michel Blanquer, règle ses comptes avec la Macronie dans un livre au vitriol, « La Citadelle. » Désormais avocat dans un cabinet d'affaires, il se fait procureur plume en main. Bayrou ? Un « Tartarin » qui s'écoute parler. Le Maire ? « Un écrivain jouant la comédie du pouvoir. » Kholer ? Il n'a toujours vu les enseignants que « comme des gauchistes paresseux. » C'est la rentrée des claques. Il y en a pour tout le monde et l'on retient de cette plongée dans les coulisses du premier quinquennat que son seul acteur fiable et irréprochable aura été, surprise !, un certain Jean-Michel Blanquer. Comme c'est la règle dans une citadelle, honneur au seigneur : Emmanuel Macron, « ange déchu de la politique », qui « zigzague » entre deux « coups tordus » et dont la dissolution « incongrue » n'est que « l'acmé d'une vision bien trop personnelle de l'usage des pouvoirs présidentiels ». Avec un tel costume sur mesure, Blanquer va finir par faire de la concurrence à Laurent Touboul, le tailleur du chef de l'Etat. Pourtant, il l'aimait et l'admirait ce jeune président fougueux et ambitieux. Macron lui rendait bien, au point que la presse qualifiera Blanquer de « chouchou » et de « vice-président ». Entre eux, comme dirait Sarkozy, c'était « du solide » et il se voyait déjà ministre pour dix ans. Sa disgrâce, entamée début 2021 à la suite de son refus d'aller défier Pécresse en Ile-de-France aux régionales, n'en sera que plus mal vécue. Divorcé deux fois, Blanquer savait pourtant que l'amour n'est pas toujours éternel. Macron, lui, ne peut que le constater : les revanches des ex sont souvent les plus violentes. Hollande aurait pu le prévenir.

Un verre à reremplir

Le retour à la croissance de Pernod Ricard fluctuera avec les dosages chinois et américain.

Nor-ma-li-sa-tion ! Tous secteurs confondus, les portefeuilles boursiers ont appris en un an à épeler le maître-mot de l'économie postpandémique qui, contrairement à sa définition au Larousse, ne signifie pas un « *retour à la normale* ». La croissance organique de Pernod Ricard, à 1 % pour son chiffre d'affaires annuel à fin juin, en excluant sa sortie de Russie (devenant une décroissance de 1 % en l'intégrant), reste ainsi très loin de son rythme de 6 % d'avant-Covid. Son patron, Alexandre Ricard, a réitéré jeudi sa confiance à renouer à moyen terme avec le cocktail mariant une belle dose de hausse des ventes dans le haut d'une fourchette de 4 % à 7 % par an à la rondelle d'une amélioration de la marge opérationnelle de 0,5 à 0,6 point de pourcentage. Le deuxième barman mondial en connaît parfaitement la recette grâce à ses spiritueux « premium » et son empreinte géographique. Mais sa mise en œuvre dépend de la vitesse avec laquelle les consommateurs américains et chinois, soit au total 30 % de son activité, effaceront leur gueule de bois (respectivement –9 % et –10 % en 2023-2024). La demande outre-Atlantique montre des signes de vie à coups de promotions. En dépit d'une Chine « difficile », le groupe mise donc sur un plus franc retour à la croissance organique en 2024-2025. Bien que celui-ci soit largement intégré dans le marc de raisin des augures, la Bourse a vu dans le geste chinois d'un renoncement provisoire de Pékin à taxer le cognac un signe favorable pour l'avenir (+1,75 % pour le titre jeudi). Qu'importe le flacon…

Pernod Ricard face au CAC 40
Variation en %, dividendes réinvestis

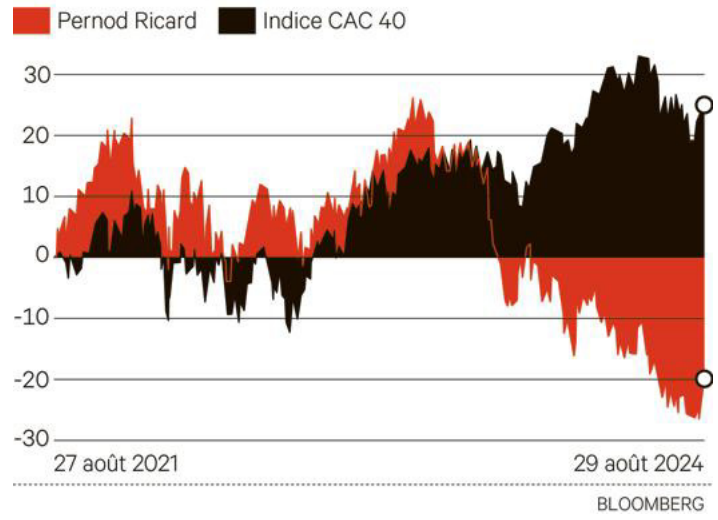

BLOOMBERG

Nvidia face aux 7 Magnifiques
Variation en %, dividendes réinvestis

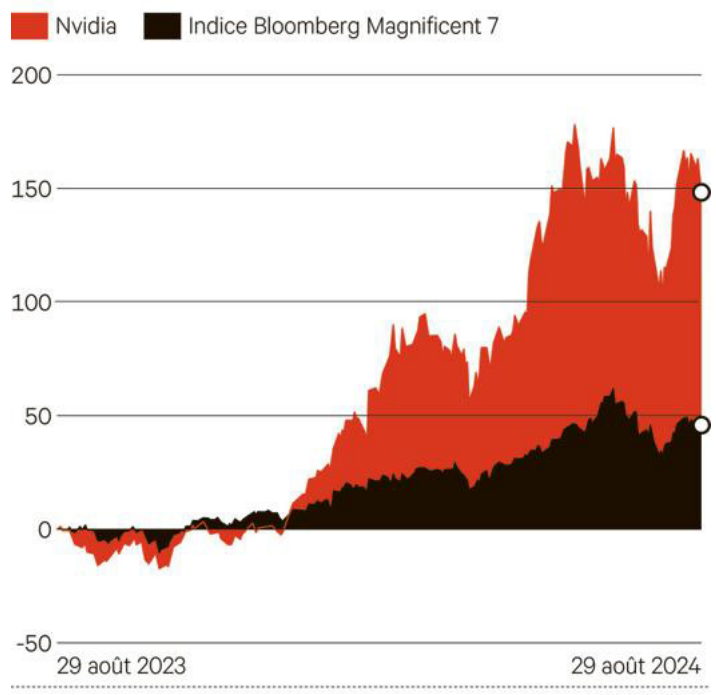

BLOOMBERG

Pas de bœuf pour une puce

Wall Street prend des semelles de plomb pour suivre la croissance de Nvidia.

Quand la puce qui veut se faire plus grosse le bœuf éclatera-t-elle ? Comme cette nouvelle version de la fable de La Fontaine vaut 3.000 milliards de dollars et 6 % de l'indice S&P 500, Wall Street prend la question très au sérieux, et se la pose à chaque publication de Nvidia. A l'instar des concerts de Taylor Swift, les investisseurs les plus anxieux perçoivent même chez le californien une dimension d'indicateur macroéconomique, sans doute beaucoup d'honneur fait à une entreprise de 125 milliards de dollars de ventes annuelles. La dernière livraison de chiffres par ce quasi-monopole des semi-conducteurs propulsant les grands modèles d'intelligence artificielle générative a étrangement démenti cette vision d'une valeur systémique pour les marchés et l'économie. Une croissance des revenus et des bénéfices supérieurs aux anticipations des courtiers au second trimestre, et un objectif au-dessus de leurs estimations pour le troisième trimestre, sont loin d'avoir suscité un bœuf en Bourse. Le titre a chuté jusqu'à 5 % en séance, soit 150 milliards effacés et l'équivalent d'Uber. La symbolique de la troisième capitalisation mondiale repassant sous les 3.000 milliards n'a pourtant guère ému les portefeuilles. Elle ne s'est lue dans aucun des grands indices américains, tous nettement dans le vert jeudi, tout aussi bien pour les petites valeurs (+1,3 % pour le Russell 2000) que les six autres des 7 Magnifiques (+1,2 %). Citi joue désormais l'IA à travers Apple. Bank of America rappelle que Nvidia n'est probablement qu'à la moitié d'un super-cycle d'investissement. Mais Wall Street aime toujours les fables…

La Bourse de Paris gagne 0,84 %

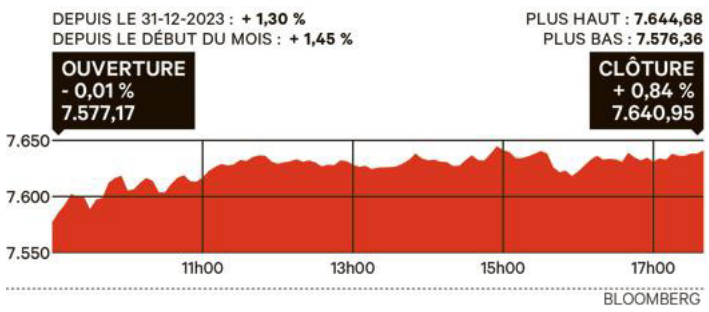

BLOOMBERG

La Bourse de Paris a clôturé en hausse de 0,84 %. L'indice CAC 40 a grimpé à 7.640,95 points, ce qui porte son gain au mois d'août à 2,3 %. Mais il ne progresse que de 1 % depuis le début de l'année

Dans le reste de l'Europe, la Bourse de Francfort a fini la séance sur une progression de 0,69 %, atteignant un nouveau record. A Londres, l'indice Footsie a clôturé en hausse de 0,43 %.

Aux Etats-Unis, Wall Street évoluait en hausse en début de journée avec des progressions comprises entre 0,7 % (Dow Jones) et 1 % (Nasdaq,) des principaux indices boursiers américains. Nouvelle réconfortante pour les investisseurs, le département du Commerce a révisé en hausse de 2,8 % à 3 % la croissance de l'économie américaine au deuxième trimestre.

Du côté des valeurs françaises, **STMicroelectronics** (+ 2,92 %), **Dassault Systèmes** (+2,77 %) et **Pernod Ricard** (+ 1,98 %) ont occupé le podium des trois plus fortes progressions de l'indice CAC 40.

Teleperformance a enregistré la plus forte baisse avec un plongeon de 6,5 %.

Prenez
les décisions qui feront la différence !

Les Echos
Prenez un temps d'avance

Abonnez-vous
abonnement.lesechos.fr